Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/viedelareineanne02lero

VIE DE LA REINE

ANNE DE BRETAGNE.

LYON

IMPRIMERIE DE LOUIS PERRIN.

VIE DE LA REINE

ANNE DE BRETAGNE

FEMME DES ROIS DE FRANCE

CHARLES VIII ET LOUIS XII

Suivie de lettres inédites & de documents originaux.

PAR LE ROUX DE LINCY.

TOME DEUXIEME.

PARIS. — L. CURMER.

M D CCC LX.

VIE

D'ANNE DE BRETAGNE

LIVRE TROISIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Protection accordée par Anne de Bretagne aux ſciences, aux lettres & aux arts. — Poètes français ou latins, ſavants & artiſtes encouragés par cette reine. — Travaux qu'elle fait faire aux artiſtes ramenés d'Italie par Charles VIII. — Le ſculpteur breton Michel Colomb. — Jean Bourdichon, peintre en titre d'office. — Jean Perréal, dit Jean de Paris. — Tableaux de ſainteté & portraits peints réunis par Anne de Bretagne. — Son cabinet, ſa galerie de bijoux & de curioſités.

J'AI dit précédemment que la reine-ducheſſe avait été élevée avec le plus grand ſoin, & que ſa gouvernante, Françoiſe de Dinant, avait pouſſé la recherche juſqu'à la faire inſtruire dans les deux langues grecque &

latine. Il ne faut pas en être trop ſurpris : à l'époque où naquit Anne de Bretagne, la Renaiſſance était déjà floriſſante dans les cours des principaux Etats de l'Europe. La cour tenue à Nantes par le duc de Bretagne François II n'y était pas reſtée étrangère. François II lui-même aima les lettres (1), encouragea les arts & les artiſtes. Sa fille, en ſe montrant libérale à cet égard, ne fit donc que ſuivre l'exemple qui lui avait été donné par ſon père. Dès le mois de novembre 1485, à peine âgée de neuf ans, elle avait pu aſſiſter à la repréſentation des farces que trois compagnons des *Gallands ſans ſoucy* donnaient à Nantes devant le duc François II (2). Nous verrons plus loin

(1) Guillaume Fichet, auteur d'une *Rhétorique latine*, connue principalement comme étant le premier livre imprimé à Paris, avait coutume d'adreſſer une lettre aux perſonnages illuſtres auxquels il envoyait ſon livre. Une de ces lettres eſt écrite à François II. Voyez t. IV, p. 28, des *Livres imprimés ſur vélin de la bibliothèque du Roy* (par Van Praet); Paris 1828, in-8°.

(2) A trois compagnons nommés les *Gallans ſans ſoucy*, pour avoir joué une farce devant le duc. (*Comptes de Gilly Thomas*, &c. — Lobineau, *Hiſt. de Bretagne* t. II, col. 1470.)

qu'elle protégea & récompenſa, d'une manière toute ſpéciale, les acteurs qui appartenaient à cette ſociété. Ainſi dirigée dès l'enfance, mariée avec Charles VIII, qui, grâce aux conſeils de ſa ſœur Anne de Beaujeu, ſe montra toute ſa vie amateur zélé des lettres & des arts, Anne de Bretagne ne pouvait manquer de leur accorder ſa protection & de conſacrer à ceux qui les cultivaient, une partie de ſes richeſſes. Il faut dire auſſi que les conſeils qu'elle avait reçus, les exemples qu'elle avait eus ſous les yeux s'adreſſaient à un eſprit élevé, d'une grande fineſſe, à un cœur noble & généreux. Dès qu'elle fut parvenue au trône, Anne de Bretagne s'entoura de ſavants, de lettrés, d'artiſtes & d'ouvriers habiles, afin de pouvoir mettre chaque jour à contribution leur ſcience, leur talent ou leur induſtrie. Pluſieurs d'entre eux faiſaient partie de ſa maiſon : *Jean Meſchinot* fut un de ſes maîtres d'hôtel ; poète français des plus médiocres, à vrai dire, il était né en Bretagne, avait ſervi le duc François II, & même le prédéceſſeur de ce prince. La reine honorait en lui un vieux ſerviteur ; elle avait placé ſon fils, *Gilles Meſchinot*, parmi ſes pages. Devenu *enfant d'honneur*, Meſchinot recevait, au mois de

juillet 1498, vingt-cinq livres tournois pour s'entretenir au ſervice de ſa maîtreſſe (1).

Jean Deſmarets, plus connu ſous le nom de *Jean Marot*, fut auſſi valet de chambre de la reine-ducheſſe ; il prenait le titre de *poète de la magnanime Anne de Bretagne*. Il eut pour fils, comme on ſait, *Clément Marot*. Lui-même cultiva, non ſans ſuccès, la poéſie ; il chanta les expéditions d'Italie, principalement la révolte & la ſoumiſſion de Gênes, dédia ſon œuvre à ſa ſouveraine, qui ſe montra généreuſe à ſon égard. Reconnaiſſant de ſes bienfaits, Jean Marot ne ceſſa d'exalter les vertus & la libéralité d'Anne de Bretagne ; il conſacra tout un poème à célébrer ſa convaleſcence, après la grande maladie qu'elle fit en 1512 (2).

Vers ce temps-là fut admis parmi les écrivains qui vivaient à la cour, au château de Blois, *Jean Le Maire de Belges*, connu par ſon livre ſingulier qui a pour titre : *Illuſtrations des Gaules & ſingularités de Troyes* (3). Ce fut *Jean Perréal*,

(1) Voir mes Appendices, n° 2, *Extrait des Comptes*, § II, n° 2, *Officiers & ſerviteurs de la reine*.

(2) Voir plus loin, livre V, chapitre 38, *Maladies d'Anne de Bretagne*.

(3) Voir Brunet, *Manuel du Libraire*, 4e éd. t. III, p. 88.

de Paris, valet de chambre, peintre en titre d'office de Louis XII, qui le préſenta à la reine, & fit valoir près d'elle ſes écrits (1). Au commencement du ſecond & du troiſième livre de ſes *Illuſtrations*, Jean Le Maire, qui avait été d'abord attaché à Marguerite d'Autriche, prend le titre de *ſecrétaire indiciaire, ou hiſtoriographe de très-haute & très-excellente princeſſe Madame Anne de Bretagne*. Il était à la cour en 1512, lors de la grande maladie de cette reine, puiſqu'il date des jardins de Blois le poème dans lequel il célèbre ſa convaleſcence (2).

D'autres écrivains d'un certain mérite étaient encore attachés à la perſonne d'Anne de Bretagne : le chroniqueur-poète *André de Lavigne*, à qui l'on doit différentes pièces en vers ſur les expéditions d'Italie (3), était ſon ſecrétaire ;

(1) *Recherches ſur la vie & les écrits de Jean Le Maire*, par M. l'abbé Sallier, membre de l'Académie des Inſcriptions, t. XIII, p. 593, in-4°.

(2) Voir plus loin, chap. V, *Maladies d'Anne de Bretagne*.

(3) *Les Ballades de Bruyt commun ſur les alliances des Roys, Princes & Provinces : avec le tremblement de Veniſe*, &c. — *Le Libelle des cinq villes d'Italie contre Veniſe*, &c. (Voyez Brunet, *Manuel du Libraire*, t. III, p. 64.)

plusieurs lettres de la reine sont écrites & contresignées par lui. Anne de Bretagne avait, comme confesseur & prédicateur ordinaire, *Antoine Dufour*, qui fit pour elle une traduction de la Bible en français, & composa une histoire des dames illustres dont j'aurai l'occasion de parler plus loin. Elle avait encore à ses gages des savants, des littérateurs italiens, entre autres, *David d'Italie*, géomètre, *Conti*, dit *Quinzano* ou *Quintianus*, qui offrit à la reine, en 1514, un exemplaire sur vélin de son poème latin sur la ville de Paris. *Quinzano* composa une élégie sur la mort d'Anne de Bretagne, suivie d'un recueil d'épitaphes à sa louange (2). Enfin le poète latin *Faustus Andrelinus*, natif de Forli, qui, après avoir été couronné à Rome, vint à l'Université de Paris, professer les belles-lettres &

(1) Appendices, n° 2, *Extrait des Comptes*, § III, *Savants, littérateurs*.

(2) J. fr. Quintiani Stoæ Brixiani poetæ facundissimi de celeberrimæ Parhisiorum urbis laudibus sylva cui titulus Cleopolis, cum privilegio, 1514, in-4°. (Voir *Catalogue des livres imprimés sur vélin de la bibliothèque du Roy*, &c. t. IV, p. 112.) — J. fr. Quintiani Stoe, poete facundissimi, in invictissimæ Reginæ Gallorum Annæ Immaturum fatum elegia cui titulus Threnos.

les mathématiques (1), fut un des ſecrétaires de la reine-ducheſſe.

Anne de Bretagne aimait & encourageait les artiſtes dans tous les genres; les ſcribes, les enlumineurs & les peintres les plus habiles furent employés par elle, les uns à l'exécution de manuſcrits contenant diverſes matières, les autres à des tableaux & à des portraits, pour leſquels elle avait une véritable paſſion. Il eſt facile de juger de l'importance & du nombre des objets qu'elle fit faire en ce genre, en parcourant les regiſtres de l'Argenterie royale pendant les années de ſon double règne.

Le 16 décembre 1492, *François Robertet*, ſecrétaire de Madame de Bourbon, Anne de Beaujeu, un des hommes les plus ſpirituels & les plus polis de la cour, recevait trente-cinq livres tournois pour avoir fourni des patrons de chaînes & de bagues (2); ces chaînes devaient être diſtribuées aux dames & aux filles d'honneur que la reine croyait dignes de porter l'or-

(1) Voyez au chapitre ſuivant l'indication de pluſieurs épîtres latines compoſées par Fauſtus Andrelinus pour Anne de Bretagne.

(2) Voir mes Appendices n° 2, *Extrait des Comptes*, § II, n° 2, *Officiers-ſerviteurs*, &c.

dre de la Cordelière qu'elle avait fondé. Cet ordre consistait dans une plaque d'or assez large nommée *gorgery*, suspendue au cou, formée d'une double lettre entrelacée, émaillée rouge & blanc. Chaque lettre était entourée d'une cordelière émaillée noir & ciselée (*kamoissé*) (1). La plaque destinée à la reine était formée de trente-deux doubles AA romains ; une autre qui se composait de doubles SS & de doubles ZZ, appartenait à Mademoiselle de Montsoreau (2). La même année, *Jean Barbedor*, joaillier de Paris, vendait à la reine un camaïeu divisé en trois compartiments : dans le premier était peinte la figure de la Vierge ; dans le second, celle de saint Michel ; dans le troisième, la face du roi Louis, dernier décédé, c'est-à-dire de Louis XI. Au dessus on voyait un pélican garni de plusieurs rubis & environné du cordon de Saint-Michel (3). Ce bijou précieux, destiné à Charles VIII, lui avait été offert par sa femme au mois de janvier 1492, premier jour

(1) Voir Ducange, *Glossaire*, au mot *Camocatus*.

(2) Voir mes Appendices n° 2, *Extrait des Comptes*, § III, ch. III, *Orfèvrerie*, *Diamants*, *Bijoux*.

(3) *Idem*.

de l'an qui ſuivit leur mariage. Arnoul de Viviers, orfèvre de la ducheſſe de Bourbon, un des plus habiles ouvriers de ce temps, avait été chargé de fournir une chaîne d'or ronde, torſe, faite de tuyaux à jour unis par un fil d'or bruni & ciſelé (1). Au jour, de l'an de cette même année, *Jehan Lefèvre*, *Jehan Dol*, *Baudichon Duhamel*, *Antoine Boutet*, tous quatre ſes tapiſſiers, recevaient trois écus d'or, des draps de laine & des fourrures, en récompenſe des ſervices qu'ils avaient rendus, & pour avoir exécuté quelques-unes de ces belles pièces *à hiſtoires* dont le château d'Amboiſe était orné. Un détail emprunté aux comptes de l'ameublement de ce château nous fait connaître combien les tapiſſeries de tout genre y étaient nombreuſes : pendant le mois d'octobre de l'année 1494, le duc & la ducheſſe de Bourbon étant venus faire une viſite au roi, les deux grandes cours du château furent tendues de ces tapiſſeries ; il ne fallut pas moins de quatre milliers de crochets pour les ſuſpendre. Ce devait être un ſpectacle curieux que l'expoſition de toutes ces tapiſſeries,

(1) Voir mes Appendices, n° 2, *Extrait des Comptes*, § III, ch. III, *Orfèvrerie*, *Diamants*, *Bijoux*.

ſur leſquelles étaient repréſentés non ſeulement des traits d'hiſtoire ſainte, mais encore les héros célèbres des romans de chevalerie, & même quelques faits de l'hiſtoire contemporaine. On y voyait *les travaux d'Hercule, le ſiége de Troyes, la deſtruction de Jéruſalem, le roman de la Roſe, l'hiſtoire des Sibylles, de Moïſe, de Nabuchodonoſor, de Jonathas, le triomphe des neuf preux.* On y voyait auſſi, diviſée en neuf pièces, la bataille de Formigny, livrée en 1450, dans laquelle Charles VII triompha des Anglais (1).

Anne de Bretagne honora d'une protection très-efficace les ſculpteurs, les peintres, les enlumineurs, français ou italiens, qui furent nombreux à la cour, ſous Charles VIII & Louis XII. Charles VIII, après l'expédition de Naples, ramena d'Italie des artiſtes habiles en pluſieurs genres, auxquels il payait penſion. Il y avait des architectes, des ſculpteurs, des peintres, des enlumineurs, des orfèvres, des ſtucateurs, des ouvriers en bois, des tailleurs, des brodeurs, des jardiniers. Quelques-uns ſont reſtés célèbres, tels que *Jean Joconde, deviſeur*

(1) Voir mes Appendices, n° 2, *Extrait des Comptes*, § III, ch. III, *Tapiſſeries*.

de bâtiments, *Dominic de Courtonne*, *faiſeur de chaſteaux*. Le premier a conſtruit le pont Notre-Dame, le ſecond l'Hôtel-de-Ville, à Paris; parmi les peintres, meſſire *Guido Mazzoni Paganino*, & auſſi *Modanino*, parce qu'il était de Modène, a été fait chevalier par Charles VIII; il eſt auteur du tombeau de ce roi (1).

Anne de Bretagne employa ces artiſtes, que Charles VIII avait établis à Tours, d'où on les appelait pour exécuter les œuvres de toutes ſortes qui leur étaient demandées. En 1496, un d'entre eux, ſans doute le chevalier *Guido*, ornait de peintures le parement du lit de la reine (2).

(1) *Etat des gages des ouvriers italiens employés par Charles VIII;* publié d'après un manuſcrit de la Bibliothèque nationale, communiqué et annoté par M. Anatole de Montaiglon. — *Archives de l'Art français*, &c. 1851-1852, t. I. p, 94. — Le commentaire joint à cette pièce importante par M. de Montaiglon eſt des plus intéreſſants.

(2) Voici l'article entier, qui renferme un détail technique aſſez curieux : « A Jehan Garnier ſellier, demourant au dit Tours, la ſomme de quatre livres, quinze ſols tournois, à luy ordonnée pour ung grant cuir de bueuf blanc paſſé par alung de glaz, par lui baillé & livré à ung paintre que le Roy avoit faict venir

Un des plus grands ſculpteurs français de la Renaiſſance, Michel Colomb, était né en Bretagne, à Saint-Pol-de-Léon, vers l'an 1460. Encouragé dans ſa jeuneſſe par François II & ſa fille, il travailla pour Louis XI, Charles VIII & pluſieurs autres ſouverains de l'Europe. En 1507, Anne de Bretagne le chargea de ſculpter les figures qui ornent le tombeau qu'elle fit élever à ſon père & à ſa mère, qu'on admire encore aujourd'hui à Nantes, dans l'égliſe cathédrale (1).

d'Itallie, au quel la dicte dame a fait faire & paindre le parement de ſon lit, &c. »

(1) Voyez, dans les *Archives de l'Art français*, deux pièces relatives à Michel Colomb & aux travaux du tombeau de François II. *Documents*, tome I, p. 425 : Pièce relative à l'achèvement d'un autel commencé par lui pour l'égliſe des Carmes de Nantes, communiquée par M. B. Fillon. t. III, p. 104 ; lettres d'Anne de Bretagne, du 18 fév. 1493, en faveur du couvent des Carmes de Nantes, en conſidération de ce qu'il renferme le tombeau de ſon père, le duc François II, par Michel Colomb. Au ſujet de cet artiſte & de ſes trois neveux, Renaut, ſculpteur, Baſtien François, architecte, Francois Colomb, enlumineur, qui prenaient part à ſes travaux, voyez les *Analectes hiſtoriques* de M. Le Glay. Paris, 1838, in-8°. — *Nouveaux Analectes*, &c. Lille, 1852, in-8°.

Une école d'artiſtes français, habiles dans tous les genres, s'était formée à la cour, ſous l'heureuſe influence de Charles VIII, de Louis XII, d'Anne de Bretagne. Aux témoignages empruntés aux comptes de dépenſes, j'en ajouterai un autre qui n'eſt pas moins curieux, que je trouve dans un long commentaire ſur le dernier titre des *Pandectes*. Jean Brèche, avocat, né à Tours, qui floriſſait dans la ſeconde moitié du XVIe ſiècle, eſt auteur de ce commentaire. Après avoir donné l'explication du mot *monument*, il ajoute qu'un certain nombre de monuments eſt conſacré aux morts; qu'on en trouve à Rome & en France, principalement à Saint-Denis : « Tu verras, entre autres, le monument de marbre deſtiné à Louis XII, fait avec un art admirable, plein d'élégance, dans notre célèbre ville de Tours, par l'habile ſculpteur *Jean Juſt;* car notre ville de Tours abonde en artiſtes excellents de tout genre. Parmi les ſculpteurs, il y a eu *Michel Colomb*, notre compatriote; il y a paſſé toute ſa vie dans une grande célébrité, ſans que perſonne ait jamais pu le ſurpaſſer. Parmi les peintres, *Jean Fouquet*, ses fils *Louis* & *François*. *Jean Poyet* fut leur contemporain, très-ſupérieur

certainement aux Fouquet eux-mêmes dans la perſpective & la peinture. A ces artiſtes ont ſuccédé *Jean d'Amboiſe*, *Bernard* & *Jean de Poſé* (1). »

Parmi les peintres français que la reine a employés & qu'elle a ſpécialement honorés de ſes faveurs, je dois une mention particulière à Jehan Bourdichon, valet de chambre de Charles VIII, peintre en titre d'office de ce roi, de Louis XI, ſon père, de ſes ſucceſſeurs Louis XII & François Ier. Il fut un des artiſtes

(1) ...ubi inter alias videas monimentum marmoreum Ludovico XII dicatum, miro & eleganti artificio factum in præclariſſima civitate noſtra Turonenſi à Joanne Juſto, ſtatuario elegantiſſimo. Scatet enim celebris hæc ipſa noſtra Turo omni artificum excellentiſſimorum genere : inter ſtatuarios & plaſtas extitit Michael Columbus homo noſtras & qui cœlebs totam vitam egit : quo certe alter non fuit præſtantior; inter pictores, Joannes Foucquettus atque ejuſdem filii, Lodoïcus & Franciſcus. Quorum temporibus fuit & Joannes Poyettus, Fouquettiis ipſis longè ſublimior optices & picturæ ſcientia. Hos demum ſequuti ſunt Joannes Ambaſius, Bernardus & Joannes Depoſæus, &c. (*Joannis Brechei Turoni jureconſulti ad titulum Pandectorum de verborum & rerum ſignificatione commentarius*, *cum indice*, &c. Lugduni, 1547, in-f°, p. 410, & p. 439 de l'édition de Genève, 1659, in-fol.)

les plus féconds & les plus habiles de ſon temps : Tableaux d'hiſtoire, miniatures, portraits, panoramas de ville, bannières, étendards, armoiries, ornements, il a tout entrepris. Né en 1457, il figure ſur les comptes de dépenſes, dès 1484, avec le titre de peintre du roi ; au mois de juin 1520, à l'occaſion de la fameuſe entrevue, au camp du Drap-d'Or, entre François Ier & Henri VIII, c'eſt encore Jean Bourdichon qui eſt chargé de peindre un ſaint Michel avec ſes attributs, ainſi que les écuſſons, les bannières & les pavillons. Pluſieurs fois Anne de Bretagne eut recours au talent de cet artiſte fécond : au mois de novembre 1492, elle lui faiſait payer cinquante livres tournois qu'il devait convertir en un habillement, pour le récompenſer d'avoir fait & enluminé pluſieurs hiſtoires qui lui étaient deſtinées. Les années précédentes, Charles VIII lui avait commandé un aſſez grand nombre de tableaux, entre autres, quatre portraits au vif, c'eſt-à-dire d'après nature : ceux de Charles VIII lui-même en buſte & en pied ; celui d'Anne de Bretagne & celui de ſa couſine la princeſſe de Tarente. Déjà, en 1484, il avait reçu neuf cents livres tournois pour avoir peint quarante tableaux repréſentant les chevaliers

de l'ordre de Saint-Michel, à commencer par le fondateur, le roi Louis XI, pour qui Bourdichon avait exécuté des peintures dans plusieurs genres. En 1491, il peignit pour la reine les modèles de ses monnaies de Bretagne, de douze *façons différentes, faits de fin or & de fin argent*, la représentation de la ville & du château de Nantes, de diverses *façons & couleurs*. En 1507, quand François de Paule mourut, au couvent des Minimes, au Plessis-lès-Tours, ce fut Jean Bourdichon que la reine chargea de faire le portrait du saint homme, ainsi que l'artiste l'a déclaré dans le procès-verbal de canonisation daté de l'an 1513. Il dit avoir moulé ses traits restés intacts depuis douze jours, afin de les peindre plus exactement (1).

(1) Il y a quelques années, le nom de Jean Bourdichon était connu à peine. Si je puis esquisser maintenant la biographie de cet artiste, c'est grâce aux études de M. le comte de Laborde sur les Arts en France, ainsi qu'aux recherches de mes confrères de l'Ecole des Chartes, Douet d'Arcq, Salmon, Vallet de Viriville, Anatole de Montaiglon. Les premières pièces relatives à Bourdichon ont été publiées en 1850, par M. de Laborde, t. I, p. 172, de la *Renaissance des Arts à la Cour de France*, &c. — *Peinture*, Paris, 1850, & *Additions*, 1855, p. 745. En 1855, le tome IV des *Archives*

Jean Perréal, ou Jean de Paris, qui fut peintre des rois Charles VIII, Louis XII & François Ier, partagea certainement avec Bourdichon les faveurs d'Anne de Bretagne. Ce fut lui, comme je l'ai dit plus haut, qui préſenta Jean Le Maire de Belges à la reine, & vanta ſon talent dans l'art d'écrire, ce qui ſuppoſe une certaine influence. Louis XII avait emmené Jean Perréal dans ſon expédition de 1510, dirigée contre Veniſe. « Jean de Paris, ſatisfit par grande « induſtrie à la curioſité de ſon office, & re- « produiſit avec fidélité les villes, châteaux « de la conquête, & l'aſſiette d'iceux, la vo- « lubilité des fleuves, l'inégalité des monta- « gnes, la planure du territoire, l'ordre & « déſordre de la bataille !... l'effroi des fuyants, « l'ardeur & impétuoſité & l'exhaltation & « hilarité des triomphants (1). » Mais l'artiſte, vaincu par les fatigues du voyage, tomba malade en route, & fut ſur le point de

de l'Art français, commençait par une ſérie de pièces inédites relatives au même artiſte. Je ne doute pas que d'autres pièces ne ſoient éparſes dans les documents relatifs à la maiſon de nos rois.

(1) Bibliophile Jacob, *Hiſt. du XVIe ſiècle*, t. IV, p. 167.

mourir, ce qui l'empêcha de mettre la dernière main aux esquisses qu'il avait préparées (1).

Anne de Bretagne avait dans cet artiste une grande confiance & dut mettre plusieurs fois son talent à l'épreuve. Au mois de juin 1505, elle autorisait Raoul Herault, trésorier général de ses finances, à lui confier différentes pièces de sa vaisselle d'or, pour y placer sa devise. Quand la reine-duchesse mourut, en 1514, *Jean Perréal* fut chargé de peindre son effigie, qu'il avait prise sur le vif. Ce fut lui qui donna les modèles des écussons représentant les armoiries & les devises de la défunte, aussi bien que les emblèmes qui ornaient son lit funéraire; enfin c'est à lui qu'on doit attribuer les miniatures qui décorent le manuscrit de la relation de ses obsèques, composée par le roi d'armes *Pierre Choque*, dit *Bretagne* (2).

Sans parler des tableaux de sainteté, en or, en

(1) Comte de Laborde, *Renaissance des Arts à la Cour de France*, &c, *Additions* au t. I, p. 748.

(2) Voir plus loin, livre V, chap. 3, *Funérailles*. Sur les rapports qui ont existé entre Jean Perréal & Jean Le Maire de Belges, il faut consulter plusieurs lettres publiées par M. Le Glay, dans ses *Analectes historiques*, Paris, 1838, & Lille, 1852, in-8°.

argent, en ivoire ou en bois, habilement travaillés, dont la reine avait formé une collection considérable, je signalerai une série d'autres tableaux peints à l'huile. Un certain nombre de ces tableaux avait été rapporté par Charles VIII de son expédition d'Italie. Malheureusement l'inventaire ne donne aucun détail ; il est présumable que plusieurs de ces tableaux étaient dus aux grands maîtres italiens du XVe siècle. Je trouve la mention de cinq madones avec l'enfant Jésus. Voici comment sont désignées les deux premières : *Ung tableau paint où est Notre-Dame tenant son enfant à la mode antique, de coleur noire. — Ung tableau de Notre-Dame tenant son enfant entre ses bras, paint & doré, apportés de Naples* (1).

Mais le plus grand nombre de ces tableaux consistait en portraits de personnages anciens & modernes, parmi lesquels se trouvaient quelques contemporains célèbres, en outre de plusieurs dames italiennes ; Ludovic, dit *Le More*, & son fils *Philippe-Marie Visconti*, prince de Milan, qui l'un & l'autre avaient le

(1) Voir mes Appendices, n° 2, *Extrait des Comptes*, § IV, ch. II, *Peintures*.

viſage noir, figuraient dans cette curieuſe collection (1).

Quand on parcourt les inventaires du mobilier d'Anne de Bretagne, on eſt émerveillé des richeſſes qu'il renfermait : étoffes d'or & de ſoie, vaiſſelle d'or & d'argent, diamants, bijoux de toute eſpèce, rien n'y manquait. L'art exquis déployé dans l'exécution de ces différents meubles en doublait encore la valeur. Les plus habiles ouvriers de France ou d'Italie étaient ſans ceſſe occupés par elle, ſoit à la confection d'objets nouveaux, ſoit à réparer ceux qu'elle poſſédait.

Au mois de janvier 1492, lors de ſa première couche, Anne de Bretagne avait fait venir *Arnoul de Viviers*, orfèvre de la ducheſſe de Bourbon, qui exécuta pour elle treize pièces de vaiſſelle d'or ; plus tard, *Henry*, orfèvre du roi, ajouta huit pièces. Aux différentes entrées qu'elle fit à Nantes, à Paris, à Lyon, d'autres pièces de vaiſſelle d'or lui furent offertes. Elle en prenait le plus grand ſoin & ne manquait pas d'y faire mettre ſes armes ou ſa deviſe par les

(1) Voir mes Appendices, n° 2, *Extrait des Comptes*, § IV, ch. II, *Peintures*.

peintres habiles attachés à ſa maiſon ; on a vu précédemment que Jean Perréal, peintre du roi, fut chargé de ce ſoin en 1505 (1).

La vaiſſelle d'argent ſurtout était remarquable par les ornements & les figures d'*hommes ſauvages* ou d'*animaux* qui la décoraient.

Anne était prodigue de toutes ces richeſſes : quels que fuſſent le rang, les qualités des perſonnes admiſes en ſa préſence, chacune d'elles emportait un cadeau, en ſouvenir de la viſite qu'elle lui avait rendue. Brantôme a ſignalé ce fait (2); un écrivain du XVIIe ſiècle, qui ne connaiſſait pas les mémoires, inédits alors, du ſieur de Bourdeille, parle auſſi de cette magnificence dont la tradition s'était perpétuée juſqu'à lui : « Les curieux, dit-il, n'ignorent pas que cette très-libérale princeſſe « avoit un cabinet & une galerie pleins de diamants, de perles, de rubis, d'émeraudes « & autres pierres précieuſes, dont elle faiſoit des préſents au femmes des capitaines &

(1) Voir page 22, & Appendices, n° 2, *Extrait des Comptes*, § III, ch. IV. *Vaiſſelles d'or & d'argent.*

(2) *Dames illuſtres*, t. V, p. 6, des *OEuvres complètes*, in-8°.

« héros qui avoient acquis de l'honneur & de « la gloire dans les armées, & fidèlement ſervi « au roy Louis XII, ſon mari, lequel n'étoit « pas beaucoup libéral, par la crainte qu'il « avoit de fouler ſon pauvre peuple, dont il étoit « le père (1). »

(1) *Eloges & vies des Reines, des Princeſſes & des Dames illuſtres*, &c. par Hilarion de Coſte, Paris, 1647, in-4°, 2 vol. T. I, p. 6.

CHAPITRE DEUXIEME.

Goût d'Anne de Bretagne pour les livres, très-répandu parmi les princes & les grands ſeigneurs de ſon temps. — Sa bibliothèque. — Antoine Vérard lui dédie pluſieurs ouvrages imprimés par lui. — Manuſcrits compoſés pour elle. — Chroniques de Bretagne de Pierre Lebaud. — Hiſtoire des Femmes illuſtres d'Antoine Dufour. — Recueil des épîtres latines & françaiſes adreſſées par la reine à Louis XII pendant les guerres d'Italie, avec les réponſes, & quelques autres manuſcrits.

SI la reine déploya une grande magnificence dans ſes ameublements, elle appliqua auſſi aux livres un goût très-prononcé, très-délicat. Ce goût lui avait été inſpiré dès ſa jeuneſſe par ſon père d'abord, le duc François II, qui avait réuni, à ſon château de Nantes, une bibliothèque aſſez nombreuſe, & plus tard par les rois Charles VIII & Louis XII, tous deux fort amateurs des beaux livres imprimés ou manuſcrits. A l'époque où floriſſait Anne de Bretagne, il y avait déjà pluſieurs ſiècles que l'uſage des collections de livres était répandu dans les différentes contrées de

l'Europe : en Angleterre, en Italie, mais ſurtout dans les provinces qui compoſent aujourd'hui la France. Parmi les rois & les reines, les princes & les princeſſes de leur famille, parmi les grands feudataires de la couronne, & même les ſimples barons, on pourrait en citer pluſieurs qui avaient auſſi le goût des livres. Sans remonter plus haut que ſaint Louis, il faut d'abord nommer ce roi lui-même ; ſous la direction de ſa mère, Blanche de Caſtille, il avait reçu une éducation trop libérale pour ne pas aimer les beaux livres. Il en fit écrire un aſſez grand nombre, fit traduire & copier pluſieurs fois les différentes parties de la Bible, & raſſembla une collection de quelques centaines de volumes. Malheureuſement cette collection fut diſperſée à ſa mort, car il légua ſes livres, moitié à la Sainte-Chapelle, moitié aux ordres mendiants.

C'eſt à Charles V que revient l'honneur d'avoir rendu facile à tous ceux qui voulaient étudier, l'accès de la collection formée par ſes ſoins. Le roi Jean, ſon père, ne lui avait laiſſé que peu de volumes ; il en réunit dans ſon château du Louvre près d'un millier, & n'épargna aucun ſoin, aucune dépenſe pour en aſſurer la conſer-

vation (1). Les frères de Charles V, Jean duc de Berry, Philippe-le-Hardi duc de Bourgogne, Louis duc d'Orléans, montrèrent auſſi beaucoup d'ardeur pour les livres. Leurs collections renfermaient ſurtout des chefs-d'œuvre de peinture & de calligraphie exécutés par leur ordre, & bien ſouvent ſous leurs yeux. Les trois ducs de Bourgogne ſucceſſeurs de Philippe-le-Hardi imitèrent le bon exemple que ce prince leur avait donné; la bibliothèque des ducs de Bourgogne, bien diminuée par le temps & les révolutions, conſervée aujourd'hui à Bruxelles, paſſe avec raiſon pour un des riches dépôts de manuſcrits de l'Europe (2).

Jean, duc de Berry, a été le plus fougueux, le plus rapace des princes français du xve ſiècle. La collection qu'il avait formée comprenait

(1) Voir Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, &c., t. II, p. 15. — Voir auſſi un mémoire que j'ai publié dans la *Revue archéologique*, année 1852 : *Comptes des dépenſes faites par Charles V, dans le château du Louvre*, p. 10.

(2) Voyez *Mémoire hiſtorique ſur la Bibliothèque dite de Bourgogne*, &c., par de La Serna Santander, Bruxelles 1809, in-8°. — *Catalogue d'une partie des livres compoſant l'ancienne bibliothèque des Ducs de Bourgogne*, &c., par G. Peignot, 1830. in-8°.

les plus beaux manuſcrits de cette époque; il employait juſqu'à la violence pour ſe les procurer.

Louis, duc d'Orléans, mit plus de probité, mais non moins d'ardeur, dans la compoſition de ſa bibliothèque. Pendant la démence de Charles VI, alors qu'il occupait, à Paris, la place du ſouverain, nous le voyons réuniſſant dans ſon hôtel des frères prêcheurs, des ſcribes, des enlumineurs & des peintres. Les uns étaient chargés de continuer la traduction françaiſe de la Bible, commencée par ordre du roi Jean, les autres de copier & d'orner des manuſcrits, ou bien de couvrir de peintures les parois de ſa bibliothèque. Nous connaiſſons les ſommes élevées qu'il a payées, ſoit à des libraires, ſoit à des relieurs de Paris, pour l'achat ou la confection de très-beaux volumes. Son fils Charles d'Orléans avait encore augmenté cette bibliothèque, qui fut tranſportée par ſes ſoins dans le château de Blois. On y trouvait pluſieurs exemplaires de Virgile & d'Horace, que ce prince, un des plus agréables poètes du XVe ſiècle, a dû quelquefois conſulter (1).

(1) Voyez l'opuſcule que j'ai publié ſous le titre

Louis XI a auſſi beaucoup aimé les livres ; il honora d'une protection toute particulière Jean Fouquet & Jean Bourdichon, les plus habiles peintres français de ſon temps. Il encouragea l'introduction & l'établiſſement de l'imprimerie dans ſa ville capitale. Pluſieurs autres traits de ſa vie prouvent ſon goût pour les lettres ; ſeulement il y mêlait cet eſprit moqueur & plaiſant qui lui fit prendre part, dans ſa jeuneſſe, à la rédaction du recueil célèbre des *Cent Nouvelles Nouvelles*. C'eſt lui qui diſait, en parlant d'un prélat de ſon royaume qui avait une très-belle & très-nombreuſe bibliothèque & ne liſait jamais, qu'il reſſemblait à un boſſu qui avait une belle groſſe boſſe ſur le dos & ne la voyait pas (1).

Quant à ſon fils Charles VIII, bien que ſon éducation n'ait pas été très-libérale, il s'eſt montré toute ſa vie amateur des objets d'art, quels qu'ils fuſſent : ſtatues, peintures, livres manuſ-

ſuivant : *Bibliothèque de Charles d'Orléans à ſon château de Blois*, en 1437, Paris, 1843, in-8° (*Extrait de la Bibliothèque de l'école des Chartes*, t. V, 2e ſérie, p. 57), avec des *additions*.

(1) Brantôme, *Capitaines étrangers*, t. I, p. 434 des *OEuvres compl.*, in-8°.

crits ou imprimés. Lors de la conquête de Naples, il ne manqua pas de s'emparer de la bibliothèque publique de cette ville, pour la joindre à la ſienne, qui ſe trouvait alors au château de Blois. Louis XII imita ſon exemple ; après la priſe de Novare, il fit tranſporter en France la bibliothèque des ducs de Milan, dans laquelle on ne comptait pas moins de mille manuſcrits en diverſes langues (1).

Entre les princes du ſang royal dignes de fi-

(1) On peut conſulter, ſur l'enlèvement de la bibliothèque royale de Naples par Charles VIII, Tiraboſchi, *Storia della litteratura italiana*, t. VI, partie 1re, page 113 de l'éd. in-4°. Quant à Louis XII, il ne fut pas moins curieux que ſon devancier de ce genre de conquêtes. Voici quelques détails que j'emprunte à des notes manuſcrites que l'abbé de St-Léger a faites ſur ſon exemplaire de l'*Eſſai hiſtorique ſur la bibliothèque du Roi* (de Leprince), 1782, in-18 : « La bibliothèque des ducs de Milan était compoſée d'environ 1,000 manuſcrits grecs, latins, italiens & français. Le catalogue dreſſé en janvier 1426 de celle que poſſédait à Pavie Philippe-Marie Viſconti & qui avait enſuite paſſé à Louis Marie Sforce; après la priſe de Novare, elle fut apportée en France par ordre de Louis XII. Ce catalogue, dis-je exiſtait encore dans la bibliothèque du comte de Firmiani, gouverneur général de la Lombardie, mort en 1782. »

gurer parmi les bibliophiles français du Moyen-Age, il eſt juſte de ſignaler preſque tous ceux de la maiſon de Bourbon, depuis Louis premier du nom, petit-fils de ſaint Louis, juſqu'à Charles, ce connétable de France qui fut traître à ſon pays. Les uns & les autres ont contribué à l'accroiſſement d'une bibliothèque nombreuſe dans laquelle on comptait pluſieurs centaines de manuſcrits enrichis de miniatures & couverts des reliures les plus ſplendides. On y remarquait auſſi un grand nombre d'ouvrages français imprimés ſur vélin, avec des miniatures & des lettres peintes en or & en couleur. Quand les commiſſaires du roi ſe ſaiſirent, en 1521, de cette bibliothèque, qui ſe trouvait au château de Moulins, elle renfermait plus de ſix cents volumes (1).

Je pourrais ajouter d'autres détails du même genre relatifs aux ducs de Nemours, aux comtes d'Armagnac, d'Angoulême, aux ſeigneurs de la Gruthuſe, d'Urfé & de Graville, dont les collections ont contribué d'une manière notable à

(1) Voir le *Catalogue de la bibliothèque des Ducs de Bourbon*, que j'ai publié p. 43 des *Mélanges de la Société des Bibliophiles françois*, 1850, in-8°.

l'accroiſſement de notre Bibliothèque Impériale; mais ceux que je viens de donner ſuffiſent pour démontrer combien le goût des livres était répandu en France à la fin du XVe ſiècle.

D'après le ſeul document que j'ai pu découvrir relatif à l'enſemble de la bibliothèque formée par Anne de Bretagne (1), on y trouvait des livres manuſcrits & imprimés en latin, en français, en italien, en grec & en hébreu. Onze cent quarante volumes, pris à Naples par Charles VIII, avaient été donnés à la reine, & ajoutés par elle à ceux qu'elle faiſait faire, ou bien qui lui étaient dédiés, à ceux qu'elle avait apportés du château de Nantes, lors de ſon mariage avec Charles VIII. On peut donc, ſans exagération, fixer au chiffre de treize à quinze cents volumes l'enſemble de cette bibliothèque. Les ouvrages de piété, ceux qui traitaient de ſciences, de philologie, d'hiſtoire, devaient s'y trouver en plus grand nombre que les ouvrages profanes, tels que les fabliaux ou les romans de chevalerie.

On s'étonnera peut-être de voir figurer dans la

(1) Voir mes Appendices, n° 2, § I, *Index des Comptes de Dépenſes manuſcrits ou imprimés*. Ann. 1498.

collection de la reine-duchesse des ouvrages en *grec* & en *hébreu;* mais il ne faut pas oublier qu'elle avait étudié les deux langues savantes, que le caractère de son esprit était par-dessus tout sérieux; un peu de pédantisme pouvait bien encore s'y être mêlé. Elle avait des livres en *parchemin & en papier, à la main & en moule* (1). Cette dernière expression, souvent employée dans les inventaires de cette époque, s'applique, comme on sait, aux livres imprimés (2). Anne de Bretagne se montra libérale envers les imprimeurs & les libraires-éditeurs célèbres; je n'en veux d'autres preuves que les ouvrages importants qui lui sont dédiés par Antoine Vérard, le plus fameux des libraires de Paris, à la fin du XVe siècle. Parmi ces ouvrages, il y en a quelques-uns de relatifs à la religion, tels que la *Légende dorée*, ou les *Epitres de saint Paul*, traduites en français; mais il y en a plusieurs autres qui appartiennent à l'histoire ou bien à la littérature, par exemple, les *Louanges de Louis XII*,

(1) Voir mes Appendices, n° 2, § I, *Index des Comptes de Dépenses manuscrits ou imprimés*. Ann. 1498.

(2) Voyez à ce sujet une note en Appendice de mon *Mémoire sur la Bibliothèque des Ducs de Bourbon*, p. 138.

par Seyſſel, les *Fables d'Eſope*, traduites en français (1). Un exemplaire de ces ouvrages dédiés à la reine, imprimé ſur vélin, orné de miniatures, de lettres en or & en couleur, lui était apporté par Vérard lui-même. Ordinairement la première miniature le repréſente à genoux, offrant ſon livre à cette princeſſe, qui le re-

(1) Voici les ouvrages offerts à la reine que je trouve indiqués dans le catalogue des livres imprimés ſur vélin de la Bibliothèque du roi. Paris, 1822, in-8°. 5 vol. (par Van Praet) :

Tome I, p. 6 : *Epîtres de ſaint Paul gloſées*... Paris, 1504, in-f°. P. 326 : *Le Tréſor de l'âme*, par Robert. Paris, 1497, in-f°. P. 329 : *Modus & Ratio de divina contemplatione*. 1506, in-4°.

Tome II, p. 3 : *Le Jeu des Echez moraliſé*. Paris, 1504, in-f°. Il y a une épître dédicatoire adreſſée par Vérard à la reine.

Tome IV, p. 190 : *Le Paſſetemps de tout homme & de toutes femmes*. Paris, 1503, in-8°. P. 329 : *Fables d'Eſope*, translatées de grec en latin & de latin en françois, par Guill. Tardif. Paris, 1490, in-f°.

Tome V, p. 24 : *La Légende dorée*, traduite par Jean de Vignay. Paris, 1493, in-f°. P. 112 : *Les Louanges du roi Louis XII*, par Cl. de Seyſſel. Paris, 1510, in-4°. P. 160 : Boccace, *Des nobles & célèbres femmes*. Paris, 1493, in-f°.

çoit, en compagnie de Charles VIII ou de Louis XII.

Tous les manuſcrits que fit compoſer, tranſcrire & enluminer Anne de Bretagne ne ſont pas, malheureuſement, parvenus juſqu'à nous. Le petit nombre de ceux que l'on connaît atteſte les ſoins, l'habileté d'exécution, les connaiſſances de ceux qu'elle chargeait de ce genre de travail. En 1498, après la mort de Charles VIII, pendant le ſéjour qu'elle fit en Bretagne, elle conçut le projet de recueillir la véritable hiſtoire de ſon pays. Elle confia ce travail à *Pierre Lebaud*, doyen de Saint-Tugdal, ſon aumônier & conſeiller. Non-ſeulement *Pierre Lebaud* conſulta les anciennes chroniques, mais encore il reçut communication, par ordre de la reine-ducheſſe, de tous les documents conſervés dans les égliſes & maiſons religieuſes, auſſi bien que dans les ſeigneuries & les municipalités de la Bretagne (1). *Pierre Lebaud* avait déjà ébauché cette hiſtoire vers 1480, alors qu'il était aumônier de la maiſon de Laval (2). Après l'avoir augmentée con-

(1) D'Argentré, *Hiſt. de Bretagne*, &c., p. 1025.

(2) Dom Lombineau, *Hiſt. de Bretagne*, &c., t. I, p. 822.

ſidérablement, il la fit tranſcrire ſur vélin, y joignit de belles miniatures, & l'offrit à ſa maîtreſſe. Ce manuſcrit exiſte; malheureuſement il eſt perdu pour la France, & fait partie de la bibliothèque du Muſée britannique (1).

J'ai dit que la reine avait pour confeſſeur un écrivain aſſez habile qui ſe nommait *Antoine Dufour*. C'était un religieux jacobin, natif d'Orléans, qui, après s'être fait recevoir docteur en théologie, vint à Paris où il ſe rendit célèbre par ſes prédications. Anne de Bretagne & Louis XII l'attachèrent à leurs perſonnes & ſe confessèrent à lui. En 1507, il était inquiſiteur de la

(1) Fonds Harleïen, n° 4371, in-f°, vél., manuſcrit du XVe ſiècle, avec miniatures & lettres ornées; 357 feuillets écrits ſur deux colonnes, avec tranches dorées. Voici le titre : *Icy commence le Livre des rois, ducs & princes de Bretaigne armoricaine, autrement nommée la moindre Bretaigne, & premièrement le Prologue de l'acteur : à très haulte, très puiſſante, & très excellente princeſſe, ma très redoubtée ſouveraine dame, Madame* Anne, *par la grâce de Dieu royne de France, & par cette meſme grâce, ducheſſe de Bretaigne,* Pierre Lebaud, *treſaurier de l'egliſe collegiale de la Magdalene à Vitré, & voſtre humble, & très obéiſſant ſubject, ſerviteur, orateur & aumoſnier, honneur & révérence, avecq prompte & deue ſubjection & obéiſſance,* &c.

foi, quand il fut nommé évêque de Marſeille. Louis XII l'avait déſigné pour l'emmener dans ſon expédition d'Italie; *Antoine Dufour* ſe diſpoſait à le ſuivre, quand il apprit que la peſte déſolait Marſeille & les environs; il quitta auſſitôt Louis XII & ſe rendit au milieu de ſon diocèſe, où il mourut de la contagion, en 1509.

Dufour compoſa pluſieurs ouvrages d'une grande importance; entre autres, il traduiſit en français tout l'Ancien Teſtament, à l'uſage d'Anne de Bretagne (1).

Antoine Dufour compoſa, dans le même but, une hiſtoire des femmes illuſtres par leurs vertus, dans laquelle on ne compte pas moins de quatre-vingt-onze notices; elle commence par la vie de la Vierge & de notre mère Eve, & finit par celle de Jeanne d'Arc. Les femmes de l'ancien monde ſacré ou profane, telles que Diane, Niobé, Pénélope, Didon, Sapho, Athalie, Eſther, y figurent en majorité. Celles du Moyen-Age & de la Renaiſſance ne s'y trou-

(1) Notice ſur Ant. Dufour. *Bulletin du Bibliophile*, de Techener, numéro de janv. 1846. Le manuſcrit de cette traduction avec miniatures faiſait partie de la Bibliothèque Séguier.

vent qu'en très-petit nombre : Helène, Théodelinde, Irinès, Amalaſonthe, Griſelidis, Baptiſte Malateſta, Jeanne de Naples & Jeanne d'Arc. Preſque toutes ces notices ſont précédées d'une miniature qui repréſente une des principales actions de la vie de la perſonne à qui la notice eſt conſacrée. La plus curieuſe eſt celle de Jeanne d'Arc. On voit cette héroïne montée ſur un cheval blanc, caparaçonné or & rouge, couverte d'une armure toute dorée, celle-là même que, d'après un document authentique, Charles VII lui avait donnée pour aſſiſter à ſon ſacre (1).

Une première miniature, plus grande que les autres, ſert de frontiſpice ; elle repréſente Anne de Bretagne aſſiſe au milieu des dames de ſa cour, toutes debout. L'auteur à genoux, en habit de jacobin, lui offre ſon livre ; il eſt accompagné d'un de ſes frères en religion. Cette miniature eſt entourée d'une bordure parſemée d'A couronnés (2).

(1) Voyez un extrait de la *Chambre des Comptes* que j'ai cité, p. 659 des *Femmes célèbres de l'ancienne France*. Paris, 1848, in-12.

(2) Ce manuſcrit, après avoir fait quelque temps partie de la bibliothèque de M. le marquis de Coiſlin,

Il y avait au dernier ſiècle, dans la bibliothèque d'un amateur célèbre, Combouſt de Coiſlin, évêque de Metz, un beau manuſcrit en vélin, couvert de velours, orné de fermoirs en vermeil, enrichi de grandes & belles miniatures. Ce manuſcrit comprenait pluſieurs épîtres en vers latins, avec une traduction françaiſe, adreſſées par Anne de Bretagne à Louis XII, & des réponſes de ce prince, écrites pendant la guerre du Milanais. Le poète latin lauréat, Fauſtus Andrelinus, dont j'ai parlé précédemment, à propos des ſerviteurs écrivains qui entouraient la reine, avait été chargé principalement de la rédaction des épîtres latines. Macé de Villebreſme, valet de chambre du roi, Jean d'Auton, le chroniqueur officiel de Louis XII, Jean Le Maire de Belges & quelques autres traduiſirent ces épîtres en français. Elles étaient remplies de détails précieux ſur les expéditions d'Italie. Ces épîtres furent envoyées à Louis XII, qui fit

a été vendu en 1846; il appartient, je crois, maintenant à un amateur de Paris, M. G. de S. On peut lire une notice aſſez détaillée ſur ce volume dans le *Bulletin du Bibliophile*, de J. Techener, numéro de janvier 1846. Voyez auſſi les *Femmes célèbres de l'ancienne France*, &c. Paris, 1848, in-12. Appendices, p. 591.

faire les réponſes par Jean Le Maire de Belges. Une des miniatures repréſente le roi aſſis ſur ſon trône tout fleurdeliſé, dictant une de ces réponſes à un ſecrétaire qui l'écrit à genoux. Un jeune homme debout, vêtu à l'italienne, un turban dans ſa main, une paire d'ailes aux épaules, image du vent *Boræas*, s'apprête à la porter; dans une autre miniature, Louis XII, aſſis devant une table, écrit lui-même la réponſe; ſon armure eſt près de lui ſur une autre table; dans le fond de la ſalle, pluſieurs courtiſans ſont debout. Devant la porte, au dehors, un cheval tout ſellé eſt tenu par trois ſerviteurs. Il y avait encore dans ce beau manuſcrit, trois miniatures dans leſquelles Anne de Bretagne & ſes filles d'honneur étaient repréſentées (1). J'aurai l'occaſion de décrire ces trois miniatures dans une autre partie de mon travail (2).

Je trouve auſſi, parmi les manuſcrits de la Bibliothèque Impériale, deux volumes compoſés pour Anne de Bretagne qui méritent à tous

(1) Montfaucon, t. IV, p. 107 & ſuiv. des *Monuments de la monarchie françaiſe*, a donné ſur ce manuſcrit qu'il avait vu, une notice très-détaillée. Il a fait graver les différentes miniatures qui le décoraient.

(2) Livre V, chap. I, *Appartements de la reine*.

égards d'être ſignalés. Le plus remarquable eſt un petit in-folio ſur vélin, contenant le texte original du poème de Jean Marot ſur la révolte de Gênes. Je dis à deſſein le texte original, parce que les différences entre ce manuſcrit & le texte des éditions imprimées du poème ſont notables, principalement en ce qui tient au langage. Une dédicace à la reine, placée en tête du manuſcrit, n'eſt pas non plus la même que celle des imprimés. Ce volume eſt orné de onze grandes miniatures d'une beauté remarquable. Les huit premières ſont dues à la même main que celle qui a exécuté les miniatures du fameux livre d'Heures d'Anne de Bretagne, que je vais décrire plus loin. La miniature de dédicace, qui repréſente cette princeſſe aſſiſe, recevant le livre de la main de Jean Marot, eſt un chef-d'œuvre du genre, qui eſt heureuſement dans un état parfait de conſervation (1).

L'autre volume, ſans être auſſi remarquable d'exécution que celui qui précède, ne manque pas non plus d'intérêt. Il eſt compoſé de ſept grandes feuilles de vélin, dont les deux dernières

(1) Voir, à mes Appendices, n° 3, § I, la deſcription de ce volume.

ſont ornées d'un aſſez grand nombre de blaſons peints en or & en couleur. C'eſt une relation du voyage de la reine de Hongrie, depuis Veniſe juſqu'à Budda, & des cérémonies qui eurent lieu à l'occaſion du mariage de cette jeune princeſſe.

Je dirai plus loin comment Anne de Candale, petite-fille de Gaſton de Foix, couſine de la reine-ducheſſe, fut déſignée par elle pour épouſer Ladiſlas, roi de Hongrie, de Pologne & de Bohême (1). *Pierre Choque*, roi d'armes d'Anne de Bretagne, eſt auteur de cette relation très-curieuſe. Il n'omet aucune circonſtance des cérémonies du mariage; il y ajoute des détails intéreſſants ſur les pays lointains qu'elle traverſe. Les cadeaux offerts à la fiancée, la pompe déployée pour la recevoir, les fêtes célébrées avant & après les noces, donnent une idée impoſante de la cour des rois de Hongrie au commencement du XVIe ſiècle (2). Pierre Choque ne fut

(1) Voir au livre IV, chap. II.

(2) *Diſcours des Cérémonies du ſacre & mariage d'Anne de Foueix avec Ladislaus, roy de Hongrie, Poloïgne, Bohéme*, &c. Ms. de la Bibliothèque Impériale. Voir à mes Appendices, n° 1, § III, le texte complet de ce diſcours.

pas ſeulement un ſerviteur zélé de la reine-ducheſſe, habile à blaſonner les armoiries des ſouverains ou des ſeigneurs de l'Europe, il fut encore un écrivain aſſez habile & un paſſable verſificateur.

J'ai parlé, dans un chapitre précédent, de ſa traduction en vers français du poème latin de Brice ſur l'incendie du vaiſſeau *la Cordelière* (1); on lui doit encore une relation très-détaillée de la mort d'Anne de Bretagne & des cérémonies qui eurent lieu aux funérailles de cette reine.

(1) Voyez livre II, chap. III. T. I, p. 190.

CHAPITRE TROISIEME.

Le Livre d'Heures d'Anne de Bretagne. — *Exécution remarquable de ce livre. — Deſcription des peintures qu'il renferme. — Calendrier, plantes, fleurs & fruits qui en décorent les marges. — Lettres ornées, vignettes. — Notice des quarante-neuf grandes miniatures. — Auteurs préſumés de ces peintures. — Conſervation de ce livre depuis la mort d'Anne de Bretagne juſqu'à nos jours. — Autres livres d'Heures qui lui ont appartenu.*

NOUS devons conſacrer une deſcription détaillée au précieux Livre d'Heures d'Anne de Bretagne que conſerve aujourd'hui religieuſement le Muſée des Souverains dans le palais du Louvre. Ce n'eſt pas ſeulement un des monuments les plus parfaits de l'art français à la fin du xve ſiècle, c'eſt encore un éclatant témoignage du goût délicat de la reine-ducheſſe, qui ſut confier aux mains de peintres habiles l'exécution du livre dans lequel chaque jour elle devait prier Dieu. Quand on ouvre ce livre, & que ſur la majeure partie des feuilles

qui le compoſent, on voit briller, avec leurs vives couleurs, les fleurs, les plantes, les fruits de la Touraine, ce riant jardin de la France, on ſe ſouvient du goût d'Anne de Bretagne pour les productions de la nature, & des jardins établis pour elle, par Charles VIII au château d'Amboiſe, par Louis XII au château de Blois. Anne de Bretagne eſt tout entière dans cette œuvre : outre ſon image pluſieurs fois reproduite, on y retrouve les ſaints de ſon pays ; chaque page repréſente les fleurs ou les fruits qu'elle avait admis dans ſon jardin, dont elle aimait à reſpirer & à ſavourer le parfum & qu'elle ſe plaiſait à cueillir.

En faiſant exécuter avec luxe & à grands frais, par les artiſtes remarquables de ſon temps, un recueil de prières à ſon uſage, Anne de Bretagne ſe conformait à une coutume qui, depuis pluſieurs ſiècles, était pratiquée dans toute la chrétienté en Europe. Pour ne donner que des exemples empruntés à la France, & pris parmi les princes qui l'ont gouvernée, je citerai l'Evangéliaire écrit vers 781, en lettres d'or, ſur vélin pourpré, pour Charlemagne & ſa femme Hildegarde ; le livre de prières de Charles-le-Chauve & la Bible appartenant au même

prince; l'Evangéliaire de l'empereur Lothaire. Je citerai principalement les deux pſautiers de ſaint Louis; le plus ancien fut la propriété de ſa mère, Blanche de Caſtille, qui le tenait de ſon mari, Louis VIII. Charles V y a mis ſa ſignature : ce beau volume eſt certainement une des plus précieuſes reliques du Muſée des Souverains. Charles V, Charles VI & les princes de leurs familles ont poſſédé des merveilles en ce genre; enfin, juſqu'à Louis XIV, même en y comprenant ce roi, il a été d'uſage que chaque prince poſſédât un ou pluſieurs livres de prières d'une grande magnificence. Non-ſeulement les nobles imitèrent leurs maîtres en cela, mais encore la bourgeoiſie elle-même porta ce luxe très-loin. Le livre d'Heures, comme un meuble de famille, ſe tranſmettait en héritage; ſur ſes marges, on inſcrivait les dates des événements mémorables, & auſſi celles de la naiſſance d'un premier né, du mariage d'une fille ou de la mort de vieux parents.

Le livre d'Heures d'Anne de Bretagne forme un volume petit in-folio, de trente centimètres de hauteur ſur dix-neuf centimètres de largeur. Sa reliure en chagrin noir date de Louis XIV; elle eſt ornée de deux fermoirs

anciens d'argent doré, au chiffre de cette princeſſe, un A gothique ſurmonté d'une couronne. Ce volume eſt compoſé de deux cent quarante feuillets d'un vélin très-blanc, très-fin & d'une pureté remarquable; il eſt enrichi de miniatures nombreuſes, d'ornements très-variés qui conſiſtent dans une reproduction des fleurs, des plantes, des fruits particuliers à la France, ſur leſquels ſont poſés des inſectes de toute eſpèce. On y trouve auſſi une multitude de lettres ornées, de petites vignettes placées, ſoit au commencement des chapitres, ſoit dans les intervalles qui ſéparent chaque verſet, ſoit dans les bouts de ligne.

Voici comment ſe diviſent les quatre cent quatre-vingt-quatre pages de ce manuſcrit: quarante-neuf grandes miniatures, qui repréſentent, ſoit différentes ſcènes de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, ſoit les évangéliſtes, les ſaints & les ſaintes; douze pages de calendrier environnées de miniatures variées; dix-ſept encadrements complets; trente-trois demi-encadrements; deux cent quatre-vingt-deux bandes contenant des fleurs, des plantes ou des fruits; deux pages de chiffres & deviſes; quatre-vingt-cinq pages blanches; quatre pages

de garde. Total : 484. La numération des pages eſt récente ; elle procède de 1 à 239, parce que les rectos ſeuls ſont numérotés. (Dans la reproduction, le numérotage ſe ſuit de 1 à 482, plus les deux pages de garde, & forme 484.)

Les grandes miniatures ſont placées dans le volume à des intervalles inégaux, en regard des premiers verſets des offices, ou en regard des prières aux ſaints figurés. La ſérie des fleurs commence au verſo du quatrième feuillet (page 10), à la marge du calendrier, & ſe termine au recto de l'avant-dernier. Les initiales couronnées L. A. A. L., chiffres d'Anne de Bretagne & de Louis XII, ſont peintes en or aux quatre coins du verſo du premier feuillet, le milieu eſt rempli par un vaſte écuſſon aux armes *Miparty de* France *& de* Bretagne, entouré de la cordelière. Les mêmes initiales ſont répétées ſur le recto du dernier feuillet ; au milieu une couronne formée d'un enroulement bleu à coquilles, dans l'intérieur deſquelles ſont placées inégalement des lettres d'or formant ces deux mots : NON MUDERA (elle ne changera pas). Sur le recto du premier feuillet & ſur le verſo du dernier, qui ſont reſtés blancs, un timbre

rouge, avec ces deux lettres entrelacées : R. F. (*République française*), & autour : *Bibliothèque Nationale;* au-dessous, d'une écriture moderne : *Suppl*t. *l.* 635. Ce sont le timbre & le numéro d'ordre de la Bibliothèque Impériale, dont ce volume a fait partie depuis 1792 environ jusqu'en 1852.

L'ornementation de ce volume comprend quatre parties bien distinctes : le calendrier, les trois cent trente-deux encadrements, les lettres ornées & les petites vignettes qui séparent les chapitres & les versets & remplissent les bouts de ligne, enfin les quarante-neuf grandes miniatures.

Les miniatures qui décorent le calendrier sont disposées en bordure, ainsi que cela se pratiquait généralement dans les livres d'Heures. Elles représentent les occupations ordinaires de la campagne pendant chacun des mois qu'elles entourent. Les paysages sont charmants & donnent une idée très-exacte de cette nature variée, fraîche & riante de la Touraine, que le peintre avait probablement sous les yeux. C'est une œuvre exécutée par un même artiste, qui n'a fait peut-être que cette partie du livre.

La miniature qui entoure le mois d'avril

m'a paru digne de remarque. Dans le fond, un château, que l'on reconnaît facilement pour être le château de Blois. Au bas de la page, un des jardins du château, celui que la reine affectionnait & qui portait ſon nom. Dans ce jardin, devant un treillage protégeant un parterre émaillé de fleurs, une jeune femme, vêtue comme l'était Anne de Bretagne dans les jours ordinaires, eſt aſſiſe à terre & treſſe une couronne ; une autre femme à genoux devant elle, lui offre une corbeille remplie de fleurs très-variées. L'artiſte n'aurait-il pas voulu repréſenter cette princeſſe dans ſon jardin du château de Blois, livrée à ces douces occupations dont elle aimait à charmer ſes loiſirs ?

La ſérie des encadrements conſacrés aux plantes, aux fleurs & aux fruits n'eſt pas ſeulement la partie la plus conſidérable de la décoration du livre d'Heures d'Anne de Bretagne, c'eſt encore celle qui récrée le plus les yeux. Elle donne à ce livre, en dehors de la queſtion d'art, un caractère tout particulier ; elle rappelle auſſi le goût très-vif de la reine pour les fleurs. S'il eſt vrai, comme on l'a dit, que toutes les plantes peintes ſur les marges de ce livre ſe trouvaient en nature dans

les jardins du château, cela fait honneur à l'habileté des horticulteurs chargés de la direction de ces jardins. Louis XII & sa femme avaient fait de grandes dépenses pour les embellir (1); il y avait le jardin haut & le jardin bas : ce dernier, bien qu'il fût le plus petit, avait reçu le nom de *Jardin de la Reine*; c'était celui qu'elle préférait. En 1510, la garde & la direction en étaient confiées à deux Italiens : *Pacello* & *Edme Marcoliano*, qui recevaient, l'un 400, l'autre 200 livres de gages. De plus, Pacello avait été pourvu d'un canonicat, Edme Marcoliano d'une cure aux environs du château (2).

(1) Dans un compte de l'Argenterie de Louis XII, pour l'année 1502-1503, je trouve l'indication suivante : « Au tresorier Henry Bohier, la somme de « VI^c LX (660) livres tournois, à luy ordonnée par « le dict seigneur (Louis XII), pour icelle convertir « aux fontaines de marbre qui ont esté faictes à Tours, « pour le jardin du chasteau de Blois, & dont le dict « seigneur ne veult que ce dit tresorier soit tenu « rapporter sur ses comptes de la delivrance & distri- « bucion d'icelle somme, pour le fait des dictes fon- « taines, fors seulement la certiffication du capitaine « Pontbrieuf, &c. » Ms. de la Bibl. Imp., 8463, f° 57, r°.

(2) *Archives Joursanvaut*, t. II, p. 179, n°s 3211,

Les encadrements, qui au nombre de trois cent trente-deux décorent les pages du texte, ſont de trois différentes formes : dix-ſept grands encadrements environnent tout le texte, trente-deux autres ne rempliſſent que la marge extérieure par moitié, celle du haut & celle du bas ; deux cent quatre-vingt-deux en forme de bandes, peints ſur un fond d'or, occupent ſeulement la marge extérieure. Le nom latin de la plante eſt inſcrit en lettres pourpres dans le haut de la page ; le nom vulgaire français l'eſt au bas, en lettres d'or ſur fond de couleur. Par exemple, au folio 96 r° (page 197) : *Eruca.-querſon alenoys*, c'eſt-à-dire le creſſon alenois. On ne ſaurait croire à quel point l'artiſte a porté la ſimple vérité du deſſin, la fraîcheur, la vivacité des couleurs. Afin de donner plus de vie à chacune de ces plantes, il a eu l'heureuſe penſée d'y ajouter les inſectes ou les petits animaux qui viennent ſe fixer ſur les plantes ou les fleurs, qui volent, rampent & habitent autour d'elles ; une petite grenouille eſt peinte au pied du creſſon alenois ; ſur la primevère & le pavot rouge

3215, 3217, &c. De La Sauſſaye, *le Château de Blois*, &c.

qui entourent le recto du feuillet 45 (page 93), on voit deux papillons & une abeille ; ſur le lys & la roſe rouge, recto du feuillet 55 (page 113), une limace, une cigale, pluſieurs papillons, pluſieurs mouches & chenilles. Preſque toujours, des inſectes différents couvrent la même plante. Quelquefois l'artiſte anime la ſcène : au recto du feuillet 90 (page 185), l'encadrement repréſente la *Nourille de bois* (*Avalena ſilveſtris*) la noiſette. Sur la tige, au bas de la page, ſont peints deux ſapajous, qui, montés l'un ſur l'autre, ſe diſputent le fruit de l'arbuſte ſous lequel ils ſe trouvent. Le charme de ces petites compoſitions eſt ſi grand qu'il a opéré ſur un bibliophile anglais très-connu, fort peu ſuſceptible d'enthouſiaſme, prêt à dénigrer ſurtout ce qui appartenait à la France. Dans ſa deſcription du livre d'Heures d'Anne de Bretagne, Frognall Dibdin s'exprime ainſi : « Je ne puis, en vérité, trouver d'expreſſion pour vous faire apprécier, comme je le voudrais, la plupart de ces ornements. La prune parée de toute ſa fleur, paraît prête à s'entr'ouvrir ; les ailes diaprées du papillon ſemblent mollement s'agiter. L'inſecte velu agite fibres & muſcles, pour s'accrocher aux petites ſinuoſités des feuilles brillantes de roſée,

ou couvertes du plus léger duvet. Fleurs & végétaux ſont d'une exécution admirable & rivaliſent avec la nature (1). »

Il eſt juſte de dire que ſi la reproduction des plantes & des fleurs eſt irréprochable, & auſſi exacte au point de vue hiſtorique & ſcientifique qu'on pourrait le faire aujourd'hui que les caractères ont été ſcrupuleuſement étudiés, il n'en eſt pas de même pour les inſectes, molluſques, cruſtacés & autres figures d'animaux placées ſur les plantes. L'artiſte, à défaut de ſcience, a ſuivi ſa fantaiſie. Il ne faudrait pas tenter la deſcription exacte de ces petits animaux agréables à voir, mais impoſſibles à retrouver dans l'œuvre de la création.

Je n'ai que peu de mots à dire à propos des lettres ornées & des vignettes qui, au nombre de pluſieurs milliers, couvrent les pages de ce beau volume. Ces lettres, ces vignettes ſont peintes ſur fond d'or avec deux couleurs ſeulement, le bleu-lilas & le blanc. Il eſt hors de doute que cette partie de l'ornementation

(1) *Voyage bibliographique, archéologique & pittoreſque en France*, par le Rév. Th. Frognall Dibdin, traduit de l'anglais avec notes, par Crapelet. Paris, 1825, in-8°, 4 vol., t. III, p. 163.

eſt due à la même main ; l'exécution en eſt parfaite, d'un goût très-pur, & d'une variété très-remarquable. Il n'eſt pas rare de trouver ſur une ſeule page de quarante à cinquante lettres ornées ou vignettes, & plus encore, ſans que le même ornement ſoit jamais répété. Ces deux couleurs très-douces ſont en harmonie parfaite avec le texte & les fleurs qui l'entourent, ſans jamais nuire à l'enſemble de la compoſition.

Voici la deſcription des quarante-neuf grandes miniatures qui, placées ſur un fond noir, occupent la totalité des pages où elles ſe trouvent :

1. P. 6. *Deſcente de croix*. Jéſus deſcendu de la croix eſt ſoutenu par ſa mère & environné des ſaintes femmes. Au fond, deux groupes de ſpectateurs, parmi leſquels on diſtingue ſaint Joſeph d'Arimathie. — Treize figures.

2. P. 7. *Anne de Bretagne*. Elle eſt agenouillée devant une table ſur laquelle eſt ouvert un livre d'Heures. Elle eſt revêtue du coſtume qu'elle portait ordinairement & coiffée de la cape bretonne. Derrière elle, ſe tiennent debout ſes trois patronnes : ſainte Urſule, avec une flèche & un pennon aux armes de Bretagne ; ſainte Marguerite, avec une croix de proceſſion ; ſainte Anne, qui a ſa main gauche poſée ſur l'épaule

de ſa protégée, & qui de ſa droite ſemble la recommander à Jéſus crucifié placé au verſo de la page ſuivante. — Quatre figures.

3. P. 34. *Saint Jean.* Il eſt aſſis dans l'île de Pathmos, ſur un rocher, il tient ſur ſes genoux un livre, de la main droite une plume, & lève les yeux au ciel. L'aigle, ſon attribut, eſt devant lui, avec un encrier dans ſa ſerre. Dans le ciel, à droite, on aperçoit le monſtre aux ſept têtes de l'Apocalypſe ; au bas on lit : *Initium ſancti Evangelii ſecundum Johannem.* — Figure unique.

4. P. 40. *Saint Luc.* Il eſt aſſis dans une chaire de marbre blanc très-ornée, tient de la main gauche le portrait en buſte de la Vierge, dont il eſt auteur, & le montre de la droite. Du même côté, derrière lui, on voit la tête & les cornes du bœuf, ſon attribut. Au bas : *Initium ſancti Evangelii ſecundum Lucam.* — Figure unique.

5. P. 44. *Saint Mathieu.* Il eſt aſſis devant une table, un livre en face de lui dans lequel il écrit. Un ange debout, à droite, tient contre ſa poitrine un livre ouvert ; ſur la table eſt un encrier de faïence ou de marbre du meilleur goût. Au bas : *Initium ſancti Evangelii ſecundum Matheum.* — Deux figures.

6. P. 50. *Saint Marc*. Il eſt de trois quarts, aſſis devant une table, un livre en face de lui dans lequel il écrit. Le lion, ſon attribut, eſt à droite. Au bas : *Initium ſancti Evangelii ſecundum Marcum*. — Figure unique.

7. P. 54. *L'Annonciation*. La Vierge, les mains jointes, eſt aſſiſe dans une ſalle richement ornée, un livre ſur ſes genoux. Elle écoute l'ange qui lui parle; l'ange eſt vêtu d'habits ſacerdotaux & a les mains levées. Au-deſſus, dans le milieu, l'Eſprit ſaint, ſous la forme d'une colombe, darde ſes rayons ſur la Vierge. Au bas : *Ave, gratia plena, Dominus tecum*. — Deux figures.

8. P. 74. *La Viſitation*. Sainte Eliſabeth à droite, la Vierge à gauche, s'avancent l'une vers l'autre. Sainte Eliſabeth prend de ſes deux mains la main droite que la Vierge lui tend. Au bas : *Benedicta tu in mulieribus & benedictus fructus ventris tui*. — Deux figures.

9. P. 96. *Jéſus en croix*. Jéſus crucifié ſur le Calvaire, regarde ſaint Jean, ſa mère & les ſaintes femmes. Marie tend les mains vers lui; ſaint Jean détourne la tête; la Madeleine baiſe les pieds du Chriſt. Au ſecond plan, on aperçoit les gardes, dans le fond, Jéruſalem. Au bas : *Et inclinato capite emiſit ſpiritum*. — Six figures.

10. P. 100. *La Pentecôte.* La vierge Marie aſſiſe, entourée des douze apôtres, reçoit le Saint-Eſprit, qui, ſous la forme d'une colombe, plane au-deſſus de l'aſſemblée. Dans le fond, ſe tiennent les diſciples. Au bas : *Repleti ſunt omnes ſpiritu ſancto & ceperunt loqui magnalia Dei.* — Vingt-ſix figures.

11. P. 104. *La Nativité.* Jéſus, couché ſur la crèche, entre le bœuf & l'âne, eſt adoré par ſa mère à genoux devant lui. Saint Joſeph, derrière la tête de l'enfant, tient une lanterne qui éclaire la ſcène. Dans le fond, par une fenêtre, on aperçoit les bergers. Au bas : *Puer natus eſt nobis & filius datus eſt nobis.* — Sept figures.

12. P. 118. *L'Annonciation aux bergers.* Les bergers dans la campagne, autour d'un grand feu qui projette ſur eux de vifs reflets, écoutent un ange placé très-haut dans le ciel. L'ange, environné de lumières, leur indique Bethléem qu'on aperçoit à l'horizon. Au bas : *Anuncio vobis gaudium magnum quia hodie natus eſt Salvator mundi.* — Six figures.

13. P. 130. *Adoration des Mages.* La vierge Marie aſſiſe tient ſon fils ſur ſes genoux. Derrière elle, ſaint Joſeph eſt debout ; le premier des rois mages courbé, ſa couronne paſſée dans le bras

gauche, préſente une caſſette; le ſecond eſt droit & tient ſur ſon bras un vaſe d'or ciſelé. On voit derrière le troiſième roi, qui eſt noir de viſage & qui tient auſſi un vaſe en forme de calice. Des ſoldats, des ſerviteurs occupent le fond. Dans le ciel, à gauche, on aperçoit l'étoile d'Orient. On lit ſur la marge du bas : *Et appertis theſauris ſuis obtulerunt ei munera, aurum, thus & mirra.* — Six figures.

14. P. 142. *La Préſentation au temple.* Le vieillard Siméon aſſis tient Jéſus, qui eſt nu, entre ſes mains; ſaint Joſeph & la vierge Marie préſentent l'enfant. Joſeph, un cierge d'une main, tient de l'autre un nid où ſont deux colombes. Anne la prophéteſſe eſt derrière eux; une aſſemblée nombreuſe aſſiſte à cette cérémonie. Au bas : *Nunc dimitis ſervum tuum, Domine, ſecundum verbum tuum in pace.* — Dix-huit figures.

15. P. 154. *La Fuite en Egypte.* Au milieu des rochers, la Vierge ayant ſon fils devant elle, ſur ſes genoux, eſt montée ſur un âne conduit par ſaint Joſeph. Dans le fond, la ville de Jéruſalem d'où ſortent des hommes armés en grand nombre. Au bas : *Surge, accipe puerum & matrem ejus & fuge in Egyptum.* — Trois figures.

16. P. 184. *David pénitent*. Le roi eſt agenouillé dans la cour de ſon palais, & regarde un ange placé au milieu des nuages qui lui préſente trois flèches, emblèmes des trois fléaux dont le Seigneur lui propoſait l'option, la famine, la guerre, ou la peſte. Derrière le roi, au ſecond plan, un héraut d'armes ſort du palais. Dans la marge du bas, cette légende : *Tibi ſoli peccavi & malum coram te feci*. — Trois figures.

17. P. 224. *Réſurrection de Lazare*. Jéſus, à la porte du temple, ſuivi de ſes apôtres, en préſence d'une aſſemblée nombreuſe, fait ſigne au mort de ſe lever. Le mort ſe dreſſe à moitié ; l'apôtre ſaint Pierre ſe penche & délie ſes mains ; derrière lui ſont ſes deux ſœurs, Marthe & Marie. Au troiſième plan, ſur les marches du temple, pluſieurs Juifs ſont réunis ; deux ſe bouchent le nez. Au bas : *Lazare, veni foras*. — Dix-ſept figures.

18. P. 240. *Job & ſes amis*. Job, aſſis ſur ſon fumier, eſt preſque entièrement nu ; ſon corps, ſes membres ſont couverts de boutons. Ses trois amis, ſuperbement vêtus, ſont debout à ſa gauche, qui l'écoutent. Au bas : *Dominus dedit, Dominus abſtulit, ſit nomen Domini benedictum*. — Quatre figures.

19. P. 312. *La Trinité*. Le Père & le Fils aſſis

MARCVS
LVCAS

dans un ovale fond or, poſent leurs pieds ſur le monde, figuré par un globe. Leur main gauche eſt placée ſur les tranches du Livre de la Loi, ouvert entre eux. A la hauteur de leur tête, une colombe, les ailes déployées, repréſente le Saint-Eſprit. A chacun des coins de l'auréole, en forme de *veſicapiſcis*, ſur un fond bleu d'azur, eſt figuré en or l'attribut d'un Evangéliſte : à droite, au coin du haut, l'aigle avec ces mots, *Johannes-Avis;* au coin du bas, un lion, *Marcus-Leo;* à gauche, au coin du haut, un ange, *Matheus-Homo;* au coin du bas, un bœuf ailé, *Lucas-Vitulus*. — Trois figures.

20. P. 320. *La Sainte Famille*. Aſſiſe devant un portique, la Vierge conſidère doucement l'enfant Jéſus qu'elle tient ſur ſes bras ; il eſt nu. Sur le ſecond plan, ſaint Joſeph, les mains jointes, eſt en prière devant eux. — Trois figures.

21. P. 328. *Saint Georges*. Couvert d'une ſuperbe armure d'or, il eſt debout, la main gauche appuyée ſur ſon bouclier, la droite ſur une croix de proceſſion. Pluſieurs anges ſont debout derrière lui. — Cinq figures.

22. P. 332. *Saint Michel*. Il eſt debout, tourné à droite, une épée dans la main droite, & vu de trois quarts. Sur ſon vêtement il porte en

bandoulière un coffret de voyage délicatement travaillé, ſymbole de la miſſion qu'il a reçue de porter la bonne nouvelle. — Figure unique.

23. P. 336. *L'Ange Gabriel.* Il eſt agenouillé, vu de profil, tourné à droite, tient d'une main le ſceptre, de l'autre, un rouleau ſur lequel on lit quelques mots de l'*Ave Maria.* — Figure unique.

24. P. 340. *Les Apôtres.* Chacun d'eux porte l'objet qui lui ſert d'attribut. Sur le premier plan, ſont aſſis ſaint Pierre à gauche, ſaint Paul à droite. Saint Jean eſt dans le milieu, debout. Les autres ſont ſur le ſecond plan; on n'aperçoit que leurs têtes. — Douze figures.

25. P. 344. *Les Saints Martyrs.* Les Saints ayant devant eux ſaint Laurent & ſaint Pierre, martyrs, ſont agenouillés ou debout autour de ſaint Chriſtophe, qui porte Jéſus enfant, le Roi des douleurs, ſur ſes épaules. Jéſus, de la main gauche, tient un globe, de la droite il bénit l'aſſemblée. — Trente-deux figures.

26. P. 348. *Saint Côme & ſaint Damien.* Ils ſont debout, ſous un portique, tiennent en mains leurs attributs, qui ſont deux vaſes de pharmacie. Ils portent le coſtume des docteurs de la Faculté de médecine; un d'eux a la chauſſe & le chaperon. — Deux figures.

27. P. 352. *Saint Sébaſtien.* Au milieu des rochers, le ſaint tout nu attaché à une colonne, eſt percé de cinq flèches. Un charmant payſage forme le fond. — Figure unique.

28. P. 356. *Les dix mille Martyrs.* Les martyrs de la légion thébaine, dépouillés de vêtements, ſubiſſent leur ſupplice; le plus grand nombre eſt en croix. Au-deſſous, cinq d'entre eux, dans des poſitions très-tourmentées, ſont accrochés à des branches d'arbres taillées en pointe, qui les traverſent de part en part. — Quinze figures

29. P. 360. *Saint Pierre, martyr.* Au milieu de la ſolitude, le ſaint eſt à genoux, ſa tête eſt fendue par un large couteau reſté dans la plaie. Une longue épée lui traverſe le corps; de la main droite, il écrit avec ſon ſang ſur la pierre ces mots: *Credo in u...* — Figure unique.

30. P. 364. *Les Saints Confeſſeurs.* Les premiers plans ſont occupés par un pape, deux cardinaux, deux évêques, deux chefs d'ordre & un roi, parmi leſquels on reconnaît Grégoire pape, ſaint Jérôme en cardinal, ſaint Auguſtin, ſaint Ambroiſe en évêque, ſaint François d'Aſſiſe & ſaint Dominique, avec le coſtume de leur ordre, ſaint Louis en robe fleurdeliſée —. Vingt-

cinq figures, ſans compter pluſieurs autres têtes dont le ſommet ſeul eſt indiqué.

31. P. 368. *Saint Nicholas.* Le ſaint, vu de trois quarts, eſt debout & bénit trois enfants nus dans une cuve; dans le fond on aperçoit l'aſſaſſin des enfants. — Cinq figures.

32. P. 372. *Saint Liphart.* Le ſaint, en coſtume épiſcopal, ſa croſſe de la main droite, tient de la gauche une chaîne à laquelle eſt attaché le monſtre, emblème du démon dompté par ſes prédications. — Figure unique.

33. P. 376. *Saint Antoine de Padoue.* Il eſt debout devant une égliſe & ſe diſpoſe à donner la communion; un cheval, qui allait manger ſon avoine, s'agenouille devant lui au grand étonnement de différents ſpectateurs placés ſur le ſecond plan. — Sept figures.

34. P. 380. *Saint Martin.* Il eſt à cheval, revêtu de ſon armure, & au pied des murailles d'une ville très-fortifiée. Il vient de couper ſon manteau par moitié, & ſe penche pour donner cette moitié à un pauvre preſque nu agenouillé ſur la route. — Deux figures.

35. P. 384. *Saint Hubert.* Au milieu de la forêt, entouré de ſes chiens, il eſt à genoux devant le cerf & contemple Jéſus crucifié qui lui

apparaît entre les bois de l'animal. Dans le fond, un valet à cheval tient en bride le cheval de ſaint Hubert. Un ange deſcend du ciel & apporte une étole. — Trois figures.

36. P. 388. *Saint Antoine.* Il eſt aſſis à la porte de ſon ermitage, au milieu des rochers, d'où ſortent des flammes. Il tient d'une main un bâton noueux, de l'autre, un gros livre ſur lequel il s'appuie. Derrière lui, à gauche, le démon tentateur, ſous la forme d'un pourceau, cherche ſa pâture. — Figure unique.

37. P. 392. *Les Vierges.* Sur le premier plan, on voit cinq figures en pied. Quatre de ces figures entourent la cinquième, qui eſt placée ſur le devant. Cette figure, vêtue d'une robe longue & d'un manteau, avec un voile blanc ſur la tête, eſt à genoux; elle tient des deux mains un livre ouvert dans lequel elle lit à haute voix, comme l'indique le mouvement de ſes lèvres; les quatre autres femmes, & toutes celles qui les ſuivent les mains jointes, écoutent cette prière. — Neuf figures, dont quelques-unes vues à mi-corps, ſe détachent ſur le ſecond plan. Le fond eſt rempli par trois rangs de têtes dont on n'aperçoit que les ſommets. — Quinze figures.

38. P. 396. *Sainte Anne.* Sur un ſiége élevé, ſainte Anne, vêtue comme les matrones de Bretagne, préſente à la Vierge un livre. Celle-ci, les yeux baiſſés, les mains jointes, s'avance humblement pour prendre ſa leçon ; deux jeunes filles placées derrière elle l'accompagnent. — Quatre figures.

39. P. 400. *Sainte Urſule.* La ſainte, à genoux, percée d'une flèche, les bras levés au ciel, va rendre le dernier ſoupir. Elle eſt ſur le rivage, au milieu de pluſieurs de ſes compagnes déjà martyriſées & dont la tête eſt ſéparée du tronc. Devant elle, au pied des remparts de Cologne qu'on aperçoit dans le fond, un roi à cheval (Gannique, chef des Huns, d'après la légende) s'avance vers elle. Derrière la ſainte, un bourreau décapite une des vierges : les autres ſont encore ſur le vaiſſeau, pouſſées par des hommes d'armes qui les obligent à débarquer. — Onze figures, ſans compter les petites qui ſont ſur le vaiſſeau.

40. P. 404. *Sainte Madeleine.* Elle s'avance dans un jardin, tenant le vaſe aux parfums entre ſes mains ; de l'autre côté de la paliſſade, au dernier plan, on aperçoit deux femmes qui la ſuivent. — Trois figures.

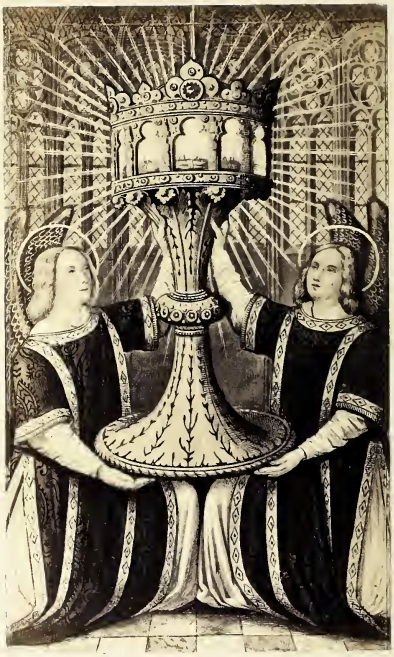

41. P. 408. *Sainte Catherine*. Elle eſt debout, vêtue en reine, dans un de ces beaux coſtumes que portait Anne de Bretagne aux occaſions ſolennelles. Elle tient une palme dans ſa main gauche; devant elle, la roue & l'épée inſtruments de ſon ſupplice. — Figure unique.

42. P. 412. *Sainte Marguerite*. Elle eſt agenouillée dans ſa priſon; un dragon l'enveloppe. — Figure unique.

43. P. 416. *Sainte Hélène*. Vêtue en reine avec le manteau, elle eſt debout, appuyée de la main gauche ſur la vraie croix qu'elle tient enveloppée de ſon mouchoir.—Figure unique.

44. P. 420. *Tous les Saints*. Le Chriſt, aſſis dans un ovale lumineux, a les deux pieds ſur le globe du monde. De la main gauche il s'appuie ſur l'Evangile ouvert, de la droite il bénit. Autour de lui ſont deux rangs de Chérubins; plus bas, la Vierge Marie aſſiſe à ſa droite, ſaint Jean-Baptiſte qui tient l'agneau blanc ſans tache; à ſa gauche, après eux, les apôtres, puis les patriarches; enfin au bas, ſur trois rangs, les chefs d'ordre, les papes, les cardinaux, les évêques, les abbés, les rois & les reines. — Soixante & onze figures.

45. P. 424. *La Sainte Couronne de Notre-*

Seigneur. Deux anges agenouillés ſoutiennent un reliquaire d'or ciſelé, orné de pierreries, qui a la forme d'un large candélabre. La ſainte couronne d'épines, enfermée dans un criſtal, repoſe au ſommet de ce reliquaire; elle eſt ſurmontée d'une lourde couronne royale, enrichie de pierres précieuſes, ainſi que les petites colonnes qui la ſupportent, & au fût deſquelles ſont accoſtées de petites figures en pied. Le tout eſt placé au milieu d'une chapelle gothique éclairée par de nombreux vitraux. — Deux figures.

46. P. 432. *La glorieuſe Mère de Dieu*. La Vierge Marie préſente ſa mamelle droite à l'enfant Jéſus. Saint Joſeph, appuyé ſur ſon bâton, eſt aſſoupi. — Trois figures.

47. P. 438. *Notre-Dame de Pitié*. La Vierge, aſſiſe, eſt en avant avec l'enfant Jéſus ſur ſes genoux. Jéſus tient une pomme de la main gauche & bénit de la droite. Près de la Vierge ſont ſaint Joſeph & ſainte Anne; derrière, deux ſaintes coiffées de turbans paraiſſent être Marie Salomé & Marie Cléophas. — Six figures.

48. P. 446. *L'Education de Jéſus*. La Vierge, aſſiſe & les mains jointes, tient ſur ſes genoux un livre ouvert. Jéſus, déjà grand, tourne les feuillets de ce livre; il explique à ſa mère éton-

née ce que le livre contient. Derrière lui, ſaint Joſeph, appuyé ſur ſon bâton, les regarde. — Trois figures.

49. P. 456. *Le baiſer de Judas.* Jéſus au jardin des Olives, appuie ſa main droite ſur la tête de Malchus, dont l'oreille eſt déjà coupée. Il reçoit un baiſer du diſciple Judas; les ſoldats qui ſont derrière lui en foule, ſe précipitent ſur lui pour le ſaiſir. Près de Jéſus, à gauche, on voit l'apôtre ſaint Pierre qui remet ſon épée dans le fourreau. Très-bel effet de nuit; les perſonnages ſont éclairés par la lumière des lanternes. — Trente figures.

Toutes ces miniatures très-remarquables méritent une attention particulière. On peut ſans héſiter établir qu'elles n'ont pas été faites par une ſeule main. Pluſieurs artiſtes, appartenant à l'école françaiſe de la fin du XVe ſiècle, en ſont les auteurs; ſeulement il eſt difficile de déterminer la part qui revient à chacun d'eux. Les miniatures numérotées: 3, *Saint Jean;* 4, *Saint Luc;* 5, *Saint Mathieu;* 6, *Saint Marc;* 7, *L'Annonciation;* 8, *La Viſitation;* 14, *La Préſentation au temple;* 18, *Job & ſes amis;* 19, *La Trinité;* 23, *L'Ange Gabriel;* 24, *Les Apôtres;* 25, *Les Saints Martyrs;* 27, *Saint Sébaſtien;*

29, *Saint Pierre martyr;* 35, *Saint Hubert;* 36, *Saint Antoine;* 38, *Sainte Anne;* 40, *Sainte Madeleine;* 41, *Sainte Catherine;* 42, *Sainte Marguerite;* 43, *Sainte Hélène;* 45, *La Sainte Couronne de Notre-Seigneur*, nous ſemblent ſe rapprocher, par la ſéchereſſe & la maigreur du ſtyle, de l'école primitive d'Italie, & ſurtout du Giotto. Celles qui ſont numérotées : 1, *Deſcente de croix;* 2, *Anne de Bretagne;* 11, *La Nativité;* 13, *L'Adoration des Mages;* 16, *David pénitent;* 17, *Réſurrection de Lazare;* 20, *La Sainte Famille;* 21, *Saint Georges;* 22, *Saint Michel;* 26, *Saint Côme & Saint Damien;* 31, *Saint Nicolas;* 32, *Saint Liphart;* 46, *La glorieuſe Mère de Dieu;* 47, *Notre-Dame de Pitié;* 48, *L'Education de Jéſus*, de formes plus moelleuſes, plus arrondies & plus gracieuſes, nous paraiſſent avoir une ſupériorité inconteſtable, ſurtout par l'expreſſion donnée à la figure de la Vierge & la perfection des mains. Cette figure de la Vierge ſemble appartenir à l'école italienne; nous n'oſons pas dire qu'elle ſoit un type purement français, cela nous autoriſerait à placer l'école de Tours au même niveau & peut-être même au-deſſus des écoles qui floriſſaient en Italie vers la fin du xve ſiècle. Il eſt

à remarquer auſſi que les types ſe reproduiſent, & ſelon la tradition ; la Vierge, ſaint Joſeph, ſaint Pierre, ſaint Paul, ſe reconnaiſſent de prime abord & preſque toujours avec la même expreſſion. Les types de la *Sainte Vierge*, de *David pénitent* & de *Saint Antoine* ſont peints avec une rare perfection. La miniature n° 26, *Saint Côme & Saint Damien*, mérite d'être mentionnée. Le fini des têtes, leur expreſſion particulière, les coſtumes de docteurs donnés à ces figures, me portent à croire que ce ſont là deux portraits, ceux des médecins d'Anne de Bretagne peut-être. On ſait qu'il était d'uſage de reproduire, dans les livres d'Heures, avec le coſtume des perſonnages de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, les traits de ceux qui intéreſſaient le propriétaire du livre. Lui-même était repréſenté avec le coſtume du ſaint ſon patron, ſi c'était un homme, avec celui de la Vierge ou d'une ſainte, ſi c'était une femme. En outre de la miniature n° 2, conſacrée au portrait officiel d'Anne de Bretagne, je ne doute pas que la figure de la reine ne ſe retrouve dans pluſieurs endroits du manuſcrit. J'indiquerai la ſainte Catherine, n° 41, avec les habits magnifiques que portait la reine-ducheſſe aux jours d'apparat.

Dans la miniature n° 37, consacrée aux vierges qui ont été saintes, toutes les figures des premiers plans sont des portraits, suivant moi ; c'est Anne de Bretagne faisant la prière en commun avec les femmes qui composaient sa maison. La miniature n° 39, *Martyre de sainte Ursule*, offre une singularité bonne à signaler : on voit à la proue du vaisseau des onze mille vierges l'écusson de Bretagne ; le drapeau semé d'hermines flotte au sommet du grand mât. Le peintre a-t-il voulu rappeler ce vaisseau *Marie-la-Cordelière*, dont j'ai eu l'occasion de parler précédemment (1) ? Du reste, il ne faut pas oublier que sainte Ursule était comptée au nombre des reines de la Petite-Bretagne.

La miniature n° 45, qui représente la couronne d'épines enfermée dans un magnifique reliquaire que j'ai décrit plus haut, n'est pas une des moins curieuses. On sait que cette couronne a fait partie, depuis le XIIIe siècle, des reliques conservées dans la Sainte-Chapelle érigée à Paris dans le vieux palais de nos rois par les ordres de saint Louis. Pourquoi Anne de Bretagne a-t-elle fait placer dans son livre d'Heures une image de cette précieuse relique, telle qu'on la

(1) Voir liv. II, chap. III, t. I, p. 189.

voyait probablement alors dans la Sainte-Chapelle? Serait-ce à l'occaſion de quelque don de pierreries fait par elle? ou bien encore aurait-elle offert le magnifique oſtenſoir qui ſupportait la couronne? Cet oſtenſoir, tout à fait dans le caractère des ouvrages d'art de la fin du xve ſiècle, n'eſt pas reſté longtemps au tréſor de la Sainte-Chapelle tel que le repréſente la miniature, car on ne le trouve pas décrit dans un inventaire très-détaillé qui fut dreſſé en 1573, à l'occaſion du vol d'un ciboire (1). Une planche gravée, qui fait partie du livre de Morand ſur la Sainte-Chapelle, repréſente les principales reliques groupées ſur un autel; dans le milieu de cet autel, la ſainte couronne enfermée dans un criſtal eſt ſurmontée d'une autre couronne fleurdeliſée bien différente de celle de la miniature. Le pied qui ſoutient la ſainte relique n'a plus aucun rapport avec l'oſtenſoir que j'ai décrit précédemment (2). Je ſignale ce fait que je ne puis éclaircir faute de renſeignements.

Les n°s 10, *La Pentecôte;* 25, *Les Saints*

(1) *Inventaire des Reliques de la Sainte-Chapelle*, par M. L. Douet d'Arcq. Paris, 1848, in-8°.

(2) *Hiſtoire de la Sainte-Chapelle Royale du Palais*, &c., par Morand, &c. Paris, 1789, in-4°, p. 40.

Martyrs ; 30, *Les Saints Confeſſeurs ;* 33, *Saint Antoine de Padoue ;* 34, *Saint Martin ;* 37, *Les Vierges ;* 39, *Sainte Urſule ;* 44, *Tous les Saints*, ſemblent appartenir à une troiſième main, mais ſe rapprochent beaucoup de la ſeconde main ſignalée plus haut, p. 72.

Les n°s 9, *Jéſus en croix ;* 12, *L'Annonciation aux bergers ;* 15, *La Fuite en Egypte ;* 49, *Le Baiſer de Judas*, évidemment ont été faits par un artiſte moins expérimenté. L'examen à la ſuite duquel j'ai établi ce claſſement a été fait avec un ſoin ſcrupuleux ; j'ai ſuivi l'opinion d'artiſtes compétents, qui ont comparé avec la plus grande attention la manière de deſſiner, les coups de pinceau donnés dans les figures, la parité ou la diverſité des couleurs employées.

Plus on conſidère ce beau livre, plus on étudie les différentes parties qui le compoſent, plus on éprouve le déſir de connaître le pays & le nom des artiſtes qui l'ont exécuté. Quant au pays, c'eſt en France qu'il faut le chercher, dans cette école établie à Tours, dont j'ai parlé précédemment. A l'égard du nom, je vais préſenter des conjectures aſſez plauſibles, j'eſpère. J'ai dit plus haut que, dès 1492, peu de temps après ſon premier mariage, Anne de Bretagne faiſait donner à

Jean Bourdichon 50 livres pour le récompenſer d'avoir fait & enluminé pluſieurs hiſtoires. Il eſt douteux que ces *hiſtoires*, dont le ſujet n'eſt pas déſigné, fuſſent quelques-unes de celles du livre d'Heures qui nous occupe, à moins de ſuppoſer que la reine, auſſitôt après ſon mariage, ait conçu le projet de ce livre, & fait exécuter à l'avance quelques-unes des belles miniatures qui le décorent.

Trois articles qui font partie d'un compte des dépenſes, daté de 1497, renferment des détails plus explicites & qui peuvent s'appliquer à notre manuſcrit. Le 3 ſeptembre, Jean *Riveron*, *écrivain*, demeurant à Tours, reçut 14 livres tournois, c'eſt-à-dire 320 francs de notre monnaie, pour avoir écrit des *Petites Heures à l'uſage de Rome*, par ordre de la reine, & pour en avoir fourni le vélin. Il ne faut pas que ces mots *Petites Heures* nous arrêtent ; cela ne veut pas dire qu'elles étaient courtes ou de petit format ; cela ſignifie ſeulement qu'elles étaient abrégées ſur les grandes Heures de Rome & à l'uſage d'Anne de Bretagne. Le ſecond article, plus curieux encore que le premier, vient à l'appui de mon explication. Le 29 août, *Jean Poyet*, *enlumineur & hiſtorieur*, demeurant à Tours, reçoit la ſomme, conſidérable à cette époque, de *cent*

trente-trois livres tournois, c'eſt-à-dire 3,500 fr. de notre monnaie, pour avoir fait dans ce livre *vingt-trois hiſtoires riches, deux cent ſoixante onze vignettes & quinze cents versès*. Les mots *hiſtoires riches* ſe rapportent aux grandes miniatures: il y en a quarante-neuf dans le livre d'Heures. J'ai dit précédemment que les hommes d'art reconnaiſſent quatre mains dans l'exécution des miniatures; en préſence de ce document il faut les réduire à trois; ce qui donne à *Poyet* juſte vingt-trois miniatures, parmi leſquelles ſe trouve le portrait de la reine. Quant aux *deux cent ſoixante & onze vignettes*, ce ſont, je le crois, les plantes, les fleurs & les fruits. Le livre en contient certainement un plus grand nombre; il y en a trois cent trente-deux. Mais *Jean Poyet* aura continué plus tard cette partie de l'ornementation.

Par ces mots *quinze cents versès*, il faut entendre les lettres ornées & les vignettes qui ſéparent chaque alinéa du texte, chaque verſet des pſaumes. Ces lettres, ces vignettes dépaſſent le nombre de trois mille; mais il eſt difficile de ſavoir au juſte comment le *verſet* était compté à l'artiſte par les agents de la reine. Ceux-ci comprenaient probablement dans un ſeul verſet

plusieurs lettres & certaines vignettes très-petites, ce qui a pu donner un chiffre total de *quinze cents*.

Par conséquent *Jean Poyet* est le principal auteur des peintures du livre d'Heures d'Anne de Bretagne ; c'est lui qui a conçu la disposition, si riche & à la fois si élégante, de toutes ces peintures & des ornements qui les rehaussent. On a vu, précédemment, qu'il était reconnu par les contemporains (1) comme l'artiste le plus habile en perspective de l'école française établie à Tours, sous Charles VIII & Louis XII. Ce témoignage est précieux, car tous ceux qui ont vu le livre de la reine admirent la perspective observée dans les miniatures.

Le troisième article du compte de dépenses de 1477 est relatif à la reliure du livre d'Heures. Guillaume Ménager, marchand de Tours, reçoit 20 sous tournois, c'est-à-dire 30 francs de notre monnaie, pour une petite pièce de *velours cramoisi* destinée à couvrir les Heures écrites par *Riveron* & peintes par *Jean Poyet* (2).

(1) Voir plus haut, liv. III, chap. I, p. 19.

(2) Voyez Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, § IV, ch. II, *Peintres, enlumineurs*. Ces articles curieux ont été cités par M. le comte de Laborde, t. I, p. 274 de la *Renaissance des Arts à la Cour de France*, &c. 1850, in-8°.

Je ne doute pas que la reine n'ait fait travailler à ce livre pendant toute ſa vie. Les chiffres du premier & du dernier feuillet ſont de l'année 1499, époque de ſon mariage avec Louis XII; certaines pages blanches, éparſes dans ce volume, m'autoriſent à penſer qu'il n'a jamais été fini. La bordure de la page 418 eſt évidemment reſtée incomplète; de plus, il manque deux grandes miniatures, ce qui porterait le nombre de ces miniatures à cinquante & une, mais il faut obſerver que le portrait d'Anne de Bretagne placé en regard de la deſcente de croix, a dû être ajouté après coup, peut-être bien quand le livre fut preſque complet; dans ce portrait, la reine a certainement dépaſſé ſa trentième année. C'eſt à la page 171 du manuſcrit, en regard des premiers verſets des Complies & de la bordure où ſont peintes les ceriſes qu'il manque une grande miniature. Pour être en rapport avec l'office qui commence à cette page, cette miniature devait repréſenter le couronnement de la Vierge, ſujet traité fréquemment par les peintres du Moyen Age & de la Renaiſſance (1). L'autre grande mi-

(1) Voyez *Legends of the Madona us repreſented in the fine arts, &c., by Mrs Jameſon.* 2e éd. London, 1857, in-4°, p. 13.

niature devrait ſe trouver en regard de la page 315, où commence une oraiſon à la *divine ſapience*. Peut-être l'embarras de peindre un ſujet auſſi myſtique a-t-il arrêté la main de l'artiſte?

Quel a été le ſort de ce beau livre depuis le jour où la reine a ceſſé de vivre, 9 janvier 1514, juſqu'aux premières années de la Révolution de 89, où il fut placé dans le cabinet des manuſcrits de la Bibliothèque nationale de Paris? On penſe généralement que les ſouverains ſe le ſont tranſmis les uns aux autres, & qu'il a toujours été conſervé dans leur cabinet particulier. Mais ſi l'on prend en conſidération tous les graves événements qui ont eu lieu depuis 1515 juſqu'au règne de Louis XIV, ſi l'on ſe rappelle que la demeure particulière des rois de France a été pluſieurs fois livrée aux factieux, pendant la Ligue principalement, on peut douter de cette opinion. Dans un catalogue de la bibliothèque particulière du roi, établie au Louvre, dreſſé ſous Louis XIII, je ne trouve aucune mention de ce livre. J'ai entendu dire qu'il avait appartenu à Gaſton d'Orléans, frère de Louis XIII, mais je n'ai trouvé nulle part la preuve de cette aſſertion. Il eſt certain qu'il faiſait partie du cabinet particulier de Louis XIV, à Verſailles,

puiſqu'il eſt encore relié avec une peau de chagrin noir, pareille à celle qui couvre le livre d'Heures de ce roi. Sous Louis XV & ſous Louis XVI, on l'y voyait encore, car voici la notice que le rédacteur du catalogue des livres compris dans le cabinet du roi, en 1775, conſacrait à ce manuſcrit :

« *Heures d'Anne de Bretagne*. Manuſcrit en « lettres gothiques ſur vélin, orné en mar- « ges d'une ſuite de plantes peintes en mi- « niature ſur un fond d'or, & formant quel- « quefois le demi-cadre, ou le cadre parfait; « orné de quarante-neuf miniatures à pleine « page, ſans y comprendre l'écuſſon, ni le « chiffre de la reine, ni les douze mois du ca- « lendrier qu'on a hiſtoriés (*ſic*) de peintures « analogues à chaque mois. Grand in-4° avec « fermoirs & armures de vermeil.

« Au frontiſpice de ces Heures, écrites vers « 1500, on voit Anne de Bretagne à genoux » ſur un prie-dieu, belle, jeune encore, avec « une phyſionomie qui annonce un eſprit ſage « & un cœur noble, aſſés de douceur & beau- « coup de franchiſe. A côté paroît ſa patronne « un peu décrépite & embéguinée juſqu'au- « deſſus du menton ; elle embraſſe à demi la

« reine & la preſſe tendrement d'une main, tandis que de l'autre elle ſemble la recommander « à Notre-Dame de Pitié peinte ſur le verſo du « feuillet précédent. Derrière le prie-dieu, le « peintre a placé deux ſaintes princeſſes réputées « Bretonnes; l'une, qui porte une croix, eſt l'impératrice ſainte Hélène, née dans la Grande-« Bretagne, ſelon l'opinion la plus commune; « l'autre, qui tient une flèche & un pannonceau « d'hermine, ne peut être que ſainte Urſule, née, « dit-on, dans la même iſle, & percée de flèches par les Huns, lorſqu'elle venoit épouſer « Conan, duc ou roi de la Petite-Bretagne (1). »

Le livre d'Heures que je viens de décrire n'était certainement pas le ſeul livre de prières qu'ait poſſédé la reine-ducheſſe. On m'a cité un manuſcrit qui, après avoir appartenu au libraire-bibliophile A. Renouard, fait partie maintenant du cabinet d'un financier de Paris dont le nom eſt célèbre en Europe; mais je ne crois pas que ce livre ait jamais appartenu à la reine. J'ai vu pluſieurs fois dans la bibliothèque ſi remarquable de mon confrère de la Société des bibliophiles,

(1) *Catalogue des livres du Cabinet du Roy, à Verſailles*. 1775, in-f° (manuſcrit), p. 388.

Armand Cigongne, un recueil de prières latines & françaiſes écrit ſur vélin, de format in-18, relié en velours rouge, avec un fermoir de vermeil. Le premier feuillet eſt orné d'une petite miniature repréſentant une jeune femme à genoux, avec la cape bretonne. Les marges ſont couvertes d'une bordure dans laquelle on voit des A, des cordelières & des larmes. Le calendrier de ce livre eſt bien le calendrier breton. Dans une des prières françaiſes adreſſées à la Vierge, la perſonne pour qui ce livre avait été écrit demande à Notre-Dame de la protéger, *elle & tous ceux qu'elle avoit à gouverner*. Ces indices ſont-ils ſuffiſants pour attribuer ce petit livre d'Heures à la reine-ducheſſe? On en pourra juger : Armand Cigongne, dont nous déplorons la perte récente, a légué ce manuſcrit à la bibliothèque de Nantes.

Dans un article des comptes de la maiſon d'Anne de Bretagne, du 4 mai 1492, on lit qu'une aune de velours noir a été employée pour la reliure d'Heures imprimées ſur papier, dorées ſur tranche (1).

(1) Voir mes Appendices, n° 2. *Extraits des Comptes*, § IV, ch. II, *Peintures*, *livres*, &c.

Je complèterai ces indications par quelques lignes écrites en 1751, tirées d'un mémoire pour ſervir à l'ancienne fête des Fous, dont l'abbé d'Artigny eſt l'auteur : « Dans la biblio-
« thèque des Révérends Pères Cordeliers de
« Saint-Bonaventure, de Lyon, on conſerve des
« Heures qui ont appartenu à la reine Anne de
« Bretagne, épouſe de Louis XII. C'eſt un ma-
« nuſcrit ſur vélin, in-4°, enrichi de miniatures,
« de vignettes & de lettres *in auro & coloribus*,
« le tout d'une fraîcheur & d'une beauté admi-
« rables. J'y ai vu, dans une des bordures, un
« ſinge mitré qui impoſe les mains à un homme
« proſterné devant lui, &c. (1). » On ne peut douter que ce manuſcrit ne ſoit différent de celui que je viens de décrire, dans lequel on ne trouve aucune inconvenance de cette ſorte. Quand même l'abbé d'Artigny ſe ſerait trompé ſur la miniature du *ſinge mitré*, en 1756, époque où il a vu le livre aux Cordeliers de Lyon, les Heures d'Anne de Bretagne faiſaient partie depuis longtemps du cabinet particulier des rois de France.

(1) *Nouveaux Mémoires d'hiſtoire, de critique & de littérature*, par M. l'abbé d'Artigny. Paris, 1751, in-12, 7 vol., t. IV, p. 295.

Je connais encore de nombreux fragments d'un Antiphonaire in-folio, dont les marges & les pages étaient ornées de bordures en or & en couleur très-élégantes. Plusieurs grandes lettres étaient formées par des têtes d'hommes ou de satyres d'un style remarquable. Dans les bordures, on voit les chiffres & les devises d'Anne de Bretagne & de Louis XII, les hermines & le porc-épic, si souvent répétés, qu'on ne peut douter que ce livre n'ait été fait pour ces deux princes. J'ignore pour quel motif un aussi beau livre a été dépecé de la sorte. Je sais seulement que le fait remonte à vingt années au moins, & même plus haut, peut-être. Un cadre de ces fragments appartient à M. A.-F. Didot; un autre à M. L. Curmer; un troisième, enfin, après avoir fait partie du cabinet de Charles Sauvageot, est passé dans celui de M. H. Destailleur, architecte du gouvernement. Tous ces fragments ont été remis à notre respectable libraire & bibliophile M. Potier au moment où l'on venait de couper les miniatures que des bordures entouraient, puis ils ont été livrés aux enchères publiques.

VIE

D'ANNE DE BRETAGNE

LIVRE QUATRIEME.

Dames, demoiſelles d'honneur & autres officiers de la maiſon d'Anne de Bretagne. — Charité de cette reine.

CHAPITRE PREMIER.

Dames, demoiſelles d'honneur des reines de France. — Leur nombre très-augmenté par Anne de Bretagne. — Soins qu'elle prend de leur éducation, de leur bien-être & de leur établiſſement.

DANS le curieux chapitre qu'il a conſacré à l'éloge d'Anne de Bretagne, Brantôme lui attribue l'honneur d'avoir la première réuni autour d'elle un grand nombre de dames & de jeunes filles : « Elle s'enquer-

« roit, dit-il, des gentils-hommes leurs pères « qui eſtoient à la court, s'ils avoient des filles, « & quelles elles eſtoient, & les leur deman- « doit (1). » Malgré ce témoignage, il ne faut pas croire que la cour de nos anciens rois ait été complètement dégarnie de femmes. En attachant à ſa perſonne tout ce que la nobleſſe comptait de dames illuſtres & de jeunes filles remarquables par la beauté ou la naiſſance, Anne de Bretagne donna ſeulement plus de ſolennité à un uſage qui remonte aux premiers temps de l'époque féodale. Cet uſage conſiſtait à envoyer les enfants des deux ſexes ſervir pendant quelques années les ſeigneurs ſuzerains dont leurs pères étaient vaſſaux ; on leur donna ſucceſſivement les noms de *varlets*, *écuyers*, *pages*, *damoiſelles* & *filles d'honneur*. Tout poſſeſſeur de fief, quelles que fuſſent ſes richeſſes ou ſa puiſſance, ſoumettait ſes enfants à cet apprentiſſage de la vie de château, complément néceſſaire de l'éducation chevaleresque. Un poète français du XIIe ſiècle a raconté l'hiſtoire de Renaud, fils aîné du ſeigneur de Dammartin, qui paſſa en Angleterre

(1) *Dames Illuſtres*, t. V, p. 7 des *OEuvres complètes*, éd. in-8°.

pour ſe mettre au ſervice d'un parent du roi, le comte d'Oxfort, en qualité d'écuyer tranchant. Le comte avait une fille nommée Blonde, dont Renaud devint épris. A force de dévoûment, il fit agréer ſon amour à la jeune fille, qui conſentit à le ſuivre. Renaud l'enleva, la conduiſit en France dans ſon fief de Dammartin, dont il venait d'hériter, & l'épouſa ; puis, après avoir triomphé des parents du comte, qui s'étaient réunis pour le combattre, il obtint ſon pardon du père de ſa maîtreſſe, & vécut tranquillement dans ſon château (1).

Juſqu'à la fin du XIIe ſiècle, le nombre des officiers-domeſtiques attachés au ſervice des ſouverains ne fut pas conſidérable ; Philippe-Auguſte, ſaint Louis ſe ſont contentés de quelques chevaliers pour les ſuivre; leurs femmes n'étaient entourées que de deux ou trois damoiſelles. Mais depuis Philippe-le-Bel environ, ſous Charles V, ſous Charles VI, la maiſon particulière des rois & des reines était devenue aſſez nombreuſe pour compoſer une cour très-bien garnie de jeunes hommes & de jeunes femmes.

(1) *Roman de Blonde d'Oxfort & de Renaud de Dammartin*, par Philippe de Reims. Ms. de la Biblioth. Impér. Voir *Hiſt. littér. de la France*, t. XXII, p. 778.

Anne de Bretagne donna aux filles de noble maiſon attachées à ſa perſonne une organiſation régulière. Elles étaient au nombre de trente-quatre en 1492, après ſon mariage avec Charles VIII, ſeize dames & dix-huit filles; ce nombre fut augmenté les années ſuivantes : en 1498, il s'élevait à cinquante-neuf dames & quarante-une filles. Chacune d'elles recevait des gages qui variaient depuis 100 juſqu'à 1,300 livres. Elles appartenaient pour la plupart aux premières familles de la nobleſſe : c'étaient Charlotte d'Aragon, princeſſe de Tarente; Anne de Bourbon, dame de Montpenſier; Anne de Foix, de Candale; Jeanne de Jambes, dame de Beaumont; Catherine de Barres. C'étaient les demoiſelles de Tournon & de Graville; Anne de Rohan-Guémenée, couſine de la reine; Marie d'Eſcart; Anne de la Grange; Orfraize de Bois-Guémenée; Iſabeau de Parthenay & pluſieurs autres (1).

Anne de Bretagne mit toujours le plus grand

(1) Voir mes Appendices n° 1. *Extraits des Comptes de dépenſes*, § II, ch. I, *Etat de la maiſon de la reine*, &c. — Voir auſſi : *Etat des officiers de la reine Anne de Bretagne*, &c., pour les années 1496, 1497, 1498, p. 708 de l'*Hiſtoire de Charles VIII*, &c., par Godefroy, &c. 1684, in-f°.

ſoin à maintenir les femmes qui l'entouraient dans une vie chaſte & régulière. Elle avait fondé pour récompenſer leur mérite un véritable ordre de chevalerie, dont elle ne décorait que les plus dignes : c'était un collier enrichi de pierres précieuſes, en forme de *cordelière* : « Les admoneſ-« tant de vivre chaſtement & ſaintement, & » avoir toujours en mémoire les cordes & les « liens de Jéſus-Chriſt (1). » Elle employait une partie de ſes loiſirs à confectionner avec elles de beaux ouvrages de tapiſſerie. Brantôme dit avoir vu à l'abbaye de Saint-Denis une chape d'égliſe toute couverte de broderies, deſtinée au pape Léon X, qui avait été exécutée par Anne de Bretagne & les dames de ſa maiſon (2). La bonne diſcipline qu'elle avait toujours ſu faire obſerver fut continuée par quelques princeſſes de ſa famille & de ſon temps. On lit à ce ſujet dans une oraiſon funèbre que Charles de Sainte-Marthe compoſa en l'honneur de Françoiſe d'Alençon,

(1) Hilarion de Coſte. *Vies & éloges des dames illuſtres*, &c., in-4°, t. I, p. 9. On peut voir plus haut, p. 12, la deſcription de deux de ces colliers.

(2) Voyez plus loin, liv. V, ch. III, *Funérailles d'Anne de Bretagne*, la deſcription de cette chape.

belle-ſœur de Marguerite d'Angoulême, ſœur de François Ier, le paſſage ſuivant : » Elle faiſoit « auſſi venir en ſa chambre toutes ſes demoi- « ſelles, & après les avoir regardées l'une après « l'autre, elle reprenoit celle qui luy ſembloit « faire contenance & maintien ruſtique. Elle « blâmoit celle qui eſtoit moins que proprement « & modeſtement parée. Elle prenoit l'ouvrage « de chacune, s'il y avoit faute, l'amendoit, ſi le « peu d'avancement portoit témoignage de ſa « négligence & pareſſe, la tançoit. Quant eſt « de l'inſtitution de leurs mœurs, elle ne per- « mettoit qu'elles euſſent aucuns propos à des « gentils-hommes eſtant ſeules, & ne ſouffroit « qu'on leur parlaſt d'autre choſe que de ver- « tueux & honneſtes propos ; que ſi aucun leur « vouloit parler d'amour, falloit que ce fuſt de « l'amour permis, je dy de l'amour chaſte & « pudique, tendant à fin de mariage & qu'en « peu de termes déclaraſt ſa volonté; autrement « il euſt ouy une leçon qui ne luy euſt pleu; « car la ſage princeſſe ne vouloit que ſa maiſon « fuſt ouverte à un tas de dangereuſes perſon- « nes qui ne ſçavent entretenir les dames & da- « moiſelles que de propos obſcènes & laſcifs... « Quant à leur esbat & paſſe temps de feſtes,

« la prudente princeſſe ne leur tenoit ſi gran-
« des rigueurs que de les rendre ſolitaires &
« recluſes, ains (*mais*) permettoit qu'elles al-
« laſſent ſe pourmener & esbattre ou aux jar-
« dins, ou en quelque honorable maiſon; ou
« qu'elles balaſſent ou qu'elles jouaſſent de
« lucs, de guitternes, d'eſpinettes & autres inſ-
« truments de muſique jadis tant recomman-
« dés aux nobles & honorables eſprits; ou
« qu'elles chantaſſent dans leur chambre mo-
« deſtement & chreſtiennement; ce qu'elle
« leur faiſoit faire ſouvent devant elle, voire
« & elle meſme leur tenoit compagnie, mais
« ne vouloit qu'elles chantaſſent autres chan-
« ſons que les pſalmes de David, ou les odes de
« la défuncte reyne de Navare. Autant en fai-
« ſoit-elle de la lecture de leurs livres, car comme
« elle ne liſoit qu'en la ſaincte Eſcripture, ou en
« quelque hiſtoriographe qui ne donnoit au-
« cune mauvaiſe doctrine; auſſi ne vouloit-elle
« que ſes demoiſelles s'occupaſſent à lire d'au-
« tres livres (1). »

(1) *Oraiſon funèbre ſur le treſpas de très haute & très illuſtre dame & princeſſe Françoiſe d'Alençon, ducheſſe de Beaumont, douairière de Vendomois & de Longueville*, par Charles de Saincte-Marthe. Paris, 1550, in-8°, f° 14, v°.

On voit que les filles d'honneur de cette illuſtre princeſſe étaient dignes en tout point du nom qu'elles portaient. Il eſt hors de doute que jamais Anne de Bretagne, ſi vertueuſe & ſi fière, n'eût ſupporté que même Charles VIII ou Louis XII fiſſent oublier leur devoir aux nobles filles dont elle aimait à s'entourer.

Ce n'eſt pas que pluſieurs de ces perſonnes manquaſſent des attraits néceſſaires pour captiver l'attention d'un roi. Deux d'entre elles, Jeanne Chabot, dame de Montſoreau, & Blanche de Montberon, ont joui d'une grande réputation de beauté. Un poète du temps même aſſure que cette beauté était ſi grande qu'il n'y avait rien qu'on y pût reprendre (1).

Anne de Bretagne avait pour les filles attachées dès leur bas âge à ſon ſervice des ſoins tout particuliers; non-ſeulement elle s'appliquait à leur inſpirer l'amour & la pratique de toutes les vertus, les ſtimulant & les guidant dans le travail, mais encore elle les ſoignait dans leurs maladies, les récompenſait largement de leurs peines, & ne reculait devant aucun ſacrifice pour

(1) Voir plus loin, chap. IV, *Hiſtoire des demoiſelles de Graville*.

leur procurer des mariages avantageux. Leur ſort près d'elle était des plus doux; elles jouiſſaient de ſon luxe, de ſon bien-être; les lits où elles couchaient, le char qui les traînait, les meubles à leur uſage étaient les mêmes que ceux de la reine (1). Au mois d'avril 1492, Anne de Foix une de ſes filles d'honneur, tombe malade; la reine, non-ſeulement lui donne deux pièces de ſon argenterie particulière, mais encore elle achète huit aunes de camelot noir, les fait garnir de chaudes fourrures pour vêtir la jeune malade pendant la nuit (2). La même année, au mois de mars, une ſimple fille du palais, Jeanne de Maſle, vient à perdre ſa mère, Anne auſſitôt lui remet 60 lives tournois pour ſubvenir aux frais de ſon deuil (3).

Cette même année 1492, Jeanne de Daillon, une de ſes dames d'honneur, qui fut la grand'mère de Brantôme, celle-là même dont il invoque ſi fréquemment le témoignage, reçoit en cadeau de la reine une ſomme aſſez forte, près de 300 li-

(1) Voir mes Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, &c., § II, ch. I, *Mobilier*.

(2) Voir mes Appendices, n° 1, *Extraits des Comptes*, § II, ch. II, *Dons aux ſerviteurs*.

(3) *Idem*.

vres tournois, pour être employée à l'achat de neuf aunes de velours cramoisi & de neuf aunes de satin tanné, destinées à deux robes, *afin qu'elle soit plus honnestement à son service où elle est continuellement employée* (1).

Une des principales affaires d'Anne de Bretagne était l'établissement de toutes ces jeunes filles qui l'entouraient, & dont elle-même avait demandé aux parents les services. Elle se considérait avec raison comme engagée, non-seulement à veiller sur leur conduite, mais encore à leur assurer une heureuse alliance. Elle y travaillait de toutes ses forces : peines, démarches, argent, rien ne lui coûtait pour réussir. Au moment de la guerre d'Italie, elle est embarrassée, voulant trouver la somme nécessaire pour doter de 3,000 livres tournois environ, trois de ses filles d'honneur, *Isabeau de Saffre*, *Marie de Sainte-Amadour*, *Nicole de Tournon ;* sans hésiter, elle engagea aux banquiers de Lyon une grosse *pointe de diamant à facettes*, qu'elle retira de leurs mains deux années plus tard. Cette somme de 3,000 livres était généralement celle que la reine donnait

(1) Appendices, n° 1, *Extraits des Comptes*, § II, ch. II, *Dons aux serviteurs*.

ordinairement à ſes filles d'honneur, car au mois de janvier 1497, elle l'accorda en deux paiements à *Anne Lucas*, en faveur de ſon mariage avec *Claude de Puiſieux*, ſeigneur de Villethierry. Cependant au mois de décembre 1497, *Iſabeau de Buſſueil*, dite *de Martenay*, ne recevait que 2,000 livres pour *avancement en ſon mariage, en conſidération des bons & agréables ſervices qu'elle avoit rendus à la reine* (1).

Quand ces jeunes filles épouſaient des ſeigneurs étrangers à la cour, Anne de Bretagne avait ſoin de les faire accompagner par des officiers de ſa maiſon. En 1496, *Jeanne de Guéménée* fut mariée par ſes ſoins à un ſeigneur de Touraine. Elle partit en compagnie de dix perſonnes, au nombre deſquelles ſe trouvaient le chanteur breton, *Aymon Lebrun*, & trois demoiſelles. Cette eſcorte d'honneur était conduite par *Robert Joſton*, premier écuyer de cuiſine ; il ramena ceux qui en faiſaient partie à Lyon, où la reine demeurait alors. Robert Joſton jouiſſait de la confiance de ſa maîtreſſe, qui le chargeait de ces miſſions matrimoniales toujours

(1) Voir mes Appendices, § II, chap. II, *Dons aux ſerviteurs*.

aſſez délicates. Au mois d'octobre de cette même année 1496, il fut envoyé à Saint-Pourçain pour amener en cour la veuve de *Nicolles Millet* & ſa fille, afin de marier celle-ci à *François de la Salle*, chevalier-échanſon d'Anne de Bretagne (1).

(1) Appendices, *Extraits des Comptes*, § V, chap. II, *Voyages de l'année* 1496.

CHAPITRE DEUXIEME.

Mariage d'Anne de Foix, fille du ſeigneur de Candale, avec Ladiſlas, roi de Hongrie; de Germaine de Foix avec Ferdinand, roi d'Eſpagne & d'Aragon; de Charlotte d'Aragon, princeſſe de Tarente, avec Gui XVIe du nom, comte de Laval. — Aventures de Rolandine.

QUAND les ſouverains de l'Europe ſongeaient à des établiſſements ſérieux pour eux ou les ſeigneurs de leur cour, ils s'adreſſaient à la reine-ducheſſe qui avait acquis une grande renommée par les ſoins qu'elle conſacrait à l'éducation des jeunes filles nobles élevées dans ſa maiſon. En 1500, Louis XII & Ladiſlas II, roi de Pologne, de Bohême & de Hongrie, s'envoyèrent des ambaſſadeurs pour contracter une étroite alliance. Ladiſlas, qui était veuf, fit demander au roi de France une de ſes parentes pour femme. Anne de Bretagne déſigna deux princeſſes de la maiſon de Foix, ſes filles d'honneur, Germaine, nièce de Louis XII, petite-fille de Gaſton Phœbus, ou bien Anne, fille du ſeigneur de Candale, toutes

deux parentes de la reine. Les portraits des princeſſes furent *pris ſur le vif*, dit Jean d'Auton, qui ajoute que leur beauté était ſi grande, qu'elle était connue du monde entier (1). Après des héſitations aſſez longues, Anne de Foix fut choiſie, & le mariage ne tarda pas à être célebré par procuration. Ce ne fut pas ſans une émotion profonde & ſans avoir verſé beaucoup de larmes, que la jeune fille quitta la cour & ſes compagnes, pour épouſer même un roi dans un auſſi lointain pays (2).

Suivant un témoignage contemporain, l'amour n'aurait pas été étranger aux larmes de la jeune fiancée; on la diſait épriſe du comte de Dunois, petit-fils du fameux Bâtard d'Orléans, du même nom. C'était un aimable & courtois chevalier, beau de viſage, mais peu hardi ſur les champs de bataille, & qui ne montrait aucun déſir de continuer les prouesſes de ſes pères: ce qui n'empêchait pas Anne de Candale d'avoir pour ce jeune prince une affection très-vive, & de chercher tous les moyens de retarder l'époque de ſon départ en Hongrie. Hélas! cette

(1) *Chroniques*, &c., t. II, p. 80.
(2) *Chroniques de Jean d'Auton*, t. II, p. 106.

époque arriva après un délai de quelques mois. La jeune héroïne, malgré ſes larmes, fut envoyée au roi Ladiſlas, en compagnie de *Louis Herpin*, maître d'hôtel du roi, de *Jean, ſeigneur de la Guierche*, écuyer de la reine, & d'une ſuite brillante de gentilshommes & de dames qui la conduiſirent juſqu'à Budda.

Anne de Bretagne aimait cette jeune fille comme ſon enfant; elle voulut être informée des plus petites circonſtances qui devaient ſignaler le voyage de la nouvelle reine & ſon établiſſement dans un pays encore ſi mal connu. C'eſt pourquoi elle envoya avec la princeſſe *Pierre Choque* dit *Bretagne*, ſon roi d'armes, & le chargea de conſigner par écrit tous les événements de ce voyage. *Bretagne* s'acquitta fidèlement de ſa miſſion & rapporta une relation détaillée de tout ce qu'il avait vu. J'ai parlé précédemment de cette relation (1). Anne de Bretagne, effrayée des récits qu'on lui avait faits de l'inſalubrité du climat & de la ſanté du roi, envoya un ſerviteur de confiance avec des lettres pour la jeune princeſſe. Mais Ladiſlas, qui avait déjà écrit à la reine de France une lettre latine pour lui recommander

(1) Voir plus haut, liv. III, chap. II, p. 44.

le chambellan chargé de conclure ſon mariage, écrivit deux autres lettres pour la raſſurer & ſur ſa ſanté à lui & ſur celle de ſa femme. De plus, il la remercia profondément de lui avoir envoyé une princeſſe auſſi parfaite & auſſi belle (1).

Hélas ! cette union brillante, mais ſi mal proportionnée, ne dura que peu de temps. Jamais Anne de Candale ne put oublier la cour de France où elle avait paſſé ſa jeuneſſe, ni peut-être la douce alliance qu'elle avait longtemps rêvée ; dix mois plus tard, le 15 août, fête de Notre-Dame, elle mourut en donnant le jour à un fils.

Germaine de Foix, qui n'avait pas été choiſie par Ladiſlas, ne perdit rien pour attendre quelques années. En 1504, Iſabelle-la-Catholique, femme de Ferdinand, roi d'Eſpagne, mourut. L'année ſuivante, Ferdinand n'ayant pu réuſſir à épouſer Jeanne-la-Folle, héritière de Caſtille, ſe retourna du côté de la France, & demanda une femme à la reine-ducheſſe. Germaine de Foix fut auſſitôt propoſée & parfaitement acceptée. Louis XII mit pour condition à cette alliance & à la paix qui devait en réſulter, le rétabliſſement

(1) Voir mes Appendices, n° 1, § II, *Lettres latines adreſſées à la reine*, &c.

dans leurs propriétés des ſeigneurs napolitains dépouillés par la guerre. Ferdinand y conſentit, quitte à obſerver auſſi mal cette convention que toutes les autres. Le 29 décembre 1505, Louis XII envoyait au roi d'Eſpagne ſa nouvelle femme, qu'il faiſait accompagner par l'évêque d'Alby, par ſon chambellan *Hector Pignatello*, par le juge-mage de Carcaſſonne, *Pierre de Saint-André*, & un de ſes notaires, *Pierre de Coſſé*. Il écrivait au roi, en lui parlant de Germaine de Foix : *Nous la tenons & réputons comme noſtre très-chère & très-aimée fille* (1).

Il y eut parmi les filles d'honneur de la reine une princeſſe dont la deſtinée fut triſte en ſon jeune âge, qui dut à la puiſſante intervention d'Anne de Bretagne un adouciſſement à ſes peines, & une alliance digne de ſes grandes qualités : c'était Charlotte d'Aragon, fille de Frédéric III, roi dépoſſédé de Naples & de Sicile. Sa mère, nièce de la femme de Louis XI, avait été nourrie à la cour de France ; quand elle mourut, Charles VIII s'empreſſa de recueillir Charlotte, âgée de dix ans à peine, & dont le père, au milieu de ſes infortunes

(1) Appendices, n° 1, § III, *Lettres inédites des Rois*, &c. *Lettre de Louis XII*, décembre 1505.

politiques, ne pouvait pas s'occuper. On la nommait la *princeſſe de Tarente;* depuis 1496, elle faiſait partie de la cour d'Anne de Bretagne comme damoiſelle d'honneur, aux gages de 300 livres. De plus, elle avait ſa maiſon, compoſée d'une gouvernante, de ſa nourrice, de pluſieurs demoiſelles, d'un écuyer, d'un chapelain, de deux valets de chambre & d'un valet de fourrières (1). Elle avait auſſi une litière, une mule & pluſieurs chevaux; enfin, elle était traitée avec tous les égards dus aux princeſſes ſouveraines. En grandiſſant, la petite Charlotte était devenue une charmante fille, pleine de cœur & d'eſprit; elle était renommée à la cour par ſon enjoûment & ſa gaîté. Anne de Bretagne avait pour elle une affection très-vive. Après la mort de Charles VIII, quand elle quitta Paris pour ſe rendre à Nantes, elle dut laiſſer la jeune princeſſe à la cour de Louis XII. Elle ne s'en ſépara qu'à regret, & lui fit cadeau d'une *toilette* en argent maſſif, compoſée d'un flacon, d'un baſſin à laver, d'une taſſe & d'une aiguière (2). A ſon arrivée

(1) Etat de la maiſon d'Anne de Bretagne, p. 708 de l'*Hiſt. de Charles VIII*, de Godefroy.

(2) Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, § II, chap. II, *Dons aux parents, aux ſerviteurs.*

en France, Céſar Borgia jeta les yeux ſur la jeune princeſſe de Tarente, eſſaya de l'obtenir de ſon père avec la principauté dont elle portait le nom, & dont il eſpérait bien augmenter l'importance. Mais Frédéric refuſa ; un gendre auſſi puiſſant, auſſi corrompu l'effrayait. Il craignait, non ſans raiſon, de ſe voir dépoſſédé par lui d'un royaume dont il était mal aſſuré. Céſar Borgia perſiſta dans ſes projets. Une fois que la diſſolution du mariage de Louis XII avec Jeanne de France eût été conſommée, il eſſaya d'obtenir de celui-ci que Frédéric ſe montrât plus conciliant, & ſurtout qu'il décidât la princeſſe ſa pupille à conſentir à leur union. Dès que Charlotte d'Aragon avait eu connaiſſance des deſſeins de Céſar Borgia ſur ſa perſonne, elle s'était prononcée contre toute alliance avec cet homme abominable, & elle avait demandé partout aide & protection. Rien ne put vaincre ſes répugnances. Céſar Borgia cependant voulait une réponſe définitive, elle la lui donna : ſoutenue de l'amour & de l'autorité paternelle, ſûre de l'aſſentiment de la nouvelle reine de France, ſa maîtreſſe, perſuadée que Louis XII ne lui en ſaurait pas mauvais gré, elle refuſa poſitivement, diſant qu'elle ne voulait pas pour mari un prêtre, fils de prêtre, un fra-

tricide, infâme par la naiſſance, & plus encore, par ſes mauvaiſes actions (1). » Borgia trouva moyen de la punir de cette noble conduite. Son père, chaſſé de ſon royaume par les princes italiens, confiné dans la petite île d'Iſchia, fut bientôt forcé de ſe retirer en France & d'implorer de Louis XII un aſile & quelques ſecours. Anne de Bretagne avait loué hautement le courage de ſon ancienne fille d'honneur ; elle s'empreſſa de l'attacher à elle par une alliance. Vers la fin de l'année 1500, elle lui fit épouſer Guy, ſeizième du nom, comte de Laval, qu'on appelait le ſeigneur de La Roche, baron de Bretagne. C'était un chevalier jeune & beau, auſſi brave que profondément attaché à cette terre de Bretagne dont il était un des riches tenanciers. La reine, par ce moyen, gardait à ſa cour cette jeune fille dont chacun admirait l'eſprit & la beauté. De plus, elle augmentait ſa famille d'une alliance avec une enfant iſſue de ſang royal.

En récompenſe du ſoin qu'elle prenait de procurer aux filles attachées à ſa perſonne des établiſſements avantageux, la reine-ducheſſe exi-

(1) *Tomaſi*, cité par le bibliophile Jacob, *Hiſt. du XVIe ſiècle*. I, p. 176.

geait d'elles une ſoumiſſion aveugle à toutes ſes volontés. Elle ne pouvait ſouffrir le plus petit manquement aux règles qu'elle avait établies ; elle ne pardonnait pas ſurtout les écarts qu'un amour même honnête pouvait entraîner. Une fille de la maiſon de Rohan en fit la triſte expérience ; l'aventure eut beaucoup de retentiſſement à la cour, & Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, en a compoſé une des nouvelles de ſon *Heptameron* (1). Elle raconte longuement les amours d'un bâtard du ſang royal avec *Rolandine*, attachée au ſervice d'une reine de France, *qui en ſa compagnie nourriſſoit pluſieurs filles de bonnes & grandes maiſons*. *Rolandine* n'eſt autre que la propre couſine de la reine-ducheſſe, Anne de Rohan, fille aînée de Jean, deuxième du nom, vicomte de Rohan, comte de Perhoët, de Léon & de la Garnache, & de Marie de Bretagne, fille de François Ier, duc de Bretagne. Elle fut, pendant longues années, retenue captive par ſon père à cauſe d'un mariage clandeſtin qu'elle avait

(1) *Heptameron des Nouvelles de très haute & très illuſtre princeſſe Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre*, &c., &c. Nouvelle édition publiée ſur les manuſcrits par la Société des Bibliophiles françois. Paris, 1853-54, in-12, 3 vol., t. II, p. 125.

contracté avec un bâtard de la maiſon de Bourbon, qui doit être le deuxième fils de Louis de Bourbon, évêque de Liége, tué en 1482 par les féroces compagnons de Guillaume de la Mark, ſi bien ſurnommé le *Sanglier des Ardennes* (1).

(1) On connaît le récit de cette ſanglante expédition fait par Walter-Scott dans ſon roman de *Quentin-Durward*. On peut conſulter auſſi l'*Hiſtoire des ducs de Bourgogne*, de M. de Barante, t. XII, p. 244, édition in-8°, de 1826, & ſurtout la *Chronique latine des règnes de Charles VII & de Louis XI*, par Thomas Baſin, t. III, p. 112 de l'édition publiée récemment pour la Société de l'Hiſtoire de France, par M. Jules Quicherat. — Charles I, duc de Bourbon, pair & grand chambrier de France, mort en 1456, eut cinq fils ; le dernier fut Louis de Bourbon, qui devint évêque de Liége en 1455, & ſe mit toujours ſous la protection de la puiſſante maiſon de Bourgogne. Louis de Bourbon eut trois fils qui portèrent tous les trois le nom de *batard de Liége*, nom donné au mari de Rolandine (voir plus loin, page 113, note 1). L'aîné, Pierre de Bourbon, fut marié en France & devint le premier de la branche des comtes de Bourbon-Buſſet ; le ſecond, Louis de Bourbon, bâtard de Liége, fut élevé page & enfant d'honneur de Charles VIII. En 1499, il recevait du roi 149 livres de gages ; il vivait encore en 1500, dit le père Anſelme, t. I, p. 307 de l'*Hiſt. généalogique & chronologique de la maiſon de France*, &c.

La reine ſe montra des plus ſévères à l'égard de *Rolandine*. Il faut lire dans l'*Heptameron* le diſcours qu'elle lui tient, les reproches dont elle accable la pauvre fille. Elle la fit comparaître devant elle, &, avec un viſage tout courroucé, l'appela pluſieurs fois *malheureuſe*, au lieu de *couſine*, lui remontrant la honte qu'elle avait faite à la maiſon de ſon père & à tous ſes parents, ainſi qu'à elle, qui était ſa maîtreſſe, de s'être alliée ſans ſon commandement. Mais Rolandine ſavait bien que la reine ne l'avait jamais aimée, à cauſe de ſon père, qui, depuis longues années, ſervait la France au détriment de la Bretagne ; elle oſa

Ces détails s'appliquent parfaitement à l'époux de Rolandine qui, en 1508, était éloigné de la France depuis quelques années déjà. Quant au troiſième fils de l'évêque de Liége, Jacques de Bourbon, il devint chevalier de Rhodes, aſſiſta au ſiége de cette ville en 1522 & en écrivit l'hiſtoire. Il mourut dans la maiſon du Temple à Paris, le 27 ſeptembre 1527, ſans jamais avoir été marié. Quand j'ai publié l'*Heptameron de la reine de Navarre* pour la Société des Bibliophiles françois, je ne connaiſſais pas la note de l'ambaſſadeur de Marguerite d'Autriche à la cour de France, que je cite plus loin, ce qui m'a empêché de dire exactement quel était ce *bâtard*, époux de *Rolandine*.

donc réſiſter avec une ténacité toute bretonne, digne d'un meilleur ſort. Avec un viſage calme & preſque joyeux, elle répondit à la reine qu'elle connaiſſait depuis longtemps ſon mauvais vouloir à ſon égard, que la haine qu'elle portait à ſon père en était la cauſe ; que, ſans cela, elle eût été mariée depuis longtemps comme toutes les autres ; qu'elle avait pris la détermination de ſe faire religieuſe au moment où elle avait rencontré « *celui qui ſerait d'auſſi bonne maiſon que moi*, dit-elle, *ſi l'amour de deux perſonnes était autant eſtimé que l'anneau. Son père, vous le ſavez, paſſerait devant le mien.* » C'eſt bien à tort que la reine la traitait de *méchante*, car entre le Bâtard & elle il n'y avait jamais eu d'autres privautés échangées, ſinon la promeſſe d'un mariage & d'un amour éternel, l'échange d'un anneau & d'un baiſer; eſpérant, dit-elle, que Dieu me ferait la grâce qu'avant la conſommation du mariage, je gagnerais le cœur de mon père, qui finirait par y conſentir. Je n'ai point offenſé Dieu ni ma conſcience, car j'ai attendu juſqu'à l'âge de trente ans pour voir ce que vous & mon père feriez pour moi, ayant gardé ma jeuneſſe en telle chaſteté que nul homme vivant n'a rien à me reprocher. Me voyant vieille fille, ſans eſpoir

de trouver parti ſelon ma naiſſance, j'ai pris la réſolution d'épouſer quelqu'un à ma volonté, non pour ſatisfaire au plaiſir des yeux, car vous ſavez qu'il n'eſt pas beau, ni pour les ſens, puiſque rien de charnel n'a eu lieu entre nous, ni par orgueil ou par ambition, puiſqu'il eſt pauvre & peu avancé, mais en récompenſe de l'amour ſincère qu'il a pour moi & des grandes vertus qui le diſtinguent, dont chacun s'accorde à le louer. » Rolandine tint encore à la reine d'autres diſcours, qui, loin de l'apaiſer, l'irritèrent davantage. Anne de Bretagne lui reprocha ſon obſtination & la dureté de ſon cœur : « Si le roi & votre père me veulent croire, dit-elle, vous ſerez miſe en tel lieu que vous tiendrez un autre langage. » — « Madame, répondit Rolandine, vous êtes ma maîtreſſe & la plus grande princeſſe de la chrétienté ; pour rien au monde, je ne voudrais manquer au reſpect que je vous dois ; mais je déclare avoir fait ce que l'honneur & Dieu me conſeillaient. Puiſque je ſuis abandonnée de tous, j'ai un père qui eſt au ciel à qui je remets ma cauſe, il me ſoutiendra, j'en ai l'aſſurance. » Il fut impoſſible d'ébranler la ferme volonté de Rolandine.

Le Bâtard eſſaya vainement d'attendrir Louis XII

qui avait été circonvenu par ſa femme. Il vint un jour trouver le roi & lui raconta toute ſon aventure. Louis XII, après l'avoir écouté, lui dit: « *M'aſſurez-vous que vous l'avez épouſée?* — *Oui, ſire, de promeſſes ſeulement; s'il vous plaît, la fin y ſera miſe.* » Mais le roi, baiſſant la tête, s'en retourna vers le château ; puis il donna l'ordre au capitaine de ſes gardes d'arrêter le Bâtard. Prévenu à temps, celui-ci put s'éloigner au plus vite & gagner les frontières ; quant à Rolandine, enfermée dans ſa chambre pendant quelque temps, elle refuſa d'écouter toutes les propoſitions qui lui furent faites d'un adouciſſement à ſon ſort, ſi elle voulait rompre l'union qu'elle avait contractée. Elle fut renvoyée à ſon père, qui l'enferma dans un château ſitué au milieu d'une forêt. Elle y reſta pluſieurs années. En 1508, Mercurin de Gatinara, ambaſſadeur de Marguerite à la cour de France, fut chargé par ſa maîtreſſe d'implorer la reine en faveur de l'époux de Rolandine, appelé le *Baſtard de Liége*. Il en reçut la réponſe ſuivante : « La « fille n'étoit plus avec elle, le père la tenoit ſi « eſtroite qu'il n'eſtoit en pouvoir ny du roy ny « d'elle de la faire délivrer à ung tel galant; l'on « ne ſçavoit ſi elle eſtoit morte ou vive, & *ay*

« *ouy dire d'aucuns qu'elle eſtoit morte* (1). » Anne de Rohan ne mourut pas; après une longue captivité, elle ſut que ſon Bâtard, retiré en Allemagne, s'était marié à une autre femme ; elle implora de ſon père un pardon qu'elle obtint, &, près d'atteindre ſa quarantième année, elle épouſa, en 1517, ſon couſin, Pierre de Rohan, ſeigneur de Fontenay, troiſième fils du maréchal de Gié (2).

(1) *Lettres du roy Louis XII*, &c., t. I, p. 160.

(2) Père Anſelme, *Hiſt. généalogique*, &c., t. IV, p. 57 & 71.

CHAPITRE TROISIEME.

Hiſtoire des damoiſelles de Graville. — Le ſire de Graville, amiral de France, & ſon château de Marcouſſis. — Jeanne Chabot, dame de Montſoreau, & Blanche de Montberon, filles d'honneur de la reine, proclamées les femmes les plus belles de leur temps.

ENTRE les dames d'honneur les plus recommandables de la cour de Charles VIII & de Louis XII, nous voyons figurer les trois damoiſelles de Graville Elles étaient filles du miniſtre favori de ces deux rois, Louis Malet, ſire de Graville, amiral & grand-maître de France. La famille de Graville, alliée aux ducs de Bretagne & à la maiſon royale, avait les plus hautes prétentions ſur l'ancienneté de ſa nobleſſe, prétentions juſtifiées par ce dicton connu dans toute la Normandie : *Il y a eu premier* (plus tôt) *ſire en Graville que roi en France*. Le père de Louis Malet, ſeigneur de Montaigne, de Harfleur, de Lillebonne, du Havre-de-Grâce & Jonville, de Marcouſſis, & de pluſieurs autres terres

moins importantes, avait épouſé Marie de Montauban, ſeconde fille de Guillaume de Rohan & d'une *Viſconti de Milan*. Né en 1438, Louis Malet, vingt-cinq années plus tard, ſervit le roi Louis XI & fut aſſez habile pour ne pas mécontenter ce prince ombrageux. Il s'était d'ailleurs attaché à la fortune de ſon oncle maternel, Jean de Montauban, grand-amiral de France, & fit ſes premières armes ſous ſon patronage. Nommé par le crédit de cet oncle premier chambellan du roi, il épouſa Marie de Balzac, fille de Leuffroy de Balzac, ſeigneur d'Antragues, un des plus riches de l'Auvergne. Il en eut ſucceſſivement cinq enfants, deux fils & trois filles. D'après un paſſage des Chroniques de Jean de Wavrin, ſeigneur de Foreſtel, le ſeigneur de Graville fit partie du corps d'armée que Louis XI envoya en Angleterre pour ſoutenir les droits de Marguerite d'Anjou au trône d'Angleterre. Pierre de Brézé, ſeigneur de Varenne, ſénéchal d'Anjou, de Poitou & de Normandie, avait la conduite de cette armée. Fait priſonnier en 1463, le ſeigneur de Graville reſta captif en Angleterre juſques après le mois de juin 1467 (1).

(1) *Anchiennes chroniques d'Angleterre*, &c., choix de

Favori du roi Louis XI, il fut auſſi dans les bonnes grâces de la régente Anne de Beaujeu & compta au nombre de ſes principaux conſeillers. Il ne tarda pas à devenir un des plus puiſſants ſeigneurs du royaume. Sous Louis XII, il avait exercé les fonctions de premier chambellan; à la mort de ſon oncle de Montauban, grand-amiral de France, en 1496, le ſeigneur de Graville fut inveſti par la régente de ces importantes fonctions. Il avait toujours été un des plus fermes appuis de cette princeſſe, & dans la révolte des ſeigneurs français & bretons contre ſon pouvoir, il était reſté fidèle au jeune roi. Suivant le Père Anſelme, il prit part à la bataille de Saint-Aubin-le-Cormier (1).

Malgré ſon attachement ſans bornes à Charles VIII, le ſeigneur de Graville avait toujours blâmé l'expédition d'Italie. Cette guerre ne ceſſa jamais de lui cauſer les plus grandes inquiétudes. On lit dans une lettre qu'il écrivait peu de jours après la bataille de Fornoue, que ſes

chapitres inédits, annotés & publiés pour la Société de l'Hiſt. de France, par Mlle Dupont. Paris, 1859, in-8°, t. II, p. 320.

(1) *Hiſtoire généalogique & chronol.*, &c., t. VII, p. 865.

inquiétudes n'étaient pas encore diſſipées, & qu'il n'avait qu'un déſir, celui de voir Charles VIII de retour dans ſon royaume (1). Ce blâme n'empêcha pas le roi, en quittant la France, de laiſſer le gouvernement de deux provinces à l'amiral, la Normandie & la Picardie.

Quand le ſire de Graville eut appris les ſuccès de Charles VIII, il en éprouva une ſatiſfaction ſi vive qu'il voulut en perpétuer à jamais la mémoire ; c'eſt pourquoi il fit repréſenter dans la grande ſalle de ſon château de Marcouſſis, les deux entrées qu'il fit à Naples, la première comme roi de Jéruſalem, la ſeconde comme roi de Sicile ; on y voyait ce prince ſur un cheval caparaçonné d'une couverture de drap d'or, aux armes de France & de Jéruſalem (1). Pendant les premières années du règne de Louis XII, Pierre de Rohan, maréchal de Gié, devenu tout-puiſſant, éloigna de la cour le ſeigneur de Graville & ſes amis ; mais, au commencement de l'an-

(1) Voir à mes Appendices, n° 1, § III, *Lettres des rois, princes*, &c., une lettre remarquable de l'amiral de Graville à M. du Bouchage.

(2) *Hiſtoire manuſcrite du couvent & des ſeigneurs de Marcouſſis*, par le frère Simon de la Motte, &c., in-f°, f° 41, v°.

née 1504, quand Anne de Bretagne eut réussi à perdre le maréchal, Graville fut rappelé à la cour & reprit en mains les affaires. Il commença par réprimer les grands désordres qui lui furent signalés dans l'administration des finances, principalement en ce qui touchait les expéditions d'Italie (1).

La faveur dont le sire de Graville a joui sous Louis XI, Charles VIII & Louis XII lui suscita beaucoup d'envieux, & quelquefois de puissants ennemis. En 1506, un an après la réhabilitation des enfants de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, décapité en 1477, sous Louis XI, Graville eut à répondre au Parlement d'une accusation grave portée contre lui. On prétendait qu'il avait abusé de l'office de chambellan pour gagner beaucoup d'argent; que, d'après une correspondance, il avait fait changer dix-sept conseillers du Parlement, si bien que la condamnation du duc de Nemours en était résultée, & qu'une

(1) *Chroniques de Jean d'Auton*, t. III, p. 99, chapitre XXV : « Comment Messire Louis de Graville, amiral « de France, qui de ce règne avoit esté hors de cour, « fut par le roi mandé & mis en grande autorité, & « comment aucuns trésoriers & autres furent pris & « punis pour avoir pillé l'argent du roi. »

partie des biens des coupables lui avait été adjugée (1).

Les fortunes politiques de Louis Malet furent traverſées par de grands malheurs, principalement par ceux qu'il éprouva dans ſa famille, car il perdit ſes deux fils, Louis & Joachim de Graville, eſpérances de ſa maiſon. Marie de Balzac, accablée par la douleur de morts auſſi cruelles, ne tarda pas à ſuccomber; elle expira le 23 mars 1503 (2).

Tout prouve que le ſire de Graville fut un ſeigneur auſſi éclairé que généreux. Non-ſeulement il enrichit ſon château de Marcouſſis de peintures

(1) *Lettres de Louis XII*, &c., t. I, p. 64; *Mémoire touchant les affaires de France*, &c. Dans l'article conſacré au ſeigneur de Graville par le père Anſelme, t. VII, p. 865 de l'*Hiſt. des grands officiers*, &c., il n'eſt pas queſtion du procès que lui intenta le Parlement.

(2) Le corps de Marie de Balzac fut, ſelon ſa volonté dernière, dépoſé dans le monaſtère de Marcouſſis avec celui de ſon fils Joachim. Leur tombeau était ſurmonté de leur effigie, & ſur une lame de cuivre on liſait : « *Sous* « *cette tombe giſt le corps de madamoiſelle Marie de Balzac* « *digne de recors pour la ſainctté de ſa vie qui fut de ce* « *monde ravie par mort en douloureux eſtroit, en mars l'an* « *mil cinq cent & trois.* » (*Hiſt.*, *manuſcr. de Marcouſſis*, f° 42.)

& de meubles précieux, mais encore il ſe diſtingua par pluſieurs fondations pieuſes. Il dota la cathédrale de Rouen d'une cloche qui peſait plus de ſix cent ſoixante livres; il fit conſtruire l'égliſe de Châtres, près Paris, & le portail de celle de Sens.

Le roi Louis XII, qui l'avait comblé de ſes faveurs, ayant beſoin d'argent, lui emprunta 80,000 livres, en nantiſſement deſquelles il lui engagea une partie de ſon domaine privé. L'amiral, dans ſon teſtament, déclara que ſon bien s'étant accru au ſervice du roi de France d'environ 100,000 livres, il croyait ne pas devoir demander l'argent emprunté par Louis XII. Il ſuppliait très-humblement le roi d'employer cette ſomme à dégrever d'impôts les plus pauvres d'entre ſes ſujets. Après avoir pourvu à l'établiſſement de chacune de ſes filles, après avoir joint à la charge de grand-amiral de France celle de grand-maître des eaux & forêts, Louis Malet, âgé de ſoixante-dix-huit ans, mourut le 30 octobre 1516.

Des trois filles qui lui ſurvécurent, l'aînée, nommée Louiſe, épouſa Jacques de Vendôme, vidame de Chartres, prince de Chatenay; la ſeconde, Jeanne, fut unie à Charles d'Amboiſe,

neveu & héritier du fameux cardinal-miniſtre de Louis XII ; la troiſième enfin, Anne, obtint la légitimation de l'union clandeſtine qu'elle avait contractée avec un de ſes parents, Pierre de Balzac.

Ce n'était pas ſeulement ſous le rapport des biens temporels que le ſeigneur de Graville avait pris ſoin d'aſſurer l'avenir de ſes filles : il voulut auſſi qu'une éducation brillante vînt ajouter aux diſpoſitions naturelles de leur eſprit; elles excellaient dans ces menus ouvrages qui font l'occupation des perſonnes de leur ſexe. Le ſanctuaire de l'égliſe de Marcouſſis en a longtemps poſſédé un magnifique échantillon : C'était un ciel de velours violet, garni d'une crépine d'or, ſur lequel les filles de l'amiral avaient brodé, avec des perles fines & en caractères aſſez grands : *O ſalutaris hoſtia*. L'amiral de Graville aimait les lettres, ainſi que le prouvent pluſieurs manuſcrits des poètes français ou italiens, copiés par ſon ordre & pour ſon uſage, ornés de belles miniatures & décorés de ſes armoiries. Lui-même écrivait d'une manière très-remarquable : on peut s'en convaincre en liſant ſa correſpondance avec le ſeigneur du Bou-

chage (1). L'amiral de Graville avait marié l'aînée de ſes filles, nommée Jeanne, à Charles d'Amboiſe, neveu du cardinal miniſtre favori de Louis XII (2). Charles d'Amboiſe, placé, tout jeune encore, à la tête d'une armée françaiſe chargée de défendre le Milanais, juſtifia,

(1) On trouve cette correſpondance à la Bibliothèque Impériale, dans les manuſcrits provenant de Béthune. Voir plus haut, p. 117, l'indication d'une de ces lettres.

(2) Dans une chronique compoſée par un des gentilshommes de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, on lit ces mots, au ſujet du mariage de Charles d'Amboiſe avec Jeanne de Graville : « *Meſſire George d'Amboiſe, evêque de Montauban & eleu archeveſque de Narbonne (lequel avoit eſté conſtitué priſonnier), fut deſlivré parce que on ne trouva ſur lui occaſion de le retenir, car de tout ce que on luy mettoit en avant, il s'en rapportoit toujours au roy. Après qu'il fut délivré (comme bon & loyal ſerviteur qu'il eſtoit & a toujours eſté à Monſeigneur), il pourchaſſa par tous moyens qui lui furent poſſibles de parvenir à ſa délivrance; & pour en venir à bout, il commença d'entretenir l'amiral de Graville qui pour l'heure y pouvoit beaucoup, en propoſant un traité de mariage de ſon neveu, monſeigneur de Chaumont, avec la fille dudit amiral; ce qu'il ne faiſoit que pour l'occaſion deſſus dite.* » (Godefroy, *Hiſtoire de Charles VIII.* « Paris 1684, in-fol. p. 93.)

par ſon habile conduite, le choix que ſon oncle avait fait de lui; auſſi, parvint-il au plus haut degré de faveur. Amiral, grand-maître & maréchal de France, il fut de plus gouverneur de Paris. En 1504, il commandait l'armée avec laquelle Louis XII entra dans Gênes; en 1509, il partageait le triomphe d'Aignadel avec ce roi; au mois de février 1510, il venait d'hériter des grands biens du cardinal, quand il mourut de maladie à Corregio, n'étant âgé que de trente-huit ans. Le phyſique de Charles d'Amboiſe répondait à la capacité de ſon eſprit: c'était un des plus beaux hommes de ſon temps, comme le prouve ſon portrait peint à l'huile par Léonard de Vinci (1), conſervé dans le muſée du Louvre, à Paris. Jeanne de Graville avait été placée, jeune encore, près de la première femme de Louis XII, Jeanne de France. Elle était

(1) Ce portrait, déjà gravé pluſieurs fois, a été reproduit dans le *Magaſin Pittoreſque* (15e volume, année 1847, p. 313). Dans la notice jointe à cette reproduction, on dit que ce portrait paſſait pour être celui de Charles VIII ou de Louis XII; cependant il était déjà connu comme étant celui de Charles d'Amboiſe. Dans le même volume (p. 400), on trouve des éclairciſſements à cet égard.

des quatre dames favorites qui accompagnaient partout cette princeſſe & pouvait lui être comparée pour la pratique qu'elle faiſait de toutes les vertus : « elle était du nombre de celles qui uſent du monde comme n'en uſant point, dit un biographe (1). » Veuve en 1510, Jeanne de Graville n'avait pour ſoutien qu'un fils qui, tout jeune encore, s'était rendu digne de porter le nom d'Amboiſe ; mais, en 1524, à la trop fameuſe bataille de Pavie, il tomba au premier rang, en défendant les jours de ſon roi. Reſtée ſans appui, elle eut la faibleſſe de ſe remarier ; elle épouſa René de Milly, ſeigneur d'Illiers, qui ne paraît avoir contracté cette union qu'en vue des grands biens dont la dame d'Amboiſe était en poſſeſſion. Ce ſecond mariage ne fut pas heureux : Jeanne de Graville ſe vit forcée de quitter le château de Marcouſſis & de ſe réfugier dans un domaine qui en dépendait, nommé l'hôtel de la Ronce, d'où elle ſe rendait à pied à l'égliſe des Céleſtins. Elle porta plainte à la Cour du parlement contre ſon mari, qui fut condamné à reſtituer le château par provi-

(1) Hilarion de Coſte, *Vies & éloges des Dames illuſtres*, t. II, p. 17.

ſion & trois mille livres de rente ſur les revenus. Les regiſtres du parlement nous ont conſervé le détail des diſſipations (1) de tout genre auxquelles ſe livrait le ſeigneur d'Illiers. Quelques détails de cette procédure atteſtent le peu d'égards qu'il avait pour ſa femme : faiſant alluſion à ſon excès d'embonpoint, il ne craint pas de la nommer ſa *jofflue* & ſa *mafflue*. Au mois de juillet 1532, le ſeigneur d'Illiers mourut & Jeanne retrouva ſon ancienne liberté ; mais les chagrins de toute nature dont elle avait été abreuvée la conduiſirent vite au tombeau ; elle mourut en 1540, laiſſant toute ſa fortune aux enfants de ſa ſœur cadette. Son corps fut inhumé dans le couvent des Céleſtins de Marcouſſis ; ſon cœur fut porté au couvent de l'Annonciade, à Bourges, près de celui de ſa bonne & ſainte maîtreſſe. Elle avait fait beaucoup de bien à cette communauté, entre autres une fondation pour quinze religieuſes (2).

Anne de Graville, la dernière des enfants qu'ait eus l'amiral, fut pour ce ſeigneur l'objet

(1) Reg. du conſeil, année 1527, 9 ſeptembre, 17 octobre.

(2) Hilarion de Coſte, *Vies & éloges*, &c., t. II, p. 17.

d'une tendreſſe toute particulière. Anne juſtifiait cette préférence, non-ſeulement par les avantages phyſiques dont la nature l'avait douée, mais encore par les grâces & la délicateſſe de ſon eſprit; elle n'était pas encore mariée quand elle perdit ſa mère. L'amiral, qui devenait vieux, craignant la ſolitude, cherchait à retenir près de lui cette fille objet de ſon amour.

Il ne refuſait pas cependant de lui donner pour époux quelque ſeigneur digne d'elle & de ſon illuſtre famille. Il y avait, dans les anciennes archives du château de Marcouſſis, une lettre qui prouvait toute la confiance que le vieux père témoignait à ſa fille ſur ce point. Il lui écrivait que trois jeunes ſeigneurs demandaient ſa main : le premier, aſſez volage ; le ſecond, emporté, téméraire ; le dernier, moins riche, à vrai dire, que les autres, mais ſage, modéré & d'une conduite irréprochable. Anne de Graville héſita-t-elle entre ces trois concurrents? avait-elle pour le dernier un ſentiment de préférence ? on ne ſait ; ce qu'il y a de certain, c'eſt que, ſans attendre le conſentement de l'amiral, meſſire Pierre de Balzac ſe rendit coupable d'un rapt, que celle qui en fût victime pardonna bien-

tôt (1), ſi toutefois elle n'y avait pas conſenti. Juſtement indigné d'un pareil attentat, l'amiral de Graville pourſuivit de ſes rigueurs, non-ſeulement l'audacieux gentilhomme, mais encore

(1) L'hiſtorien de Marcouſſis, à qui j'emprunte ces détails ſi curieux ſur le mariage d'Anne de Graville, fait tous ſes efforts pour excuſer l'héroïne d'avoir été de connivence avec le ſire de Balzac, & l'on peut croire qu'il en avait quelques preuves. L'auteur de l'*Anaſtaſe de Marcouſſis*, qui avait pour guide les anciennes archives de ce château, dit, à propos de l'enlèvement d'Anne de Graville : « On donnera de plus le dénouement du mariage de Louiſe de Graville, fille de Louis, amiral de France, qui, ſous ombre d'un écrit mal entendu, conſentit à ſon enlèvement par le jeune baron d'Entragues, ſon couſin-germain ; enlèvement qui leur fit effuyer bien des traverſes, des pleurs & des larmes ; qui nous découvre clairement le ſens myſtérieux de ces paroles latines : *Muſas natura, lachrymas fortuna*, écrites autour d'une chante-pleure, inſtrument de muſique ancien, que cette ſavante fille, la Minerve de ſon temps, prit dès lors pour deviſe. » (P. 12.) Malheureuſement, l'auteur n'a pas publié l'ouvrage dont il donne le programme.

On lit, au ſujet de Pierre de Balzac, la note ſuivante dans l'*Hiſtoire généalogique de la maiſon de France* du père Anſelme, t. II, p. 488 : « *Enfants naturels de Ro-* « *bert de Balzac, protonotaire apoſtolique :* Pierre de

ſa fille, dont il maudiſſait l'ingratitude. Pierre de Balzac était ſans fortune; il ſe trouva bien vite réduit aux derniers expédients pour vivre; ce fut en vain qu'il ſollicita des ſecours chez ſes parents: l'amiral de Graville avait défendu de rien donner aux fugitifs, & perſonne n'oſait enfreindre ſa volonté. Les jeunes époux, ſans aſile, ſans nourriture, hors d'état de s'en procurer, ſe virent contraints de regagner le toit paternel.

« Balzac, baron d'Entragues & de Saint-Amand, ſei-
« gneur de Prélat, Paulhac, Juis, Dunes & Clermont-
« ſur-Biran, n'avoit que quinze ans, en 1494, lorſqu'il
« fut pourvu, en ſurvivance de ſon père, de la capi-
« tainerie des châteaux de Tournon, de Ponnet &
« Châtel-Culiers. Il fut depuis capitaine de Corbeil
« & de Fontainebleau; commanda l'arrière-ban de Me-
« lun, Montargis, Etampes, Chartres & Monfort, qu'il
« conduiſit en Hainaut. Il prêta ſerment, en 1523,
« entre les mains du maréchal de Chabannes, gou-
« verneur d'Auvergne, pour la lieutenance du roi
« en cette province. Il enleva Anne Malet de Gra-
« ville, ſa couſine, & l'épouſa malgré l'amiral, qui pen-
« ſoit à déshériter ſa fille, lorſque le prieur des Cé-
« leſtins de Marcouſſis la lui préſenta avec ſon gendre,
« le Vendredi-Saint, comme il étoit ſur le point d'ado-
« rer la croix, & obtint leur pardon en mémoire du
« myſtère du jour..... »

Craignant la colère de l'amiral, qui ſe préparait, diſait-il, à déshériter les coupables, Anne de Graville, avec ſon mari, vint ſe réfugier chez les bons moines de Marcouſſis, à l'ombre du tombeau de ſa mère, comme dans un aſile inviolable, & y attendit l'occaſion d'obtenir le pardon de ſa faute. Cette occaſion ne tarda pas à ſe préſenter ; les religieux de Marcouſſis s'empreſſèrent de la mettre à profit. Le jour du Vendredi-Saint, l'amiral de Graville s'était rendu, comme les autres fidèles, à l'égliſe du monaſtère, pour y adorer la croix. Au moment où il ſe préparait à remplir cet acte de dévotion, le ſupérieur du monaſtère l'arrêta, & lui parlant avec chaleur : « Eſt-il juſte, s'écria-t-il, « que vous approchiez vos lèvres du bois ſacré « ſur lequel le fils de Dieu, pour réconcilier « les hommes avec ſon Père, a répandu ſon « précieux ſang, ſi vous n'êtes pas réſolu à l'imi- « ter en pardonnant de tout votre cœur à vos « deux enfants, qui ſont ici à vos genoux, « implorant, avec un profond repentir, la ré- « miſſion de leur faute. » A ces mots, parurent Pierre de Balzac, les habits tout en déſordre, & ſa femme, Anne de Graville, les cheveux épars, ſa robe déchirée, le viſage baigné de larmes,

demandant ſa grâce à deux genoux. Le vieillard, ému à l'aſpect de cette fille adorée, trop heureux ſans doute d'accorder publiquement un pardon que dans ſon cœur il avait déjà donné, preſſa les deux jeunes gens entre ſes bras, & après avoir rempli ſes dévotions, s'empreſſa d'emmener les deux fugitifs dans ſon château (1).

Rentrée en grâces près de l'amiral, Anne de Graville ne tarda pas à prendre rang parmi les dames d'honneur de la cour. Elle fut placée par Anne de Bretagne dans la maiſon de Claude de France, fiancée, dès 1596, à l'héritier du trône, François, comte d'Angoulême ; elle ne quitta plus cette princeſſe, devenue reine de France en 1505, juſqu'au moment de ſa mort. Le mariage d'Anne de Graville avec Pierre de Balzac fut auſſi heureux que fécond : ſept fils & quatre filles en naquirent. Quant à ſa mort, l'époque préciſe n'en eſt pas connue, ſeulement elle doit être poſtérieure à l'année 1543, puiſque un des manuſcrits qui lui ont appartenu porte une ſuſcription autographe datée de cette année.

(1) *Hiſt. manuſcrite de Marcouſſis*, f° 42, verſo.

Anne de Graville cultiva la poésie ; elle nous a laissé un poème, resté inédit (1), dont le sujet est emprunté à la *Théséide* de Boccace, & en fait un des épisodes les plus touchants. Elle eut aussi pour les arts en général un goût très-vif ; entre les manuscrits qui lui ont appartenu, je citerai un volume in-folio, écrit sur vélin, contenant une traduction française des *Triomphes* de Pétrarque. Ce volume, dont chaque lettre capitale est peinte & rehaussée d'or, renferme, en outre, six grandes miniatures d'une exécution admirable. Ce beau livre était, de la part d'Anne de Graville, l'objet d'une prédilection particulière ; non-seulement elle y avait fait mettre ses armes, mais encore elle l'avait chargé de plusieurs devises, composées des anagrammes de son nom : *Garni d'un léal.* — *Anvellere digna.* — *J'en garde un léal.* Elle avait fait aussi représenter au bas de la première miniature le *Chante-Pleure* (2), avec cette devise, qui faisait

(1) *Le Roman de Palamon & d'Arcite*, manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, nº B. L. Franc. Un autre manuscrit de ce poème, orné de belles miniatures, fait partie de la bibliothèque de M. le baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois.

(2) La définition du *Chante-Pleure* donnée par le

allusion & aux goûts littéraires d'Anne de Graville & aux infortunes diverses qui avaient agité sa vie : *Musas natura, lachrimas fortuna.*

On peut se représenter le seigneur de Graville, au milieu de ses filles, lisant un des manuscrits qu'il avait fait exécuter pour son usage ; les damoiselles occupées de musique, de poésie, ou travaillant à ces ouvrages de tapisserie dont l'église du couvent des Célestins de Marcoussis possédait un si bel échantillon.

Marcoussis, demeure ordinaire de l'amiral, un des plus remarquables châteaux de l'Ile-de-France, est resté debout jusqu'aux premières années de ce siècle. Il était situé à six lieues au sud de Paris, près de la route qui conduit de Versailles à Montlhéry, entre deux collines ; les tours hautes & crénelées ; les murailles épaisses, défendues par plusieurs pont-levis & quelques

Dictionnaire de l'Académie française est des plus obscures ; elle est copiée sur celle de la première édition. Je préfère l'explication de Nicot, qui, dans son *Trésor de la langue française*, Paris 1606, in-fol., dit seulement : une *Chante-Pleure* (*clepsydra*). Quelques auteurs ont vu dans le *Chante-Pleure* un instrument de musique ; d'autres, un arrosoir. Nicot a, je crois, raison d'y reconnaître un sablier.

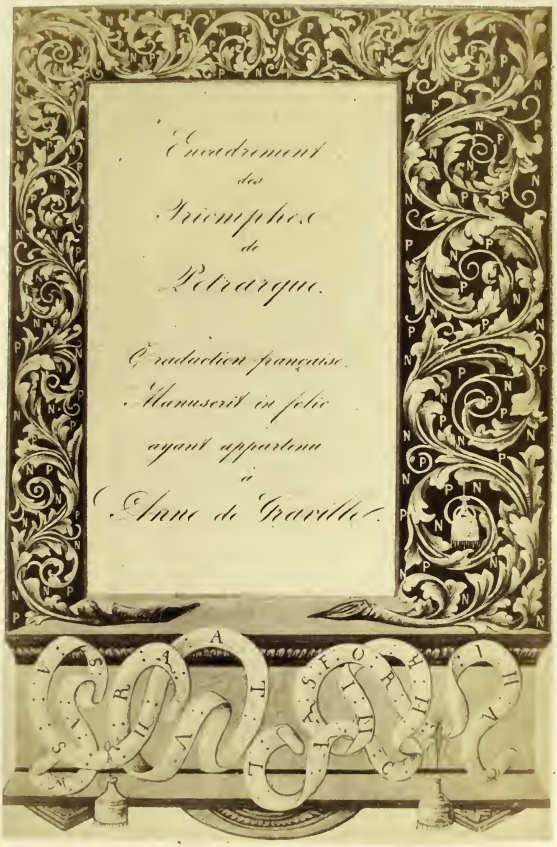
Encadrement
des
Triomphes
de
Petrarque.
Traduction française.
Manuscrit in folio
ayant appartenu
à
Anne de Graville.

ouvrages avancés, attiraient de loin tous les regards. Ce château avait été conſtruit au commencement du xve ſiècle, par Jean de Montaigu, miniſtre favori de Charles VI, injuſtement mis à mort, le 17 octobre 1409. Le favori n'avait rien épargné pour que ſa demeure fût digne du rang élevé qu'il occupait. L'ancien château qui ſe nommait *La Maiſon Fort* ou *La Motte*, & ne conſiſtait que dans une petite tour carrée, avait été enclavé dans les conſtructions nouvelles (1). Jean de Montaigu, dirigea les travaux pendant trois années avec une activité telle, que non-ſeulement il fit élever le château, mais encore il fit bâtir le chœur de l'égliſe & le couvent des Céleſtins. Un ancien mémoire conſervé dans ce couvent aſſurait « que, pour l'ex-
« pédition de tous ces édifices, il y avoit ſept
« forges continuellement occupées pour répa-
« rer les marteaux & inſtruments des ouvriers
« qui eſtoient payés de leurs ſalaires tous les
« ſamedis, & l'argent compté ſur une grande
« table de pierre, laquelle on voit encore dans
« le parc, proche la porte de derrière pour en-

(1) Abbé Le Beuf, *Hiſt. du diocèſe de Paris*, Paris, t. IX, p. 270.

« trer au château dudit jardin (1). » Quelque grande que fût cette diligence apportée dans les premiers travaux, Jean de Montaigu n'eut pas le temps de mettre la dernière main à ſon œuvre, & l'amiral de Graville, dont le grand-père avait épouſé la fille du miniſtre favori, put la continuer & ſurtout y apporter de grandes perfections. Un inventaire, qui faiſait partie des archives du château, donne aſſez bien l'idée de ce qu'il était au temps de ce dernier ſeigneur. « Le château de Marcouſſy, com-
« poſé de quatre corps de logis, par forme
« d'équière, contient : chapelle haute & baſſe,
« ſalles, chambres, cuiſines, dépenſes, garde-
« mangers, fournils, ſommellerie, boulange-
« rie, lavanderie, caves, priſons, vis (eſcaliers)
« dehors & dans œuvre ; quatre groſſes tours
« aux quatre coins dudit château, garnies de
« chambres à cheminées, couvertes en pavil-
« lon à un poinçon ; quatre autres groſſes
« tours, par voye à carneaux, convertis en
« terraſſe. Le grand portail dudit château,
« couvert en pavillon à deux poinçons, garni
« de deux petites tours ſaillans, offre à la vue

(1) Anaſtaſe de Marcouſſis, p. 57.

« une façade très-majeſtueuſe, au-deſſus de « laquelle eſt un grand logement, ſervant de « corps de garde, à coulis, machicoulis ; allées « ſur les épaiſſeurs des murs, pour faire le pour- « tour d'icelui château par des galeries auſſi en « machicoulis, pour aller d'une tour à l'autre ; « cour au milieu des édifices, ciſternes en façon « de puits, au lieu d'une fontaine à baſſin qu'on « y voyoit autrefois ; le château, entouré de « grands foſſez revêtuz & pleins d'eau à fond « de cuve, contenant neuf toiſes de large ou « environ ; pont-levis, planchette & pont-dor- « mant.

« Au devant du château, un grand boule- « vard, fermé de gros murs de grais, garnis de « bretèches & de deux tours crénelées, à cou- « lis & à machicoulis, couvertes en terraſſe, le « tout fermé de bons foſſez, comme le château, « avec pont-levis, planchette & pont-dormant, « auquel boulevard il y a grande cuiſine, of- « fice, cellier, moulin à farine, courtil & logis « pour le portier ; outre ledit boulevard, un « colombier couvert en comble, un petit jar- « din & un grand clos de murs à l'entour, con- « tenant ſix arpens environs, peuplez d'arbres « fruitiers, auxquels il y a canaux, viviers &

« foſſes à poiſſon ; de l'autre côté, une grande « baſſe-cour, auſſi cloſe de foſſez. » C'eſt avec raiſon que l'auteur qui nous a conſervé cet inventaire, dit que l'architecture de ce château, *toute gothique qu'elle était*, ne laiſſait pas que d'avoir un certain air de grandeur, & de montrer les vaſtes deſſeins du ſire de Montaigu. A ces réflexions, il ajoute quelques détails précieux ſur l'ancien ameublement du château : « La plupart des meubles, comme tables, « chaiſes, &c., n'étoient que de bois de chêne « ou de noyer, quelque peu de cèdre & autre « bois odoriférant, comme coffres, armoires & « buffets à l'antique, &c. On y trouve deux « ou trois douzaines de tables longues, en for- « me de caiſſes à mettre des vers à ſoye ; des « rouets, des petits moulins & autres uſtenciles « ſervant à façonner la ſoye, & même de la « filaſſe de pluſieurs ſortes, des laines apprê- « tées & du poil de lin preſt à filer, ce qui « marque une grande économie (1). »

Deux chapelles, conſtruites l'une au-deſſus de l'autre, à l'inſtar de celle du Palais, à Paris, ſe faiſaient remarquer par les peintures nom-

(1) Anaſtaſe de Marcouſſis, p. 63.

breuſes qui les décoraient; des vitraux de diverſes couleurs y jetaient un jour myſtérieux; on liſait en un ſeul mot : *Il padelt* (1); à la voûte étaient peints les douze apôtres, portant chacun ſur un rouleau l'un des articles de la foi; il y avait auſſi des anges déployant, devant eux, une antienne de la Trinité notée en plain-chant; les murs étaient couverts des armes de Jean de Montaigu & de celles de Jacqueline de La Grange, ſa femme, entremêlées d'aigles aux ailes déployées & de feuilles de courge. Le bâtiment de l'aile droite du château & un grand eſcalier avaient été conſtruits par le ſeigneur de Graville, on y voyait partout ſes armes & les inſignes de ſa

(1) Cette ſingulière deviſe a exercé la patience des antiquaires, qui l'ont expliquée différemment. On lit dans *le Mercure* du mois de juin 1742 : « Sur les murs « de ces deux chapelles & de leurs ſacriſties ſont ces « lettres gothiques : *Il padelt*, qui ſont répétées preſ- « que de pied en pied; on tient que ce ſont les lettres « initiales de ces mots : *Je l'ai promis à Dieu & l'ai* « *tenu*. D'autres diſent que c'eſt un mot ſyriaque. » Dans *le Mercure* du mois de janvier 1743, on trouve une lettre dans laquelle cette deviſe eſt expliquée par la langue bretonne & ſignifiait : *Il ſera de durée*.

dignité (1). Plusieurs étangs d'un excellent produit & un parc d'environ cent arpents, arrosé par une petite rivière, ajoutaient encore à la beauté de cette noble & curieuse habitation.

Un auteur français du XVIe siècle a consacré à l'éloge d'Anne de Graville un poème en trois parties, qui se recommande par quelques détails singuliers. Dans la première partie, intitulée : *Epitaphes de Madame de Balzac*, l'auteur fait de cette dame un éloge pompeux & déplore sa perte, encore récente. Dans la deuxième, qui a pour titre : *Arrêt de la louange de la dame sans sy*, le poète assure que plusieurs *depputez par les dieux*, entre lesquels il nomme Cretin, Robertet, Octavien, ayant recherché, dans les histoires anciennes & modernes, le nom d'une femme supérieure à la dame de Balzac, ont déclaré celle-ci, d'un commun accord

(2) Le Beuf, *Hist. du diocèse de Paris*, t. IX, p. 171. Le château de Marcoussis, après la mort de Jeanne de Graville, dame d'Amboise & d'Illiers, passa aux enfants d'Anne de Graville. Entre les mains de la maison d'Entragues, il fut l'objet d'un grand nombre d'embellissements dont on peut voir les détails dans l'ouvrage de l'abbé Le Beuf cité plus haut, & aussi dans *le Mercure de France* du mois de juin 1742.

Seule ſans per, la plus belle des belles.

Dans la troiſième, qui a pour titre : *L'Appel interjecté par telles nommées dedans contre la dame sans ſy*, l'auteur raconte que, peu après que l'arrêt *au ſeul proffit de la dame ſans ſy* eût été rendu, il vint trouver les dames de la cour, croyant qu'il allait recevoir d'elles un accueil favorable ; mais il vit la reine & pluſieurs autres de ſes dames ſe parlant à l'oreille ; puis, quatre d'entre elles ſe levèrent aſſez triſtes, & dirent au poète qu'elles déſiraient lui parler : c'était la dame de Montſoreau, cette Jeanne Chabot qui, en 1498, faiſait partie de la maiſon d'Anne de Bretagne ; elle adreſſe au poète les plus ſanglants reproches, en lui demandant pourquoi il avait proclamé Anne de Graville dame ſans pareille ? Etait-elle donc plus ſage que Pallas, plus chaſte que Lucrèce, plus belle que Médée, Hélène ou Didon, la reine de Carthage ! Ce n'eſt pas une petite offenſe :

Que de nommer ceſte dame *ſans ſy ;*
Quant eſt de moy je m'oppoſe à cecy
Formellement, & pour certain j'appelle,
Car la ſentence eſt par trop criminelle.

A peine le poète avait-il consenti à enregistrer l'appel interjeté par Jeanne de Montsoreau, que Blanche de Montberon, qui, en 1498, était fille d'honneur d'Anne de Bretagne, lui dit :

En un langaige familier & court
Quoy estes vous venu en ceste court
Pour y dresser entre les dames noise,
Et en louer une seulle à vostre ayse?

Puis, elle déclara que de pareilles sentences sont sujettes à révision. — Je le pense aussi, dit une troisième dame que l'auteur appelle Tallaru, & qui termine sa requête en disant :

Tous les escripts ne sont pas véritables
Que vous *fatistes* (poètes) mettez dedans vos tables (1).

(1) Ce poème de la *Dame Sans sy* est à la fin d'un petit volume de seize feuillets in-4° goth., sans date & sans nom d'imprimeur. En voici le titre : « *Le Recueil des* « *Epistres d'Ovide*, translaté en françoys au vray, ligne « pour ligne, faisans mencion de cinq loyalles amou- « reuses qui faisoient complaintes & douloureuses la- « mentations pour leurs singuliers amys qui les avoient « habandonnés pour autres, c'est assavoir Zenone « pour Paris qui ravit Helaine, Adrianne à Theseus,

« Dido à Ennée, Philis à Demophon, & Yſiphile au « vaillant Jaſon. » La traduction des épîtres d'Ovide eſt la même que celle d'Octavien de Saint-Gelais, dont la première édition remonte à l'année 1500. Mais le poème ſur la mort d'Anne de Graville eſt d'un autre auteur & date tout au plus de l'an 1543, puiſque, à cette date, Anne vivait encore, ainſi que le prouve la ſuſcription d'un manuſcrit qui lui a appartenu. (Voyez P. Pâris, *Les Manuſcrits français de la Bibliothèque royale*, &c., t. II, p. 277.

CHAPITRE QUATRIEME.

Soins d'Anne de Bretagne pour les officiers de ſa maiſon. — Récompenſes & punitions aux pages & aux enfants d'honneur. — Attentions pour ſes médecins. — Ses nombreuſes aumônes. — Fondation du couvent des Minimes à Chaillot.

CE n'était pas ſeulement à l'égard de ſes dames & de ſes filles d'honneur que la reine-ducheſſe témoignait beaucoup de ſollicitude & ſe montrait généreuſe, elle avait encore les mêmes ſoins, la même grandeur envers tous les officiers-domeſtiques qui compoſaient ſa maiſon & celle de ſon mari. Les uns & les autres, quels que fuſſent d'ailleurs leur naiſſance ou leur rang, s'adreſſaient à elle dans leurs beſoins & n'éprouvaient jamais de refus. Aux gages ordinaires, très-avantageux, attachés par ordonnance à leur office, la reine ajoutait des gratifications toujours aſſez élevées. Au mois d'août 1498, ſur le point de quitter Paris, elle voulut reconnaître les bons

& grands ſervices que lui avait rendus, dans le gouvernement de ſon hôtel, *Jacques de Tournon*, ſon premier chevalier d'honneur; elle lui fit compter près de 1,600 livres tournois, ſomme conſidérable dans ce temps-là (1).

Loppe de Dicaſtillo, chevalier, conſeiller & maître d'hôtel ordinaire de cette princeſſe, qu'elle conſidérait beaucoup, avait été envoyé par elle en Italie, près de Charles VIII. A la bataille de Fornoue, Loppe avait perdu tous ſes bagages; Anne de Bretagne, pour l'en récompenſer, lui fit compter 300 livres tournois; de plus, elle lui rembourſa ſéparément pluſieurs petites images, patenôtres & autres bijoux qu'il avait rapportés de la foire d'Anvers (2).

Elle n'oubliait pas ſurtout les ſervices que les Bretons attachés à ſa perſonne & reſtés fidèles à ſa cauſe juſqu'à la dernière heure, avaient rendus, ſoit à ſon père, ſoit à elle. Ayant ſu que *Jean de Plouer*, un de ſes conſeillers maîtres d'hôtel, avait emprunté de *Maurice Briant*,

(1) Voir mes Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, § II, n° 2, *Officiers de la maiſon de la reine.*

(2) *Idem*, *idem*.

marchand de Tours, 800 livres pour avoir un fourniment de guerre, afin de défendre la cause de François II, en 1490, elle donna l'ordre de lui rembourser cette somme; ce qui fut fait en deux paiements, dans le cours de l'année 1496 (1).

Elle veillait à ce que ses officiers fussent toujours habillés convenablement; dans ce but, elle leur accordait souvent des gratifications pour acheter des draps de laine, du velours ou du satin (2). Etaient-ils malades? elle prenait soin qu'ils ne manquassent de rien pendant que duraient leurs souffrances; quand ils étaient guéris, elle leur faisait donner des gratifications pour qu'ils pussent mieux passer le temps de la convalescence. Au mois d'octobre 1498, *Jacques Grapin*, chevaucheur d'écurie, reçoit 100 soulz tournois à cause d'une longue maladie qu'il avait eue (3).

Quand la vieillesse atteignait quelques-uns de ses fidèles serviteurs, Anne de Bretagne prenait

(1) Voir mes Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, § II, n° 2, *Officiers de la maison de la reine.*

(2) *Idem, idem.*

(3) *Idem, idem.*

ſoin d'aſſurer leur exiſtence par une penſion qu'elle réglait, ſuivant l'âge, les beſoins ou le rang des individus. En 1498, *Jean de Cériſy*, naguère contrôleur de ſes finances, recevait 250 livres tournois, *par manière de penſion pour l'aider à vivre & à ſoy entretenir, en ſon hôtel, durant ſa vieilleſſe* (1).

Enfin, quand la mort venait frapper, ſoit les pères & mères de ſes ſerviteurs, ſoit eux-mêmes, elle ſe chargeait de les faire enterrer, ou bien de donner les habits de deuil aux ſurvivants. Le chapitre de ſes dépenſes relatif aux aumônes contient pluſieurs articles à ce ſujet (2).

Elle prenait ſoin auſſi de leur procurer des établiſſements avantageux; à différentes époques, je la trouve très-occupée du mariage de quelques-uns de ſes officiers. Je puis ſignaler, à cet égard deux lettres qui, n'ont de date que celle du mois & du jour où elles ont été écrites, mais qui doivent ſe rapporter aux dernières années de la vie de la reine, de 1510 à 1514. Dans

(1) Voir mes Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, § II, n° 2, *Officiers de la maiſon de la reine*.

(2) *Idem*.

la première, il s'agit d'un double mariage : celui du fils de M. *de Menou*, maître d'hôtel de la reine, avec la fille de M. *de Saint-Bonnet* d'abord, & celui de *Louis du Fau* avec la fille du même M. *de Menou*, attachée comme ſon père à la maiſon de la reine. Anne de Bretagne penſe que ces deux alliances ſont *bien raiſonnables*, qu'on ne ſaurait mieux faire ; auſſi, *a-t-elle bien voulu lui écrire* (à Saint-Bonnet) *pour que lui & ſa femme donnent leur conſentement* (1). Avec une lettre rédigée de la ſorte, il était, je crois, difficile de refuſer. La ſeconde lettre eſt adreſſée à M. *de Montmorency*, chambellan du roi Louis XII, père du connétable de ce nom, ſous François Ier & Henri II. Il s'agit d'un maître d'hôtel nommé *Brunet*, qui recherchait une nièce du chambellan ; c'était un riche parti qui offrait de donner à la jeune fille 20,000 livres qu'il poſſédait en argent ou en meubles, ainſi que 300 livres de rente ſur les 1,600 qu'il avait acquiſes ; de plus, il avait, de ſon office, 1,200 livres par année. *Brunet* avait

(1) Voir mes Appendices, n° 1, § I, n° 1, *Lettres d'Anne de Bretagne*, &c. ; lettre n° 32, *à Monſieur de Sainct-Bonnet*.

ſupplié la reine d'écrire en ſa faveur, ce qu'elle faiſait, en ajoutant que c'était là un parti avantageux, & que la jeune fille ſerait bien certainement héritière de ſon mari. Avant de ſigner cette lettre, la reine ajoutait de ſa main : *Je doute que la mère veuille de ce mariage, je ne laiſſerai pas que de le faire parachever* (1).

Elle avait auſſi pour les pages & les enfants d'honneur attachés à ſa maiſon des ſoins particuliers ; leur coſtume, aſſez ſomptueux, était toujours le même. Les uns & les autres, comme je le dirai plus loin (2), portaient une livrée à ſes couleurs ; elle leur donnait des étrennes au premier jour de l'an, un cadeau le jour des Saints-Innocents & auſſi le jour de Pâques, à la condition toutefois qu'ils avaient été ſe confeſſer (3). Au mois de juillet 1498, un tournoi eut lieu entre les jeunes gentilshommes de la cour ; elle voulut que ſes *enfants d'honneur* y priſſent

(1) Voir mes Appendices, n° 1, § I, n° 1, *Lettres d'Anne de Bretagne*, &c., lettre n° 36, *à Monſieur de Montmorency*.

(2) Voir au livre V, chap. III, *Deviſes & livrées de la reine*.

(3) Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, &c., § V, *Aumônes & dons*.

part, & fit donner à *Guillaume de Saint-Forjeul*, un d'entre eux, 35 livres tournois pour l'*aider à combattre* dans cette occaſion (1).

Elle exigeait de ces enfants la même obéiſſance, la même régularité de conduite que des autres perſonnes qui la ſervaient ; la moindre faute était punie ſévèrement. Le père de Brantôme, *François de Bourdeille*, avait été huit ans premier page d'Anne de Bretagne ; il était toujours monté ſur la mule de devant qui portait la litière de la reine, M. *d'Eſtrées*, qui fut depuis grand-maître de l'artillerie de France, conduiſait celle de derrière ; quand l'une de ces mules allait trop vite, elle forçait l'autre à ſuivre ſon allure ; il en réſultait que la litière recevait de grandes ſecouſſes qui incommodaient la reine : alors elle s'écriait : « Bourdeille, vous ſerez « fouettés, je vous aſſure, vous & votre com- « pagnon. » Ils avaient beau rejeter l'un ſur l'autre cette inégalité d'allure, la reine n'acceptait pas d'excuſes & les faiſait fuſtiger bel & bien (2).

(1) Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, &c., § II, chap. II, *Dons & récompenſes*.

(2) Brantôme, *Opuſcules divers*, t. V *des OEuvres complètes*, p. 381.

Les médecins de la reine reçurent d'elle auſſi de fréquentes gratifications & des cadeaux qui atteſtent de ſa part une obligeance toute particulière. Ils étaient aſſez nombreux, trop nombreux peut-être, pour elle auſſi bien que pour tous ceux qu'elle aimait ; on a vu précédemment qu'elle leur reprochait d'avoir laiſſé mourir ſon cher dauphin Charles-Orland, on verra plus tard que l'opinion populaire attribuait à leur ignorance la fin prématurée qu'elle a eue. On les appelait *Bernard Chauſſade*, *Olivier Laurent*, *Gabriel Miro* & *Maître Albert*. Les uns & les autres figurent ſur les comptes de dépenſes pour d'aſſez fortes ſommes données en récompenſe de leurs ſervices. En 1493, *Miro* fut gratifié par elle d'une gibecière de drap d'or, garnie de velours noir (1) ; en 1495, les enfants de Maître *Olivier Laurent* recevaient 100 livres

(1) Appendices, nº 2, *Extraits des Comptes*, &c., § II, chap. II, *Officiers-ſerviteurs*. Symphorien Champier, dans un de ſes ouvrages de médecine (*Hortus gallicus*), cite Gabriel Miro parmi les médecins de ce temps qui avaient fait fortune. (Voyez P. Allut, *Etude biographique & bibliographique ſur Symphorien Champier*, &c. Lyon 1859, in-8°, p. 247.)

tournois pour une partie de leur penſion dans une école établie par la reine, où elle faiſait élever les enfants des perſonnes de ſa maiſon. Ce dernier fait eſt d'une grande importance, il atteſte que la reine-ducheſſe, devançant nos inſtitutions philanthropiques modernes, prenait autant de ſouci de l'éducation morale de ceux qui l'entouraient que de leur bien-être phyſique.

Les aumônes d'Anne de Bretagne étaient conſidérables; elle ne paraiſſait nulle part, dans la rue, dans les chemins, dans la campagne, dans une égliſe, une abbaye, un hoſpice, ſans laiſſer partout quelques dons, traces bienfaiſantes de ſon paſſage. Aux fêtes ſolennelles inſtituées par l'Egliſe, elle ſe montrait encore plus généreuſe que d'habitude : le Jeudi-Saint de l'année 1495, elle lava les pieds de treize pauvres filles à marier & leur donna à chacune deux écus d'or ſoleil, c'eſt-à-dire pluſieurs centaines de francs de notre monnaie; le Vendredi-Saint, pareille ſomme fut diſtribuée à cinq pauvres femmes groſſes.

Les habitants de la Bretagne avaient toujours une part très-large à ſes généroſités; *Iſabeau Coqueline*, pauvre femme de ce pays, après

avoir été placée par ſes ſoins à l'Hôtel-Dieu de Tours, était honorablement miſe en terre par ſon ordre & à ſes frais.

Philippe Cap, dit *Croix-Noire*, ancien pourſuivant d'armes du pays de Bretagne, recevait 10 livres pour s'en retourner dans ſa maiſon.

Marguerite Bonnevie, pauvre *damoiſelle* bretonne, touchait 70 ſous tournois, qui devaient l'aider à faire un pélerinage en Allemagne (1).

Entre les aumônes de chaque jour il s'en trouve un aſſez grand nombre de deſtinées à l'achèvement ou à la réparation d'égliſes, de chapelles ou de maiſons religieuſes; pluſieurs s'appliquaient aux couvents établis par les *Minimes*, dont ſaint François-de-Paule fut, comme on ſait, le fondateur. Anne de Bretagne avait pour le *bon homme*, ainſi nommait-on l'ermite François-de-Paule, une vénération très-grande; elle voulut qu'il baptiſât ſon fils premier né, le pauvre dauphin *Charles-Orland;* lui ſeul avait le droit de viſiter l'enfant royal, en l'abſence de ſes parents; enfin, quand le bon ermite mourut, au couvent du

(1) Voir mes Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, § V, *Aumônes & dons*.

Pleſſis-lès-Tours, elle envoya Jean Bourdichon, ſon peintre en titre d'office, pour qu'il fît le portrait du ſaint homme.

En 1496, Anne de Bretagne voulut compléter l'établiſſement aſſez précaire que les religieux Minimes avaient fait aux portes de Paris, dans une vieille tour appelée le *Manoir de Nigeon*. Jean de Morhier, chambellan de Charles VIII, poſſeſſeur de ce manoir, l'avait donné à ces religieux qui, au nombre de ſix, furent envoyés à Paris par leur chef François-de-Paule. Jean Quentin, pénitencier de l'égliſe de Paris, les avait d'abord reçus dans ſa maiſon & nourris pendant ſeize mois. La reine acheta de Jean de Cériſy, ancien contrôleur de ſa maiſon, au prix de 674 livres, un parc clos de murs, d'environ ſix arpents, & pluſieurs autres pièces environnantes qui dépendaient jadis de la terre de Nigeon; elle y fit bâtir un monaſtère ſous l'invocation de *Notre-Dame de toutes Grâces*, & poſa la première pierre d'une égliſe qui ne fut achevée que ſous le règne de François Ier (1).

(1) Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, § V, c. III, *Objets divers*. — Voir auſſi Millin, *Antiquités Nationa-*

VRAY POVRTRAIT DE S.F. DE PAVLE
Coppié sur L'original qui est conserué
a Rome au Vatican, lequel fut enuoyé
au Pape Leon X par Francois premier Roy
de France, ledict Original fut tiré sur
luy le Jour de son decedz par Me Jean
Bourdichon Peintre du Roy Louis
XII. Selon que porte le Procés de sa
Canonisation qui fut faict a Tours
L'an 1513.

Je pourrais multiplier ces détails, mais ceux que je viens de donner ſuffiſent pour démontrer que la reine-ducheſſe était inépuiſable dans ſes charités, & que cette vertu toujours grande, quel que ſoit le rang de ceux qui la pratiquent, a été chez elle ſi développée, qu'elle méritait à tous égards d'être ſignalée.

les, &c. Paris 1791, in-4°, t. II, n° 12, *Hiſtoire du couvent des Bons-Hommes*.

VIE

D'ANNE DE BRETAGNE

LIVRE CINQUIEME.

Vie privée d'Anne de Bretagne; ſes maladies, ſa mort, ſes funérailles. — Son tombeau, ſes ſtatues, ſes portraits, ſes médailles & ſes monnaies.

CHAPITRE PREMIER.

Ameublement d'Anne de Bretagne. — Ses tapiſſeries. — Son goût pour les jardins, les fleurs, les parfums, le beau linge, les bijoux, les diamants. — Ses coſtumes ordinaires & d'apparat. — Ses deviſes. — Sa livrée. — Son écurie.

MA tâche n'eſt pas encore terminée. Juſqu'ici j'ai préſenté Anne de Bretagne dans ſes attributions de ducheſſe & de reine, mêlée aux événements politiques qui ont ſignalé ſon double règne, y

prenant toujours une part des plus actives; je l'ai montrée dans ſes rapports, ſoit avec Charles VIII & Louis XII, ſoit avec les perſonnages les plus importants de cette époque; j'ai parlé de ſon goût très-vif pour les arts & pour les lettres, & de la protection dont elle honorait tous ceux qui les cultivaient; je l'ai placée au milieu des dames, des filles d'honneur, des officiers & des ſerviteurs qui l'entouraient, exerçant ſur eux ſon empire abſolu, veillant à leur bien-être, à leur fortune, je vais compléter ce tableau en donnant quelques détails ſur la vie privée de cette princeſſe, ſur ſes habitudes & ſes goûts; je vais tracer ſon portrait phyſique & moral, parler de ſes maladies, décrire les cérémonies de ſes funérailles; enfin, donner quelques renſeignements ſur les ſtatues, les médailles & les peintures qui la repréſentent.

J'ai parlé précédemment (1) d'un beau manuſcrit, orné de miniatures, contenant des épîtres en vers adreſſées par Anne de Bretagne à Louis XII, pendant qu'il était en Italie; j'ai dit que ſur trois de ces miniatures on voyait la reine

(1) Voir plus haut, livre III, chap. II, *Goût d'Anne de Bretagne pour les livres*.

en compagnie de ſes filles d'honneur. Ces miniatures ſont d'autant plus curieuſes, qu'elles nous font connaître trois pièces différentes des appartements de la reine, & la manière dont elles étaient meublées. Montfaucon, qui les avait vues, en donne la deſcription ſuivante : « La reine Anne eſt repréſentée dans ſa cham-
« bre à coucher ; elle eſt aſſiſe ſur une chaiſe,
« en habit noir qui traîne à terre, un petit
« chien blanc eſt couché ſur les bords traînants
« de ſa jupe. De ſa coëffure ſort une pièce
« d'étoffe carrée qui lui couvre le front juſ-
« qu'aux yeux ; elle écrit une lettre au roi ſon
« mari, ſur une table fort ſimple, couverte d'un
« tapis vert ; l'écritoire & le canif ſont ornés
« d'or ; un livre qui eſt ſur cette même table,
« couvert de velours rouge, à tranches dorées
« & à fermoir d'or, eſt apparemment ce même
« livre dont nous faiſons ici la deſcription ; de
« l'autre main, la reine tient un mouchoir pour
« eſſuyer ſes larmes. A côté de cette table, les
« dames de ſa cour ſont aſſiſes à platte-terre ;
« ici, comme dans les peintures ſuivantes, elles
« ſont toutes vêtues & coëffées de même. A
« côté de la reine eſt ſon lit, dont les couver-
« tures brillent d'or ; les rideaux ſont partie

« rouge & partie de drap d'or ; ſur le rideau « du côté du chevet, ſont attachées les images « de deux ſaints. Auprès du lit on voit un per- « roquet verd dans une cage. » Dans cette deſcription, Montfaucon a négligé de dire qu'au fond de cette chambre, tendue de tapiſſeries à larges deſſins, on voit un bahut de forme carrée, dont les panneaux ſont ornés de ſculptures. Quant au livre placé ſur la table, Montfaucon ſe trompe en le déſignant comme étant celui dont il parlait ; c'eſt plutôt le livre d'Heures ſi célèbre auquel j'ai conſacré une notice détaillée (1).

Dans la ſeconde miniature, « la reine eſt « aſſiſe ſous un dais, dit encore Montfaucon, « portant ſur ſa jupe une eſpèce de ſurtout de « velours rouge doublé de drap d'or, qui a des « manches fort larges & traîne à terre. Elle « donne ſa lettre à porter à un courrier qui a « un genou en terre & tient ſon bonnet rouge « à la main ; il porte ſur l'épaule droite un petit « écu de France. Le deſſus de la lettre eſt ainſi « écrit : *A monſeigneur le Roi ;* le doigt de la « reine cache une partie de l'écriture. Un autre,

(1) Voir au livre précédent, chap. III.

« qui eſt apparemment quelque officier de la « reine, tient ſon bonnet rouge à la main, porte « un collier d'or & a ſur la tête une calotte « qui paroît tiſſue d'or. Les dames ſont aſſiſes « à terre, comme ci-devant. Il y a apparence « que parmi ces dames il y a des princeſſes du « ſang qui ne ſont pas plus privilégiées que les « autres. »

La troiſième miniature, que Montfaucon n'a pas décrite, mais dont il a donné la gravure, repréſente le même ſujet que la première, c'eſt-à-dire Anne de Bretagne écrivant au roi Louis XII. Seulement la reine eſt dans une ſalle plus vaſte que celle de la première miniature : la tenture de cette ſalle eſt parſemée de cordelières, le jour y pénètre par une fenêtre longue & haute, garnie de petits vitraux où l'on voit les armes de Louis XII & celles d'Anne de Bretagne entourées d'une bordure de fleurs de lis & d'A couronnés. La reine, habillée d'une robe brochée d'or, eſt aſſiſe ſur une eſtrade ſurmontée d'un dais, ayant devant elle une petite table ; elle plie une lettre qu'elle vient d'écrire & qu'attend un courrier que l'on aperçoit à cheval devant la porte ouverte ; l'huiſſier de ſalle entre pour chercher la lettre en ôtant ſon bon-

net; les dames d'honneur, aſſiſes par terre, au fond de la ſalle, paraiſſent occupées à des ouvrages de tapiſſerie (1).

Les appartements d'Anne de Bretagne ſe compoſaient encore de pluſieurs autres pièces. J'ai parlé précédemment d'un *cabinet* & d'une *galerie* remplis de diamants, de perles, de rubis, d'émeraudes, que la reine aimait à offrir aux perſonnes de diſtinction qui la viſitaient (2). Il eſt probable que dans cette galerie, elle aimait à placer les tableaux & les portraits hiſtoriques qu'elle avait raſſemblés; enfin, les murailles de chaque pièce étaient couvertes de ces grandes tapiſſeries à hiſtoires dont la reine poſſédait une collection ſi nombreuſe. Ces tapiſſeries, qui avaient pour but de garantir chaque pièce des rigueurs de la ſaiſon, les peuplaient de perſonnages de tous les temps, de tous les pays & de tous les rangs.

La multiplicité des meubles & des ſiéges de diverſe façon n'était pas encore d'uſage à cette époque; deux larges chaiſes tendues de

(1) Montfaucon, *Monuments de la monarchie françaiſe*, &c., t. IV, pp. 109-111.

(2) Voir plus haut, livre III, chap. I, p. 25.

velours compoſaient ce que l'on appelle aujourd'hui le *meuble* de chambre ; la première était pour la reine, la ſeconde pour ſon mari quand il lui rendait viſite. Ceux qui la venaient voir ſe tenaient ordinairement debout; ou bien, quelque perſonnage important devait-il s'entretenir longuement avec elle, le page de ſervice apportait un banc pour les hommes ; ſi c'était une femme, elle s'aſſeyait ſur un large couſſin, quand elle était princeſſe ; ſimple damoiſelle ou bourgeoiſe, elle s'agenouillait devant la reine. Ordinairement, ſon lit était tendu de velours rouge & de drap d'or; au moment de ſes couches on en dreſſait un ſecond, appelé *lit de géſine* (aujourd'hui, *lit de miſère*), compoſé d'étoffes moins recherchées. Celui qui fut établi au mois d'octobre 1492, à l'occaſion de la naiſſance du dauphin Charles-Orland, était de damas mi-parti jaune & rouge, couleurs adoptées par la reine & que portait ſa livrée, ſemé par-deſſus de cordelières de velours noir avec ſa deviſe (1). Dans ces circonſtances ſolennelles, au mobilier de la chambre on ajoutait un vaſte

(1) Voir mes Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, § III, n° 1, *Mobilier*.

dreſſoir ſur lequel on plaçait tous les objets néceſſaires. Lors de cette première couche, en 1492, Arnoul de Viviers, orfèvre de la ducheſſe de Bourbon, fut appelé à Tours pour fabriquer *certaine vaiſſelle & autre choſe d'or* (1). On avait pouſſé la recherche juſqu'à faire garnir de *ſept diamants, ſept rubis & dix groſſes perles* le bénitier qui devait être dans cette chambre, à la tête du lit, mais ce bénitier ne fut pas terminé; la reine trouva ſans doute ce luxe de pierreries inutile & hors de ſaiſon (2).

Ce n'eſt pas que les objets conſacrés au culte qui garniſſaient ſon oratoire particulier, ne fuſſent d'une grande valeur & très-habilement travaillés; on y voyait trois petits tableaux d'or émaillés au dedans comme au dehors, qui repréſentaient Noſtre-Dame & l'Enfant Jéſus. Le bénitier, en argent maſſif, était doré avec le plus grand ſoin; ſur le couvercle de la boîte en argent, qui renfermait le *pain à chanter*, c'eſt-à-dire les hoſties, on fit graver & émailler une *Noſtre-Dame de Pitié*, avec les inſtruments de

(1) Voir mes Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, § III, n° 4, *Vaiſſelles d'or & d'argent*.

(2) *Idem*, n° 3, *Orfévrerie*, *diamants*, &c.

la Paſſion ; ce couvercle devait ſervir de patène à l'officiant. Un petit plat d'argent doré, à loſanges, était deſtiné au pain bénit qu'on préſentait à la reine (1). Dans cet oratoire on voyait encore pluſieurs reliquaires magnifiques, en or, en argent, tous ſculptés avec un art infini ; Anne de Bretagne en poſſédait un aſſez grand nombre (2).

Pour revenir à la chambre de la reine & aux habitudes de ſa vie privée, je dirai qu'elle faiſait un uſage fréquent des bains ; une ſalle particulière n'était pas comme aujourd'hui affectée à cet uſage, on y employait de grandes cuves à couvercles, en forme de baquets. Ces baignoires étaient chauffées par deux trépieds en fer ſurmontés de poëlons du même métal remplis de feu, qu'on plaçait en deſſous. Deux petits tonneaux s'ouvrant par le bout, garnis de ſerrures fermant à clef, ſervaient à mettre l'eau dans ces bains (3).

Entre les objets mobiliers appartenant au ſervice de la reine, il s'en trouve quelques-uns

(1) Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, § IV, n° 1, *Chapelles*, &c.

(2) *Idem*, *idem*.

(3) *Idem*, *Extraits des Comptes*, § III, n° 2, *Mobilier*.

*

dont la deſtination était de ſuppléer en voyage au bien-être qui l'entourait ordinairement. C'eſt un bois de lit garni de ſangles & de ferrures, qui devait reſſembler au lit de ſangle uſité parmi nous ; c'eſt un grand ſac en cuir de mouton, ferré, dans lequel on mettait les couteaux, les ſalières & autres uſtenſiles du même genre ; un ſecond ſac devait contenir le pain ; un troiſième, quatre flacons pour l'eau & le vin (1). On ne trouvait pas alors, dans chaque ville, dans chaque campagne, des hôtelleries, des auberges ; à cet égard il fallait ſe précautionner. La reine-ducheſſe était ſûre de recevoir partout l'hoſpitalité ; mais elle ne voulait pas devenir pour ſes hôtes la cauſe d'un dérangement trop onéreux, elle avait d'ailleurs ſes habitudes. On ſait toutes les précautions qui étaient priſes à cette époque, au ſujet des aliments qui devaient ſervir à la nourriture des princes du ſang royal : leurs boiſſons étaient dans des flacons rangés dans un petit meuble d'or ou d'argent, hermétiquement fermé, qu'on appelait *cadenas*.

A propos du pain & des vins deſtinés à la

(1) Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, § IV, n° 2, *Mobilier*.

reine, qu'on mettait dans des ſacs de cuir préparés pour cet uſage, il eſt à croire que ce pain & ces vins avaient une certaine renommée. Jean Coulier, ſecrétaire de Marguerite d'Autriche, envoyé en France avec l'évêque de Gurce, ambaſſadeur de cette princeſſe, lui écrit, au mois d'octobre 1510, qu'à leur paſſage en bateau devant Blois, la reine envoya viſiter Monſeigneur, lui fit offrir de la marée de toutes ſortes, entre autres des huîtres, &, de plus, du *vieux vin de Beaune* & de ſon *pain de bouche*, lui témoignant ſes regrets de ce qu'il ne paſſait pas dans la ville, où elle était retenue par ſon état de groſſeſſe, pour lui faire bonne chère (1).

J'ai parlé précédemment du goût d'Anne de Bretagne pour les jardins & les fleurs. J'ai ſignalé une des miniatures de ſon livre d'Heures, qui repréſente probablement cette reine aſſiſe

(1) Voici le paſſage de la dépêche : « Et puis paſſâmes devant la ville de Bloys ; & incontinent la royne envoya viſiter monſeigneur de *Gurce*, & lui fit préſenter quatre grans lux, deux fourſières, des oiſtres, & un pannier de marrée, avec trois barils de vin viel de *Beaune* & d'*Orléans*, & trois flacons de vin nouveau & de ſon pain de bouche, &c. » (*Lettres de Louis XII*, &c. Bruxelles, 1712, in-12, 4 vol., t. II, p. 40.)

au milieu du parterre de Blois, s'amusant à tresser une couronne; enfin, j'ai rapporté cette tradition d'après laquelle les plantes, les fruits & les fleurs qui ornent les marges de ce même livre d'Heures, étaient cultivés dans les jardins de la reine (1). D'autres détails empruntés à la vie privée de cette princesse prouvent combien était vif ce goût, très-naturel du reste chez une femme jeune & jolie. Les coffres de la reine dans lesquels on conservait son linge, ses rubans, ses coiffures, enfin ces menus objets de toilette que les femmes de tous les temps ont possédés, étaient remplis de sachets, dans lesquels on mettait, soit des roses de Provins, soit de la poudre de *violette musquée*, soit d'autres senteurs. La poudre de violette était employée le plus ordinairement : cinq livres de cette poudre avaient été fournies d'une seule fois pour remplir vingt-quatre sachets (2). Les apothicaires joignaient alors à leur industrie celle de la manipulation des odeurs & des parfums. Le 12 août de cette année 1492, Jean Georget,

(1) Voyez plus haut, liv. III, chap. III, p. 52.

(2) Voir mes Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes de Dépenses*, § III, n° 2, E. *Fleurs & Parfums*.

marchand d'étoffes de la reine, livrait à Michel Carré, ſon *appothicaire*, une aune de taffetas rouge pour faire des *ſachets de ſenteur à la dite dame* (1).

A cette année 1492, qui ſuivit le mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne, ſe rapportent les principaux détails, parvenus juſqu'à nous, ſur la toilette de la reine, ſur ſon linge & ſur ſes vêtements. Cette année-là, un trouſſeau conſidérable fut exécuté pour ſon uſage; rien ne fut épargné dans la confection des objets qui le compoſaient.

La majeure partie du compte des dépenſes, où ſont conſignés les détails de ce trouſſeau, a été naguère ſauvée de la deſtruction. Sans cet heureux haſard, on n'aurait jamais ſu à quel point furent portées, dans cette occaſion, l'élégance & la recherche (2).

(1) Voir mes Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes de Dépenſes*, § III, n° 2, E. *Fleurs & Parfums*.

(2) Il y a quelques années, la Commiſſion des Archives établie au Miniſtère de l'intérieur ayant été informée que dans les parchemins employés à la confection des gargouſſes de l'artillerie, il s'en trouvait de fort anciens, adreſſa des réclamations au Miniſtre de la guerre. D'après ces réclamations, deux inſ-

Les articles relatifs au linge ſont très-remarquables. La toile de Hollande fut employée pour faire les mouchoirs, les capes & tourets de de front, les chemiſes & les braſſières de la reine ; les mouchoirs ſont au nombre de ſix douzaines & demie ; les capes, compoſées de couvre-chef & de tourets, de ſept douzaines ; les braſſières, d'une douzaine & demie ; les chemiſes, d'une douzaine (1). Il ne faut pas oublier que je n'ai

pecteurs des Archives, anciens élèves de l'école des Chartes, MM. Francis Wey & Eugène de Stadler, furent autoriſés à étudier ces parchemins. Au nombre des trouvailles heureuſes qu'ils y ont faites, il faut mettre les fragments du compte des dépenſes de la reine pour l'année 1492. Un ſavant, curieux inveſtigateur de nos antiquités nationales, M. le comte de Laborde, aujourd'hui garde général des Archives de l'Empire, a ſignalé le premier toute l'importance des parchemins arrachés aux magaſins de la guerre & à une deſtruction imminente. Voir, à ce ſujet, *Revue de Paris*, n° du 1er février 1854,, & la *Renaiſſance des Arts à la Cour de France*, &c. Additions au t. Ier, p. 728. Dans l'article de la *Revue de Paris*, M. de Laborde a cité un bon nombre des articles les plus curieux du fragment de 1492.

(1) Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, § III, n° 2, A. *Linge & Lingère.*

eu ſous les yeux qu'un fragment de compte, & qu'une quantité plus grande de chacun de ces objets avait été livrée. Je dois ajouter auſſi que l'emploi du linge, à cette époque, était un luxe tout nouveau, & que cet emploi n'était pas encore généralement répandu, même dans les claſſes élevées.

Les habillements d'apparat complets de la reine, comprenant une jupe, un corſage & une cape bretonne qui lui couvrait toujours les épaules & la tête, ſont au nombre de ſept; elle en avait deux de velours violet, deux de ſatin cramoiſi, deux de damas tanné ou de damas noir à grandes figures, deux de ſatin cramoiſi ou tanné doré, & un de drap d'or raz vert. La jupe de ces habillements était doublée ſoit de bougran rouge de Flandre, ſoit de ſatin rouge ou blanc. Le corſage était doublé de toile de Hollande, ainſi que la cape. Quant aux manches, on les faiſait ſouvent pareilles à la robe; quelquefois on les faiſait d'une étoffe différente: en velours aux robes de ſoie, en ſoie ou en ſatin aux robes de velours; la pièce d'eſtomac était auſſi variée, tantôt en velours, tantôt en ſatin. La jeune reine ne trouvait pas toujours à ſon gré les habillements qu'on lui

préſentait. Au mois de mai 1492, elle fit changer deux paires de manches qui, par ſon ordre, furent miſes en damas blanc (1). Ce n'eſt pas tout : les fourrures occupaient alors, dans le coſtume une place très-importante, & particulièrement dans le celui que la reine avait adopté. Non-ſeulement le corſage était garni de fourrures, mais encore elles couvraient à moitié la jupe. Les peaux d'agneau blanc ou noir de Lombardie, les friſons blancs ou noirs de Nice, les martres-zibelines, les menu-vairs, mais principalement les hermines étaient employés à toutes ces fourrures; ſoixante-dix peaux d'hermine étaient ſemées ſur une des robes; ſept cents garniſſaient un habillement complet de velours cramoiſi; huit cent vingt en garniſſaient un autre, en y comprenant bien entendu le manteau. La robe de chambre d'Anne de Bretagne, faite de damas tanné, était entièrement fourrée de peaux d'agneau blanc ſoyeux (2).

Quant aux chauſſures, elles ſe compoſaient

(1) Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, § III, n° 2, B. *Etoffes pour robes*, &c.

(2) *Idem*, C. *Fourrures*.

de longues chauſſes (aujourd'hui des bas) de fine écarlate ; de ſouliers de cuir à ſemelles de liège doublées de blanchets, ou de brodequins de maroquin, fourrés avec de l'agneau blanc ſoyeux, ce qui indique qu'ils étaient deſtinés aux voyages (1).

On trouve encore, dans les documents relatifs à la toilette de la reine, l'indication de certains objets dont il eſt difficile de préciſer l'emploi. Je ne parle ni des épingles, qu'on achetait par milliers, ni du ruban de taffetas, qu'elle employait en ceinture quand elle ne portait pas ſa cordelière, mais je parle d'*orillettes* en ſatin cramoiſi, ou bien d'une douzaine de *tiffetz* rubannés, de fil d'Epinay, dont la forme m'eſt inconnue.

Les habillements que j'ai décrits plus haut n'étaient pas les ſeuls que poſſédât Anne de Bretagne ; comme je l'ai dit déjà, le compte d'où j'extrais ces détails eſt incomplet ; je trouve auſſi dans les articles relatifs au tailleur & à la lingère, l'indication d'habillements très-ſomptueux. Après le ſiège de Rennes, même avant

(1) Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, § III, n° 2, D. *Tailleur & Cordonnier*.

d'arriver en France, Anne de Bretagne avait fait à *Jean de Poncher*, marchand du roi, l'achat de plusieurs draps de soie pour une somme assez forte. Dans ce compte de l'année 1493, elle prit du même fournisseur treize aunes de drap d'argent pour l'habillement du dauphin Charles-Orland, né depuis quelques mois, & que sa mère avait voué au blanc (1).

J'ai eu l'occasion de parler déjà des diamants de la reine, & de dire qu'elle en avait un grand nombre qui faisaient l'ornement du cabinet qu'elle avait formé; les plus beaux de ces diamants devaient lui servir dans ses toilettes d'apparat. Je signalerai, entre autres, sa belle pointe, qu'elle avait engagée au commencement des guerres d'Italie, en 1494, pour subvenir à des besoins d'argent, & qu'elle retira des mains des banquiers de Lyon, deux ans plus tard. Ce bijou précieux fut confié à *Jean Carjon*, lapidaire de cette ville, pour le nettoyer, le remonter, réparation qui fut payée 52 livres tournois (2). Je signalerai de même un rubis fixé à un an-

(1) Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, § III, n° 2, B. *Etoffes pour robes*, &c.

(2) *Idem*, § III, n° 2, *Orfèvrerie*, *Bijoux*, &c. 1495-96.

neau d'or, en façon de cordelière, & plusieurs autres anneaux du même genre, d'un très-grand prix.

Anne de Bretagne portait, soit à son col, soit sur sa poitrine, des diamants taillés en cœur ou en étoiles, aussi précieux par le prix que par le travail & la monture ; elle avait surtout une étoile de diamants dont le centre était formé par un petit miroir, au milieu duquel brillait un diamant taillé à facettes, qui devait produire un merveilleux effet (1). Ses capes de cérémonie étaient garnies de plaques d'or & de rubis, aussi bien que sa cordelière, qu'elle avait presque toujours, qui faisait partie de ses devises & qui était l'insigne d'un ordre de chevalerie fondé par elle. Quelques auteurs ont prétendu que la *Cordelière* n'avait été portée par Anne de Bretagne que depuis la mort de Charles VIII, pendant son veuvage, & comme une allusion de mauvais goût à la position où elle se trouvait, voulant dire : *J'ai le corps délié*. Rien de plus inexact : François Ier, duc de Bretagne, avait placé une cordelière des deux côtés de ses

(1) Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, § III, n° 3, *Orfèvrerie*, *Diamants & Bijoux*.

armes, comme une marque de ſa dévotion à l'égard de ſon patron ſaint François-d'Aſſiſe ; François II conſerva les mêmes ſupports à ſes armes ; c'eſt en ſouvenir de ſon aïeul & de ſon père, qu'Anne de Bretagne a pris la cordelière pour ceinture & pour inſigne ; ſes meubles, ſes tapiſſeries, ſes livres, étaient couverts de cet ornement. Ménétrier dit que, depuis lors, quelques princeſſes françaiſes, reſtées veuves, l'ont adopté (1).

Le même écrivain ajoute : « Un cabinet du « château de Blois eſt plein des deviſes de la « reine Anne, des chiffres & des armoiries de « la reine Claude, ſa fille, où l'on voit ces cor- « delières diverſement entrelacées, mais tou- « jours à nœuds ſerrez comme les cordons que « l'on dit de Saint-François..... » Et plus loin : « Les armoiries de la reine Anne ſont avec cette « cordelière en divers endroits ; & dans le tré- « ſor de Saint-Denis, il y a une agrafe de man- « teau où eſt ſa deviſe de l'hermine avec cette « cordelière ; les armoiries de la reine ſont auſſi « avec cette cordelière à ſainte Catherine du Val « des Ecoliers ; & du depuis la plupart des ar-

(1) *Origine des Ornements des Armoiries*. Lyon, 1680, in-12, p. 161.

« moiries de nos reines ont le meſme orne-
« ment (1). »

Quant à ſa deviſe, on ſait que les ducs de Bretagne avaient pris pour corps de la leur une hermine, à cauſe de ſa blancheur, & y avaient ajouté ces belles paroles : *Potius mori quam fœdari* (plutôt mourir que ſe ſouiller). Anne de Bretagne conſerva donc une hermine avec un petit collier d'or au col & ces mots en banderolle : *A ma vie*. Cette deviſe ſe trouvait ſur un des ciels-de-lit de la reine. On la retrouve dans les ornements de la chapelle ardente faite à Nantes, au milieu de l'égliſe des Carmes, lors de la tranſlation du cœur de cette princeſſe (2). On lui attribue encore d'autres deviſes; je ne crois pas qu'elle les ait portées. On en voit pluſieurs dans les manuſcrits de la relation de ſes funérailles, mais elles ont été faites, je le ſuppoſe, pour cette circonſtance. Il en eſt une cependant qu'elle aurait priſe dans la ſeconde partie de ſa vie de reine de France, depuis ſon mariage avec Louis XII, & qui ne

(1) *Origine des Ornements des Armoiries*. Lyon, 1680, in-12, p. 262, 165.

(2) Voyez plus loin, chap. III, p. 222.

ſe trouve qu'au dernier feuillet de ſon célèbre livre d'Heures, elle ſe compoſe des deux mots eſpagnols : *Non mudera* (Elle ne changera pas), dont les lettres en or ſont inégalement placées dans les ondulations d'une couronne bleue (1).

Quant à la livrée de la reine, elle était aux couleurs qu'elle avait adoptées, c'eſt-à-dire jaune, rouge & noire, avant la mort de Charles VIII, rouge & noire depuis cette époque. Non-ſeulement les valets de pied de la reine, les valets d'écurie & les ſervants de cuiſine portaient cette livrée, mais encore les dix pages attachés à ſa perſonne. La livrée pour eux était élégante & de fort belle étoffe ; la robe à larges manches, coupée à mi-jambes, était de drap rouge en deſſous, jaune par-deſſus, bordée de velours pareil, taillée en grève ; le pourpoint était de velours noir ; les chauſſes, mi-parties de noir, de rouge & de jaune, s'attachaient au pourpoint par des aiguillettes de *chevrotin ;* une aune de rubans de ſoie ſervait de ceinture ; des ſouliers de cuir très-forts, des chapeaux noirs ou des toques de même couleur, garnis de plumes

(1) Voir chap. III, *Deſcription du livre d'Heures*, p. 50.

ou de rubans, des *chemiſes de toile de lin bourgeoiſes* complétaient ce coſtume, qui était à peu près le même pour trois *enfants d'honneur*, choiſis parmi les pages devenus grands. Ceux-ci portaient, au lieu de la petite robe jaune & rouge, une longue & large robe à grandes manches, en gris de Rouen jaune-clair, fourrée d'agneau blanc; les uns & les autres avaient encore pour voyager un grand manteau de drap rouge. A la mort de Charles VIII, ce coſtume de couleurs diverſes fut changé : Enfants d'honneur, pages, valets de pied & de litière, tous furent vêtus de deuil, qu'ils portèrent complètement de velours noir; on donna de plus aux enfants d'honneur & aux pages une robe de drap noir *volante* pour la chambre (1).

L'écurie de la reine était, comme toutes les autres parties de ſa maiſon, conſidérable & d'une grande magnificence. En 1498, on y comptait cinquante chevaux de toute eſpèce, ſans y comprendre les mules, en nombre à peu près égal. Ces chevaux étaient diviſés ainſi : ſeize haquenées ou juments pour monture, ſeize

(1) Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, § II, n° 4, *Ecurie*, &c.

chevaux de chariots branlants, ſix chevaux de litière, ſix courtauds pour les pages, ſix chevaux ou haquenées pour d'autres gens de ſervice. Le harnachement de ces chevaux & les caparaçons, étaient couverts de velours noir, avec fils de ſoie rouge entremêlés de fils d'or de Florence & les houppes de même. Les litières & les chariots *branlants*, c'eſt-à-dire ſuſpendus, qui ſervaient à tranſporter la reine, ainſi que les dames & les filles d'honneur de ſa ſuite, étaient auſſi établis avec les plus grands ſoins, tendus à l'intérieur en velours ou en étoffes d'or & de ſoie; des couſſins moelleux en garniſſaient les ſiéges.

Des dépenſes conſidérables ont été faites pour l'écurie de la reine, en 1498, & ce fut ſans doute à cette époque que l'on frappa un jeton en or, dont je donnerai plus loin la deſcription (1).

(1) Voyez chap. IV, *Médailles & Monnaies*, p. 259.

CHAPITRE DEUXIEME.

Portrait physique & moral d'Anne de Bretagne. — Son goût pour les chiens, les oiseaux & la musique. — Récompenses qu'elle donne aux bateleurs, aux ménétriers & aux Galants-sans-Soucy.

UN certain nombre de portraits en buste ou en pied, peints par des artistes de l'époque, & plusieurs médailles exécutées avec une grande finesse, nous permettent de juger de la beauté d'Anne de Bretagne. Elle était d'une taille moyenne, mais sa tournure élégante lui donnait beaucoup de noblesse & de distinction. Sa démarche était vive, fière, presque impérieuse ; peut-être voulait-elle ainsi cacher le défaut qu'elle avait dans une jambe, qui la faisait boiter légèrement (1). La blancheur de son teint était admirable & animée

(1) « Sa taille estoit belle & médiocre; il est vray qu'elle avoit un pied plus court que l'autre le moins du monde, car on s'en appercevoit peu. » (Brantôme, *Dames illustres*, t. V, p. 2 des *OEuvres*, in-8°.)

des plus brillantes couleurs. Un front élevé, donnait à ſon regard beaucoup de majeſté; l'éclat de ſes yeux, grands & vifs, était tempéré par la ſévérité de ſes manières. Elle avait le tour du viſage un peu fort, le nez court, mais bien pris, la bouche un peu grande, mais fraîche & roſée. Dans la miniature placée en tête de ſon livre d'Heures, où cette reine eſt repréſentée à genoux devant ſon prie-dieu, la face tournée vers le ſpectateur, les traits ſont plus accentués que je ne les décris; mais dans un portrait en buſte, peint à l'huile, reproduit ici pour la première fois (1), tout le viſage eſt d'une fineſſe & d'une pureté de contour qui indique la grâce jointe à la beauté. Dans ce portrait, Anne de Bretagne eſt repréſentée beaucoup plus jeune que dans la miniature célèbre de ſon livre d'Heures; miniature, diſons-

(1) Nous devons la communication de ce portrait à M. le général comte de Lagrange, ſénateur, qui a bien voulu autoriſer M. Curmer à en faire une photographie. Ce portrait a d'autant plus de valeur, que la famille de Lagrange compte parmi ſes aïeux Jean de Bretagne, comte de Vertus, ſeigneur d'Avaugour, frère naturel légitimé d'Anne de Bretagne, dont j'ai parlé pluſieurs fois.

le bien, qui ſert de type à tous ſes portraits modernes. Je ne ſerais pas étonné que le portrait peint à l'huile ne fût l'original, ou une copie du temps de celui que *Jean Bourdichon* a fait un peu avant 1492, au moment du mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII (1). Il eſt bon d'obſerver que cette peinture a la plus grande analogie avec une médaille d'or maſſif, frappée à Lyon, en 1493, à l'occaſion de l'entrée ſolennelle dans cette ville de la reine Anne de Bretagne & du roi Charles VIII (2).

Comme je l'ai fait obſerver, Anne de Bretagne avait, pour les circonſtances ſolennelles, des coſtumes d'apparat de la plus grande magnificence; mais, dans la vie ordinaire, ſes vêtements étaient aſſez ſimples pour une reine. Elle portait une robe de velours uni à ſes couleurs, c'eſt-à-dire jaune ou rouge, garnie d'hermines; une cape bretonne, d'étoffe noire, ſous laquelle on apercevait la garniture à petits plis d'une coiffe blanche; une cordelière d'or ciſelée ſerrait ſa taille & retombait juſqu'à ſes

(1) Voir liv. III, chap. I, p. 19.

(2) Voir plus loin, au chapitre IV, ce que j'ai dit au ſujet des portraits d'Anne de Bretagne.

pieds ; à ſon col, étaient ſuſpendus, par une chaîne formant collier, les inſignes de l'ordre qu'elle avait créé.

Quant à ſon caractère moral, j'ai eu l'occaſion de citer pluſieurs faits qui prouvent que ce caractère était d'une trempe vigoureuſe & tout breton. Une bonne éducation religieuſe & littéraire en avait adouci quelque peu la rudeſſe. Elle avait beaucoup de ſens, de prudence & de courtoiſie ; elle était très-charitable, mais quand la Bretonne venait à dominer, elle ſe laiſſait entraîner à une vivacité de caractère qui allait juſqu'à l'emportement ; elle pouſſait la rancune juſqu'à la vengeance, elle en donna une preuve déplorable dans ſa conduite à l'égard du maréchal de Gié (1). L'emportement une fois paſſé, elle ſe repentait du fond de l'âme & pardonnait l'offenſe, non ſans quelque peine. Ainſi, malgré tous les ſervices que rendit à Charles VIII & à Louis XII celui qu'on appelait le *chevalier ſans reproche*, Louis de La Trémoille, Anne de Bretagne ne voulait pas oublier que ce hardi capitaine avait remporté ſur François II & les ſeigneurs français confédérés, la victoire déci-

(1) Voir plus haut, livre IV, chap. IV, t. I, p. 205.

ſive de Saint-Aubin-le-Cormier. On ſait que Louis XII y avait été fait priſonnier ; ce prince étant monté ſur le trône, adreſſa cette belle réponſe aux députés d'Orléans, quand ils vinrent implorer ſa clémence en faveur des habitants de cette ville qui s'étaient montrés hoſtiles à leur duc : *Il ne ſerait ni décent, ni à honneur au roi de France de venger les querelles d'un duc d'Orléans* (1).

La Trémoille avait auſſi trouvé grâce pleine & entière devant Louis XII, qui s'empreſſa de lui confier la conduite de ſon armée. Il eſſaya pluſieurs fois de perſuader à ſa Bretonne d'imiter cette généroſité ; un an ſe paſſa ſans qu'il pût y réuſſir. Enfin, le 11 avril 1500, jour de Pâques fleuries, le roi, qui ſe trouvait en Dauphiné, reçut la nouvelle que Louis Sforze, cerné dans Novare, était fait priſonnier ; que La Trémoille, par ſon habile conduite, venait de mettre fin à la guerre. Il s'empreſſa de reve-

(1) Humbert Velay, *Hiſtoire manuſcrite de Louis XII*. Tel eſt le mot exact que les hiſtoriens rapportent d'une manière infidèle en ajoutant que c'eſt à propos de La Trémoille qu'il a été prononcé. Voyez Ed. Fournier, *l'Eſprit dans l'Hiſtoire*, &c., 2e édit. Paris, 1860, in-18, p. 122.

nir à Lyon, où était la reine, & entrant joyeux dans ſa chambre : « Madame, lui dit-il en riant, croyez-vous bien que M. de La Trémoille vient de prendre Louis Sforze? » Anne répondit qu'elle en était contente, mais qu'elle ſe rappelait d'une autre victoire que le même général avait remportée ſur François II, ſon père ; ſon cœur n'en était pas *encore pacifié*. Louis XII répliqua : « Je vous aſſure que jamais roi de France n'eut un ſerviteur plus loyal & plux heureux dans ſes entrepriſes ; je le récompenſerai de telle ſorte que les autres capitaines auront bon vouloir de me ſervir. » La reine garda le ſilence ; mais, à partir de ce jour, elle fit bon viſage à La Trémoille & ne refuſa pas d'exalter ſes vertus dans l'occaſion (1).

Les hiſtoriens parlent auſſi d'une prétendue rivalité entre Anne de Bretagne, devenue reine de France pour la ſeconde fois par ſon mariage ave Louis XII, & le miniſtre favori de ce roi, Georges d'Amboiſe, cardinal-légat du Saint-Siège. Il eſt certain que cet habile homme d'Etat fut très-zélé partiſan des expédi-

(1) *Panégyrique du chevalier ſans reproche, Louis de La Trémoille*, par Jean Bouchet, &c.

tions d'Italie, ſe montra des plus contraires au mariage déſiré ſi ardemment par la reine, de ſa fille Claude avec le petit-fils de Maximilien d'Autriche; & qu'il engagea pluſieurs fois ſon maître à réſiſter aux volontés impérieuſes de ſa femme. Il eſt encore certain que le cardinal, voyant la reine trop diſpoſée à défendre les intérêts du pape Jules II, au détriment de ceux de la France, parvint, non ſans quelque peine, à l'engager dans une autre voie. Le cardinal ne craignait pas de faire à la reine, toute jeune encore, des repréſentations preſque paternelles, mais qui ne dépaſſaient jamais les bornes du reſpect qu'il devait au rang qu'elle occupait. J'ai parlé précédemment d'un voyage que la reine fit dans ſon duché de Bretagne, à la fin de l'année 1505 (1); elle prolongea plus longuement qu'elle ne devait ſon abſence, ce qui mécontenta beaucoup Louis XII, ſurtout quand il apprit qu'elle voulait reſter tout le mois de ſeptembre à Rennes ; que *là on devoit faire beaucoup de joutes*. « Le roy m'a envoyé quérir « cette après-dîner, écrit, en date du 14 ſep- « tembre, le cardinal à la reine; Madame, je

(1) Voir plus haut, tome I, liv. II, chap. IV, p. 200.

« ne le vis jamais ſi corroſſé, ainſi que porrés « entendre par Gaſpar auquel il a parlé en ma « préſence. » Il termine par de vives inſtances à la reine de hâter ſon retour, afin de contenter le roi & empêcher que les étrangers ne jaſent de cette abſence. Quatre jours après, le cardinal, en réponſe aux aſſurances que lui avait fait donner Anne de Bretagne de ſon prochain retour, lui diſait : « Bien que merveilleuſement « joyeux de l'aſſurance que me donnés de faire « autant diligence que poſſible pour revenir à « la cour, je ſuis mary que n'en n'indiquiez « pas l'époque. Je ne ſcay que en reſpondre « au roy qui en eſt en grant perplexité..... « Pluſt à Dieu que je fuſſe auprès de vous..... « Je ne puys aultre choſe que vous dire ſinon « qu'il me deplet de tout mon cueur que le « roy & vous ne parlés plus franchement les « uns aux aultres..... » Cette querelle entre Louis XII & ſa *Bretonne* avait été aſſez grave, car cette même année 1505, Georges d'Amboiſe, après de grands efforts pour réconcilier les deux époux, écrivait à la reine : « Pour « Dieu ne tombés le roy & vous en ces petites « défiances de l'ung à l'aultre, car s'il duroit « n'ariés jamés ne fiance ne amour l'ung à

« l'aultre, oultre le mal que en peult venir « à vous & la moquerie de toute la chré- « tienté (1). » On le voit, d'après ces lettres, la rivalité prétendue entre la reine-duchesse & le cardinal-légat est une fable inventée par les historiens. Le crédit dont jouissait Georges d'Amboise près de Louis XII a pu contrarier quelquefois Anne de Bretagne, mais il faut dire, à sa louange, qu'elle apprécia toujours, ainsi qu'elle le devait, les qualités éminentes & les grandes vertus de ce ministre, qu'elle regardait comme un bon & loyal serviteur du roi Louis XII & d'elle-même. C'est la déclaration qu'elle fait dans une lettre confidentielle écrite peu d'heures après la mort de Georges d'Amboise (2).

Du reste, Anne de Bretagne connaissait la rudesse de son caractère, à tel point qu'elle priait son confesseur de ne lui accorder l'absolution qu'autant qu'elle aurait réparé les injures & les dommages dont sa colère l'avait rendue

(1) Voyez Appendices, n° 1, § II, *Lettres des rois, princes*, &c., le texte complet de ces trois lettres qui sont des plus curieuses.

(2) *Idem*, § I, *Lettres d'Anne de Bretagne, août* 1510.

coupable (1). Elle avait un tel ſentiment de ſon rang, qu'elle en impoſait à ceux qui devaient l'aborder : « A voir ſon port, ſa dignité, dit un « contemporain (2), il ſemble que tout le monde « ſoit ſien & lui appartienne, tellement que de « primeface on a crainte de parler à elle ; mais, « quand on y a quelque affaire & qu'on trouve « moyen de le lui dire, il n'eſt aucune perſonne « ſi douce, ſi humaine, ſi abordable ; ceux qui « la voyent ſe départent de ſa préſence tout « réjouis, tout conſolés & auſſi contents que « poſſible. »

Anne de Bretagne avait un eſprit très-fin, & s'entendait merveilleuſement à pénétrer les intentions ſecrètes de ceux qui étaient admis pour affaires ſérieuſes en ſa préſence. Pluſieurs contemporains aſſurent que perſonne ne la ſurpaſſait en beau parler (3). Auſſi, Louis XII, après avoir donné audience aux ambaſſadeurs, ne manquait pas de les envoyer chez la reine, afin

(1) Du Haillan, *Hiſtoire de France*, t. II, p. 263. — Cité par le bibliophile Jacob, *Hiſtoire du XVIe ſiècle*, &c., t. I, p. 156.

(2) St-Gelais de Montlieu, *Hiſtoire de Louis XII*, &c., p. 143.

(3) St-Gelais, &c., p. 64.

qu'elle eut occaſion d'exercer la gentilleſſe de ſon eſprit. Le ſeigneur de Grignaux, prince de Chalais, premier chambellan de la reine, & plus tard ſon chevalier d'honneur, était chargé de les introduire. C'était un homme des plus polis de la cour, ſavant dans les langues étrangères. Anne de Bretagne apprenait de lui les mots eſpagnols, italiens ou allemands qu'elle entremêlait à ſes diſcours, choiſiſſant toujours, pour chacun de ceux qui la viſitaient, le langage de ſon pays. M. de Grignaux était d'une humeur plaiſante & facétieuſe ; en cela, devait-il plaire à Louis XII, qui était auſſi de ce caractère. Un jour la reine lui demanda quelques belles phraſes en eſpagnol, afin qu'elle pût les redire à l'ambaſſadeur de l'archiduc, qui devait venir le lendemain. Grignaux, dans un moment de belle humeur, dit en riant à la reine *quelque petite ſalauderie*, pour me ſervir de l'expreſſion de Brantôme, qu'elle apprit avec le plus grand ſoin. Le lendemain, l'heure de l'audience étant venue, M. de Grignaux s'empreſſa de conter le tout au roi, qui en rit beaucoup & s'en vint prévenir ſa *Bretonne* de ſe bien garder de prononcer de ſemblables paroles, qui ne devaient pas ſe trouver dans la bouche d'une honnête femme ; mais

Anne de Bretagne ne goûta nullement cette plaiſanterie. Elle entra dans une colère ſi grande, malgré la bonne humeur du roi, qu'elle ne voulait rien moins que chaſſer Grignaux, qui ne put reparaître devant elle qu'au bout de quelques jours. Louis XII apaiſa la reine en lui diſant que le chevalier d'honneur n'aurait jamais manqué de l'en prévenir; cédant à ſes prières, elle conſentit enfin à pardonner (1).

Ce n'était pas ſeulement pour les fleurs & les fruits qu'Anne de Bretagne avait un goût très-vif, elle aimait auſſi les chiens, les oiſeaux, & en poſſédait de pluſieurs eſpèces. Ses chiens étaient au nombre de vingt-quatre, tant petits que grands, parmi leſquels il y avait neuf grands lévriers qu'elle avait envoyé chercher en Baſſe-Bretagne, où cette race était très-renommée. Chacun de ces chiens portait un collier de velours noir duquel pendaient quatre hermines fixées par des boucles de fil de laiton dorés. Quant aux oiſeaux, elle avait dans ſa chambre une petite linotte chantant renfermée dans une

(1) Brantôme, *Dames illuſtres*, t. V, p. 9 des *OEuvres complètes*. — Le ſeigneur de Grignaux eſt le héros de la nouvelle 39e de *l'Heptameron*.

cage, & un nommé Louis des Sauvages, du pays de Languedoc, était venu lui apporter « plusieurs petitz oiseaulx estranges, » habiles à voler & à prendre les mouches, destinés à la divertir (1).

Anne aimait aussi à entendre les airs de son pays ; elle avait à son service quatre *ménestrels*, nés en Bretagne, qui se nommaient *Guillaume Leclerc*, *Hervé*, *Rion*, *Jean Josse* ; ils recevaient, le 25 décembre 1492, 18 livres pour les entretenir à son service ; deux chantres, nommés *Préjent Jagu* & *Yvon Lebrun* qui, d'après leurs noms, venaient sans doute de la Bretagne. Parmi ses valets de chambre, se trouvaient *Jacques Lorignier*, joueur de manicorde ; *Jehannot du Bois*, joueur de rebec ; &, enfin, un joueur de tambourin qu'on appelait le Petit-Jean (2).

Un trait de la vie d'Anne de Bretagne témoigne encore de son goût pour la musique & pour le chant. Voici comment le fait est raconté par un habitant de Chartres, à propos du gros clocher de la cathédrale : « Il y a quatre grosses cloches

(1) Voir mes Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, § II, n° 5, *Chiens & oiseaux*.

(2) *Idem*, § IV, n° 2, *Peintures*, &c.

« qui ſont toujours d'accord en leur ton en-
« tre elles..... Il y en a une qui s'appelle Anne
« de Bretagne, parce qu'elle a été donnée par
« Anne, ducheſſe de Bretagne.... Elle vint à
« Chartres en 1510, où, ravie de la voix d'un
« nommé Le Fèvre qui eſtoit enfant de chœur,
« elle le demanda à Meſſieurs du chapitre qui le
« lui accordèrent; & en les remerciant elle leur
« dit : vous m'avez donné une petite voix,
« mais moy je vous en veux donner une groſſe.
« Ce qu'elle fit enſuite en leur donnant cette
« cloche, qu'on appelle auſſi la Cloche des
« Biens, parce que ce nommé Le Fèvre, à qui
« cette princeſſe avait donné une chanoinie à
« Chartres, donna la ſomme de 3,000 livres
« à Meſſieurs du chapitre, à la charge qu'on
« ſonneroit cette cloche depuis le dimanche
« d'après Pâques juſqu'au dimanche de la Tri-
« nité, & ce une heure par jour, &c. (1). »

Les bateleurs & les comédiens de cette époque

(1) *Hiſtoire de l'auguſte & vénérable égliſe de Chartres, dédiée par les anciens Druides à une vierge qui devoit enfanter*, &c., &c., par V. Sablon, Chartrain, &c. Chartres, 1683, in-18, p. 6. Le même fait a été raconté à M. Curmer par Mgr l'évêque de Blois.

étaient ſouvent admis à exercer leur talent devant la reine. Au mois de mars de cette année 1492, *François de Nicolo*, de la ville de Florence, recevait 35 livres tournois pour nourrir & entretenir *Lucrèce*, ſa nièce, qu'il avait amenée de Florence devers la reine, pour danſer & faire pluſieurs ébattements devant elle (1).

J'ai dit plus haut que la reine-ducheſſe, à peine âgée de neuf ans, avait ſans doute aſſiſté aux repréſentations que les *Galants-ſans-Soucy* avaient données devant le duc François II, ſon père. Etablie en France, elle n'oublia pas ces joyeux compagnons ; elle leur faiſait donner des étrennes au mois de janvier 1492, & quelques mois plus tard, ils recevaient 20 écus d'or pour avoir exécuté en ſa préſence pluſieurs moralitez, farces & ébattements (2).

Les *ménefiriers* de la reine de Sicile & quelques autres qui étaient venus de Paris à Blois, & avaient joué pour amuſer la reine & ſes dames d'honneur, étaient auſſi généreuſement récompenſés (2).

(1) Appendices, n° 2, *Extraits des Comptes*, § IV, *Chanteurs*, *Muſiciens*, &c.

(2) *Idem*.

CHAPITRE TROISIEME.

Maladies d'Anne de Bretagne. — Sa mort. — Regrets qu'elle inſpire. — Cérémonies de ſes funérailles. — Son corps porté à Saint-Denis, dans la ſépulture des rois de France. — Son cœur porté à Nantes, dans celle de ſes père & mère.

EN 1514, il y avait déjà longtemps que la ſanté d'Anne de Bretagne avait reçu des atteintes aſſez graves pour inſpirer les plus vives inquiétudes. Elle était jeune encore, puiſqu'elle comptait à peine trente-ſept années révolues ; mais, ſi l'on conſidère combien grandes avaient été les agitations de ſa vie ; ſi l'on ſe rappelle les événements ſinguliers auxquels, toute jeune encore, elle avait été mêlée ; les pertes ſenſibles, nombreuſes, qu'elle avait eu à ſupporter, on comprendra facilement que les forces phyſiques de cette jeune femme ſe ſoient trouvées de bonne heure épuiſées. La vie d'Anne de Bretagne, au milieu des ſplendeurs de ſon double règne, n'a été cependant qu'une lutte continuelle, où ſes in-

térêts, ſes paſſions ſe trouvaient ſouvent contrariés ; lutte qu'elle a ſoutenue avec l'ardeur naturelle à ſon ſexe, avec cette impatience d'une princeſſe ſouveraine habituée dès ſon plus jeune âge à voir chacun lui obéir.

Pluſieurs fois, après ſes groſſeſſes, elle avait été ſérieuſement menacée. Dans le cours du mois de mars de l'année 1511, elle fit une maladie longue qui mit ſes jours en danger. De Burgo, ambaſſadeur de Marguerite d'Autriche à la cour de France, écrivait au ſecrétaire de ſa maîtreſſe : « La royne, comme j'ad-
« vertis dernièrement Madame, eſtoit quaſy
« garie ; mais, hier à la nuit, luy ſurvint bien
« fort la fièvre & autre accident, tellement
« qu'elle fut en grant dangé de ſa vie. Au-
« jourd'hui elle s'eſt trouvée aſſez bien ; mais
« ce ſoir de rechief, la maladye lui eſt ag-
« gravée, de manière qu'elle eſtoit en péril
« de mort. » Plus loin il diſait que la nuit avait été ſi mauvaiſe, que la malade avait perdu la parole & qu'on déſeſpérait de la ſauver ; après avoir reçu la communion, elle s'était trouvée mieux cependant (1).

(1) Le Glay, *Négociations entre la France & l'Autriche*, &c., t. 1, p. 484.

Anne réchappa cette fois encore, & le 4 avril ſuivant, André de Burgo annonçait ſa convaleſcence (1). Elle ne tarda pas à devenir groſſe, car le 24 ſeptembre ſuivant, le même ambaſſadeur écrivait à ſa maîtreſſe que la reine commençait à ſentir ſon enfant : « ce dont le roi & « toute la cour reſſentent une vive allégreſſe ; « à la nature de ces mouvements les médecins « augurent que cet enfant ſera du ſexe maſcu- « lin (2).

Le 12 janvier 1512, Jean Leveau écrivait à la même princeſſe : « La roynne eſt fort plainne, « & extime l'on qu'elle fera ſon enfant à la fin « de ce mois ou principe de l'autre. L'on n'en « mainne pas grand bruit icy comme l'on fai- « ſait autrefois ; & monſtrent ceux de par deçà « qu'ils ne voudroient jà qu'elle fît un fils (3). »

Le 23, Jean Leveau annonçait l'accouchement en ces termes : « Le jour devant hier, qui fut le « vingt & un de ce mois, à trois heures après « midy, la roynne ſe délivra d'ung fils, lequel

(1) Le Glay, *Négociations entre la France & l'Autriche*, &c., t. I, p. 486.

(2) *Lettres de Louis XII*, &c., 1712, in-12, 4 vol., t. III, p. 56

(3) Mêmes Lettres, t. III, p. 115.

« n'eut point de vie, dont le roy fut bien do-
« lant; toutefois icy l'on en fait autre ſemblant,
« puiſque Dieu le veut ainſi (1). »

Cette couche malheureuſe, qui fut la dernière, eut des ſuites les plus graves. Au mois de mars ſuivant, Anne de Bretagne avait encore la fièvre & ne quittait pas ſon lit, elle y reſta même juſqu'en may. De Burgo rendait compte à ſa maîtreſſe d'une audience de congé qu'il avait eue le 19, dans les termes ſuivants : « Madame,
« combien que la royne ne ſoit encore toute
« guérie & ne parle à aucun étranger, toute-
« fois elle a eu agréable que je ſoye allé devers
« elle pour luy dire les choſes que l'empereur
« m'avoit eſcrit il y a quelques jours, & pareil-
« lement pour prendre congé d'elle; je l'ay
« trouvée dedans le lit, toutefois avec bon vi-
« ſage & aſſez bien amandée (2). »

(1) *Lettres de Louis XII*, &c., t. III, p. 115.

(2) Mêmes Lettres, t. III, p. 205 & p. 258. C'eſt à l'occaſion de cette convaleſcence ineſpérée que Jean Marot, père de Clément, a compoſé un aſſez long poème, qui ſe trouve à la Bibliothèque impériale, *Département des Manuſcrits*, n° 7584, 5.5 Colb. L'abbé Sallier a parlé de ce poème dans ſon Mémoire ſur la vie & les ouvrages de Jean Le Maire de Belges,

On voit que pendant les dernières années de ſa vie, Anne de Bretagne ne ceſſa pas de reſſentir les plus graves indiſpoſitions. Une maladie ſérieuſe, mal connue à cette époque, vint encore ſe mêler aux accidents dont les pauvres mères ſont affligées après leurs couches, ſurtout quand ces couches ne ſont pas heureuſes. Cette maladie était la gravelle ; les affreuſes douleurs que reſſentait la reine ne tardèrent pas à l'emporter. Le 2 janvier de l'an 1514, étant au château de Blois, Anne de Bretagne eut une attaque violente de ſa maladie ; ſept jours plus tard, le lundi 9, environ ſur les ſix heures du matin (1), elle expira ſans que les médecins

Académie des Inſcriptions, t. XIII, in-4°, p. 598. Il en a cité la dédicace à la reine. L'abbé Gouget en parle auſſi, *Bibliothèque françaiſe*, t. XI, p. 12.

M. G. Guiffrey, vient de publier ce poème, qui ne renferme aucun document nouveau. (Voir t. IV, appendice IV, *Notice bibliographique*.) On y fait un grand éloge de la charité d'Anne de Bretagne. Jean Le Maire de Belges a auſſi compoſé, pour la même circonſtance, un poème en vingt-quatre couplets, dans lequel il fait parler alternativement la France & la Bretagne. Voyez *Illuſtrations des Gaules*, &c., 1549, in-fol., p. 377.

(1) Je trouve cette heure indiquée dans une rela-

aient pu arrêter ſes ſouffrances; au contraire, les ſerviteurs de cette infortunée princeſſe diſaient qu'elle était morte en pleine ſanté; que les médecins s'étaient trompés & qu'on devrait les chaſſer tous (1).

Jamais douleur ne fut plus grande que celle qui éclata quand on apprit la nouvelle que la reine Anne de Bretagne était morte : « Chaſcun joi-« gnait des mains, diſant prières & oraiſons, &

tion encore inédite de la mort & des funérailles d'Anne de Bretagne que j'ai citée pluſieurs fois ſous le titre de *Treſpas de l'Hermine regrettée*, &c. — *Bretagne*, dans ſa relation officielle, dit que la reine mourut à dix heures.

(1) Pluſieurs ſeigneurs & dames & autres officiers, qui là demouroient, entour la perſonne du Roy & de Meſdames, non contans de plourer & larmoyer, mais à hault cry plein de déſolacion, raiſonnant contre fortune & accident qui leur ſouverayne dame & maiſtreſſe leur avoit oſtée en ſi briefs jours & en ſon jeune aage, diſant qu'elle eſtoit morte ſayne, & que meſdecins avoient faict de leur royne & ſouveraine dame faulx jugement; & eſtoit de chacun l'oppinion que chaſſés devoient eſtre. (*Récit des funérailles d'Anne de Bretagne*, &c., par *Bretagne*, ſon héraut d'armes, publié par MM. L. Merlet & de Gombert. Paris, 1858, in-12. Chez Aubry, dans le *Tréſor des pièces rares & inédites*. P. 57.)

« croy que de mémoire d'homme l'on ne vit « pour ung jour plus grant pitié. Car non-ſeul- « lement les princes & princeſſes, mais les « gens de tous les eſtatz qui là eſtoient, ſem- « bloit que autre meſtier n'euſſent aprins que « de plourer, tortre les mains & cryer (1). »

L'auteur d'une autre relation contemporaine, citée par Brantôme, s'exprime encore ainſi : « Cette royne eſtoit une honorable & vertueuſe « royne, & fort ſage, la vraye mère des pau- « vres, le ſupport des gentilshommes, le recueil « des dames & damoiſelles & honneſtes filles, « & le refuge des ſavants hommes ; auſſi, tout « le peuple de France ne ſe put ſaouler de la « pleurer (2). »

Louis XII reſſentit de cette mort une douleur profonde & reſta pluſieurs jours caché à tous les yeux ; il donna des ordres pour que les cérémonies des funérailles fuſſent célébrées avec une pompe & des honneurs qui ne s'étaient pas encore vus juſque-là. La volonté du roi fut ponctuellement exécutée. *Pierre Choque*, ſur-

(1) *Récit des funérailles*, &c., p. 87.

(2) *Dames illuſtres*, &c., t. V, p. 10 des *OEuvres complètes*, édition in-8.

nommé *Bretagne*, roi d'armes de la reine, fut chargé de la préparation de cette cérémonie, ſous la direction des grands officiers de la couronne. Le peintre *Perréal*, dit *Jean de Paris*, exécuta les trophées, les écuſſons, les armoiries, les bas-reliefs qui ornaient les lits de parade, le char funèbre & le catafalque; il exécuta auſſi la *pourtraiture* de la reine, moulée ſur ſa face. Revêtue des ornements royaux, cette *pourtraiture* devait la rappeler aux aſſiſtants juſque dans ſa tombe, à Saint-Denis (1).

Anne de Bretagne était morte le lundi 9 février, à Blois, dans une chambre du vieux château qu'elle habitait ordinairement; ſon corps y reſta juſqu'au ſamedi ſuivant. Les chirurgiens & les apothicaires eurent le temps de l'embaumer & d'en extraire le cœur qui fut enfermé dans une boîte d'or, en exécution de la dernière volonté de la reine. Elle ſavait bien que ſon corps devait être porté à Saint-Denis, dans la ſépul-

(1) Sur le drap d'or eſtoit une ſaincte & remembrance faicte près du vif après la face de la dicte dame, où avoit beſogné Jehan de Paris, paintre & varlet de chambre du roy noſtre ſire & de la feue royne; lequel ouvra moult en tous ſes affaires. (*Relation des funérailles*, &c., par *Bretagne*, &c., p. 72.)

ture ordinaire des rois de France ; c'eſt pourquoi elle demanda que la meilleure partie en fût retranchée pour être enterrée à Nantes, chez ſes Bretons qu'elle avait tant aimés, & miſe ſous la même tombe que ſes père & mère (1).

Pendant cinq jours, les religieux mendiants firent ſeuls l'office autour du corps. Le vendredi, vers minuit, le corps fut porté dans une ſalle d'honneur, ſituée dans la partie neuve du château de Blois, ſur le devant. Cette ſalle était richement parée d'une tapiſſerie de ſoie à fils d'or, qui repréſentait la Vengeance & la Deſtruction de Jéruſalem. Il y avait autour une large ceinture de velours noir, chargée des écuſſons & des deviſes de la reine. Un autel, richement paré, portait auſſi cette deviſe, qui eſt *une cordelière d'or*. Le corps de la reine fut placé dans cette ſalle, ſur un lit de parade, la face découverte. Ce lit, ainſi que le ciel qui le ſurmontait, était fait de drap d'or, avec une bordure d'hermines. Le corps était vêtu d'habits royaux, la couronne ſur la tête, ſoutenue par un carreau de drap d'or, coiffée d'une crépine d'or, bordée de

(1) Enterrement du cœur de la très-creſtienne ducheſſe. (*Relation des funérailles*, &c., p. 92.)

pierreries, avec un couvre-chef de toile de Hollande. Le corſet était d'or, la robe de velours pourpre, fourrée d'hermines, les manches de même, garnies de pierreries ; les mains jointes, couvertes de gants blancs ; le manteau, ſemblable à la robe, avec une queue longue de cinq aunes. Le ſceptre & la main de juſtice, poſés ſur un carreau de drap d'or, étaient à ſa droite & à ſa gauche. Au pied de ce lit, ſur une petite table couverte d'un drap d'or, il y avait deux bénitiers d'argent & une croix d'or (1).

La reine défunte demeura ainſi, la face découverte, depuis le ſamedi juſqu'au lundi ſoir, environnée de religieux qui ne ceſſaient de dire meſſes, vigiles, vêpres & autres prières des trépaſſés. Elle fut viſitée des princes & des princeſſes de ſa famille, de Madame de Mailly, ſa première dame d'honneur, qui conduiſait les dames & filles d'honneur de ſa maiſon. Les autres officiers, maîtres d'hôtel, pannetiers, échanſons, écuyers, rois d'armes, hérauts, valets de chambre, ſecrétaires, furent admis à voir leur maîtreſſe pour la dernière fois ; tous étaient vêtus de leurs habits de deuil ; tous, en contemplant

(1) *Le Treſpas de l'Hermine regrettée.* Ms. folio 4, v°.

ce viſage que la mort n'avait aucunement changé, pleuraient en pouſſant de longs gémiſſements, de piteuſes lamentations.

Le lundi ſoir, huit jours révolus depuis le décès, le corps de la défunte fut placé dans un cercueil de bois, doublé en plomb, couvert extérieurement de lames en cuivre, ſur leſquelles était gravée une longue épitaphe. Ce fut un triſte ſpectacle que cet enſeveliſſement auquel aſſiſtèrent les principaux perſonnages de la maiſon d'Anne de Bretagne. Quand il fallut jeter un voile ſur le viſage de la reine, pleurs & lamentations recommencèrent de nouveau : les uns baiſaient le cercueil, les autres le ſuaire, & fut cette noble face découverte pluſieurs fois, les pleurs, les gémiſſements, durèrent ſi longtemps, qu'une partie de ceux qui les pouſſaient furent contraints de s'éloigner, diſant : voilà noſtre reine & maîtreſſe, prions Dieu pour elle (1).

(1) *Le Treſpas de l'Hermine regrettée.* Ms. folio 6, r°. Dans la *Relation des funérailles*, le roi d'armes *Bretagne* donne le nom des officiers, des dames & des demoiſelles d'honneur qui ont aſſiſté à l'enſeveliſſement de la reine. Lui-même en faiſait partie, avec Hennebont,

Le mardi, la même ſalle de parade fut tendue, haut & bas, de drap noir, couvert de taffetas de même couleur. Il y avait ſur ce taffetas, une gouttière ou ceinture de velours aux armes de la défunte, avec ſa deviſe la *cordelière d'or*. Le cercueil fut poſé au milieu de la ſalle ſur deux tréteaux, couverts de taffetas noir aux armes; il était garni d'un velours croiſé noir & blanc qui traînait à terre, ſurmonté d'un drap d'or, au milieu duquel étaient poſés, ſoutenus par un carreau, la main de juſtice & le ſceptre. Douze grands cierges de cire blanche, peſant chacun douze livres, placés autour du cercueil, ne ceſſaient de brûler nuit & jour. Les rois d'armes de France avec les hérauts, étaient aſſis au pied. Chaque jour on célébrait, dans cette ſalle, quatre grand'meſſes à diacres & ſous-diacres, chantées par des prélats & les chantres de la chapelle royale, ſans compter les baſſes-meſſes dites par les religieux. Cette pompe funèbre dura quinze grands jours.

Le vendredi 3 février, vers deux heures après midi, le corps de la reine fut porté par les offi-

Vennes, André de La Vigne & le peintre Jehan de Paris. (Voyez *Relation*, &c., p. 31.)

ciers de ſa maiſon, depuis la ſalle de deuil juſqu'à l'égliſe Saint-Sauveur, hors du château, précédé & ſuivi d'un long & honorable cortége. Ce cortége était compoſé des prélats attachés à la défunte, des religieux de différents ordres, des pauvres de la ville, au nombre de plus de quatre cents, de tous les officiers de la reine, de ceux du duché de Bretagne, auxquels s'étaient joints le grand maître de la maiſon du roi, le fameux ſeigneur de la Paliſſe, & quelques autres. On y voyait auſſi les princes du ſang royal, François de Valois, comte d'Angoulême, héritier du trône, vêtu d'un long manteau de deuil qui avait une queue de trois aunes, traînant derrière lui ſans être portée; puis, François, duc d'Alençon; les princeſſes, au nombre de trois : Anne de France, ducheſſe de Bourbon, fille de Charles VIII, qui, en cette qualité, portait un manteau dont la queue était longue de trois aunes ; Louiſe de Savoye, ducheſſe douairière d'Angoulême, & ſa fille Marguerite, ducheſſe d'Alençon. Le corps fut dépoſé au cœur de l'égliſe Saint-Sauveur, au milieu d'une chapelle ardente, compoſée de cinq étages, ſurmontés chacun d'un clocheton terminé par une croix recroiſetée.

Le lendemain ſamedi, 4 février, de grand matin, fut célébré le ſervice ſolennel, compoſé de trois meſſes-baſſes, qui furent dites : la première, par l'évêque de Paris ; la ſeconde, par l'évêque de Limoges ; la troiſième, par le cardinal-archevêque de Bayeux, à qui les deux évêque de Paris & de Limoges ſervirent de diacre & de ſous-diacre. Après ce ſervice ſolennel, maître Guillaume Parvi, confeſſeur de la reine, prononça la première partie de l'oraiſon funèbre qu'il devait conſacrer à la mémoire de ſa maîtreſſe. Il prit pour texte de ce premier diſcours ces paroles de l'Ecriture : *Defecit gaudium cordis noſtri*. « Il déclara & prouva trente & ſept épi-
« tètes vertueux appartenir à la noble dame &
« royne d'autant qu'elle avoit vécu en vertu
« trente & ſept ans ; puis, il conſtruit ung char-
« riot environné de toutes vertus, au milieu
« duquel il figuroit la dicte dame pour en icel-
« lui eſtre tranſportée juſques ès cieulx. En
« après il commença à déclarer ſa noble généa-
« logie, laquelle il pourſuivit au ſermon qu'il
« fiſt à Paris, & l'acheva à celluy de Saint-De-
« nis, comme appert ci-après (1). »

(1) *Treſpas de l'Hermine regrettée*. Ms. folio 14.

Vers les deux heures de l'après-midi du ſamedi 4 février, vingt jours après la mort de la reine, le cercueil fut placé ſur un chariot à quatre roues, couvert d'un drap de velours noir, croiſé de ſatin blanc, qui tombait juſqu'à terre. Le char était traîné par ſix grands chevaux, beaux & forts, harnachés avec du velours noir, croiſé de ſatin blanc, de telle ſorte qu'on ne leur voyait que les yeux. Deux écuyers montés ſur les chevaux de devant, conduiſaient l'attelage. Le cortége, à peu près dans l'ordre indiqué pour le ſervice, ſe dirigea auſſitôt vers Saint-Denis ; ſix archers de la garde du roi, deſtinés à écarter la foule, ouvraient la marche ; les Suiſſes, tous vêtus de deuil, la hallebarde ſur l'épaule, faiſaient la haie de chaque côté.

Ce long convoi funéraire paſſa & s'arrêta tour à tour à Saint-Dyé, à Notre-Dame de Cléry, à Orléans, à Artenay, à Janville, à Angerville, à Etampes, à Montlhéry, à l'abbaye Notre-Dame-des-Champs, à Paris, à Saint-Denis, où il arriva après une marche de dix jours, le mercredi 14 février. Les populations accouraient en foule au devant de ce cortége ; les habitants de la campagne s'agenouillaient au bord des chemins, priant Dieu pour la reine-ducheſſe,

ſe ſouvenant qu'elle ne ſe montrait jamais parmi eux, ſans répandre à pleines mains ſes bienfaits. Afin de prolonger encore de quelques jours, pour les pauvres des villes & des campagnes, la vie de cette charitable princeſſe, un de ſes aumôniers ne ceſſait de diſtribuer en chemin d'abondantes aumônes.

Dans chaque ville où le convoi s'arrêta, des ſervices furent célébrés avec pompe. Orléans, Etampes, ſe diſtinguèrent. Orléans conſidérait Anne de Bretagne comme iſſue de ſon ſein, parce que la mère de François II, père de la reine-ducheſſe, était fille de Louis, duc d'Orléans ; Etampes était fière d'avoir fait partie du douaire aſſigné à cette princeſſe (1).

Mais ces réceptions furent bien ſurpaſſées par celle que fit la ville de Paris, qui, en cette circonſtance, oublia que jamais Anne de Bretagne ne s'était plu à vivre dans ſes murs, pour honorer la fondatrice des Minimes & la femme de deux rois de France.

Ce fut le dimanche matin, 12 février, que le cortége partit de Montlhéry, pour arriver ſur le ſoir à l'abbaye de Notre-Dame-des-Champs,

(1) *Relation des funérailles*, par *Bretagne*, &c., p. 58.

ſituée aux portes de Paris. Le Parlement, ayant à ſa tête les Préſidents, accompagné des religieux de l'abbaye & d'environ cinq cents pauvres portant des torches aux armes de la ville, ſe rendit au devant du corps de la reine défunte. Les archevêques de Sens, de Dôle, & pluſieurs autres prélats, revêtus pontificalement, attendaient le corps à la porte de l'égliſe abbatiale, où il fut reçu avec de grands honneurs & poſé dans une chapelle ardente, tendue de velours noir aux armes & deviſes de la reine, remplie de cierges allumés ; l'office des morts fut récité pendant la nuit. Le lendemain mardi, l'évêque de Lodève, premier aumônier de la défunte, fit le ſervice, & après midi, le cortége ſe dirigea vers l'égliſe Notre-Dame de Paris.

Toutes les rues par leſquelles ce cortége devait paſſer étaient tendues de noir, de tanné ou de bleu. Chaque habitant avait placé devant la porte de ſa maiſon une torche allumée, décorée des armes de la ville ; chaque carrefour, chaque ruelle donnant dans la grande rue Saint-Denis, était gardé par les gens du prévôt de Paris, pour empêcher la circulation. Au cortége qui accompagnait le char funèbre, s'était joint celui des différents corps d'état de

la ville, qui en compoſaient un autre plus conſidérable. On y voyait les archers du grand prévôt, les ordres mendiants, les Auguſtins, les Carmes, les vingt-quatre crieurs, les hénouards ou porteurs de ſel, le guet à pied, le guet aſſis, les ſergents à verges, le prévôt de Paris & tout le Châtelet. Le chapitre de Notre-Dame était ſuivi des principaux membres du clergé de la capitale & de l'Univerſité avec ſon recteur; les archers de la garde du roi faiſaient la haie; les ſeigneurs du Parlement ſuivaient le cercueil de la reine, porté par les officiers de ſa maiſon, qui tous pleuraient ou pouſſaient de ſourds gémiſſements. Les quatre coins du drap qui couvrait le cercueil étaient ſoutenus par les quatre préſidents du Parlement.

Les princes & les princeſſes du ſang avaient ſuivi depuis Blois; mais les uns & les autres étaient montés ſur de petites mules noires, harnachées de velours. Les dames & les damoiſelles d'honneur ſuivirent auſſi montées ſur des haquenées conduites deux à deux par un valet de pied.

Le portail principal de l'égliſe Notre-Dame de Paris ainſi que l'intérieur de cette immenſe baſilique, avaient été tendus de drap noir, ſur lequel

étaient placés des écuſſons aux armes de la reine. Au milieu du chœur s'élevait une chapelle ardente à cinq clochers, croiſés de dix-ſept croix recroiſetées, ſoutenue par huit piliers, éclairée par douze cents cierges. Le maître-autel auſſi bien que tous les autels latéraux, étaient garnis de velours noir, croiſé blanc, ou de taffetas de même couleur. Les cierges qui brûlaient ſur tous ces autels, s'élevaient au nombre de trois mille huit cents, ſuivant le dire de ceux qui les avaient allumés.

Quand tous les prélats, parmi lequels on comptait un cardinal, trois archevêques & pluſieurs évêques, accompagnés d'un clergé nombreux, quand les princes français & étrangers, quand les ſeigneurs des deux cours de France & de Bretagne, quand le Parlement, le corps de ville, les officiers & ſerviteurs de la reine, eurent occupés la place qui leur appartenait, dès le matin du mercredi 15 février, le ſervice ſolennel commença; il fut dit par *Philippe de Luxembourg*, cardinal du Mans, allié de la défunte. Maître *Guillaume Parvy* prononça la ſeconde partie de ſon oraiſon funèbre. Après avoir cité ces paroles de l'Ecriture : *Converſus eſt in luctum chorus noſter*. Il diviſa le cœur de Paris en

quatre parties, ſavoir : l'Egliſe qui eſt vers l'autel, la Juſtice en la porte, l'Univerſité à droite & le Peuple de Paris à gauche. Il arracha des larmes aux quatre membres de ce cœur, à cauſe de la mort de cette reine noble & vertueuſe, que ſes grandes qualités rendaient bien ſupérieure à pluſieurs preux & empereurs dont la mémoire était ſans ceſſe exaltée. Elle avait fait deux reines : l'une de Hongrie, l'autre d'Aragon, nourri & ſoutenu l'Egliſe, la nobleſſe & le peuple laborieux ; elle avait ſecouru les pauvres, les innocents orphelins, les veuves. Et qui plus eſt : après avoir travaillé à l'expulſion des Juifs, elle en avait fait baptiſer un grand nombre, & leur avait donné penſion. Maître Guillaume Parvy dit encore pluſieurs belles & notables paroles qui ſeraient trop longues à rapporter. Après ce ſervice, chacun alla dîner, triſte & dolent de cette perte (1).

L'après-midi, les vingt-quatre crieurs parcouraient la ville en diſant : *Honorables & dévotes perſonnes, priez Dieu pour l'âme de très-haute, très-puiſſante, très-excellente, magnanime, & très-débonnaire princeſſe Anne, par la grâce de Dieu, en*

(1) *Le Treſpas de l'Hermine*, Ms. folio 32, v°.

ſon vivant, royne de France, ducheſſe de Bretagne, laquelle trépaſſa au château de Bloys, le neuvième jour de janvier & eſt à préſent en l'égliſe Notre-Dame; dictes en vos patenoſtres que Dieu bonne mercy luy face.

Ce même jour, le cortége reprit ſa marche pour ne plus s'arrêter juſqu'à Saint-Denis. Seulement à l'égliſe Saint-Lazare, hors des murs de la ville, où ſe trouvait la première croix, les princeſſes du ſang, les dames, les filles d'honneur, ainſi que pluſieurs gentilshommes, montèrent ſur des mules noires ou des haquenées de même couleur.

Arrivé le ſoir devant les murs de la royale abbaye, le corps fut dépoſé dans l'égliſe qui avait été préparée pour le recevoir. Le lendemain jeudi 16 février, un ſervice ſolennel eut lieu, après lequel Guillaume Parvy prononça la troiſième partie de ſon oraiſon funèbre, conſacrée à la généalogie de la royne. Il commença par ces paroles de l'Ecriture : *Cecidit corona capitis noſtri;* puis, il parla de cette généalogie fabuleuſe qui fait remonter la reine juſqu'à Madame Inoge, femme de Brutus, fille de l'empereur de Grèce Pindarus le Troyen. Il raconta comment la fameuſe hermine fut rencontrée à

Troific, maintenant appelé le *Croific*, en Bretagne. Pendant une chaſſe, cette hermine outrageuſement pourſuivie par les chiens du roi Brutus, ſe réfugia au giron d'Inoge qui la ſauva, longuement la nourrit, & l'adopta pour inſigne.

L'orateur énuméra enſuite les ſaints & les ſaintes iſſus de la Bretagne ; ſaint Salmon, ſaint Cyquel, ſaint Donatien & Rogatien, puis les onze mille vierges. Il parla des perſonnages illuſtres de cette terre de Bretagne, le grand roi Arthur, l'empereur Maximin, Houel-le-Grand, Jean-le-Conquérant, *Benduyca* (Boadicée), fille d'un roi de Bretagne qui, du temps de Néron, défit trois fois l'armée romaine. Il démontra comment Anne de Bretagne, iſſue de ce fameux lignage, pouvait très-bien lui être comparée & ſervir d'exemple à tout noble prince ou princeſſe. Il déclara qu'elle n'avait pas manqué aux préceptes des ſaints & des ſaintes de ſon pays, puiſque d'elle-même, au moment de ſa mort, elle avait demandé les ſacrements : Je jure ici, devant tous, dit-il en terminant, que je l'ai confeſſée, communiée, adminiſtrée, & qu'elle eſt morte ſans avoir commis aucun péché mortel.

Après ce diſcours, le cardinal du Mans, Jean de Luxembourg, ſe leva pour donner l'abſoute.

On lui mit alors ſur les épaules une chape de drap d'or trait raz, toute ſemée de genêtes & autres blaſons & deviſes de la reine défunte, faits de broderies à groſſes perles, dont les orfrois étaient compoſés de perſonnages tracés avec des perles plus groſſes. Le fermail de cette chape était d'or, du poids de quatre cents écus, en façon d'une roſe, au milieu de laquelle il y avait un rubis balais gros comme une noix. Cette chape fut eſtimée 12,000 livres tournois. Anne de Bretagne avait elle-même travaillé aux broderies, avec ſes filles d'honneur. Elle deſtinait cette chape au grand patron de la France, à ſaint Denis; ce qui fut exécuté.

Après l'abſoute, le corps dans ſon cercueil, fut deſcendu ſous une voûte creuſée en face & en avant du maitre-autel. Cette voûte, revêtue en pierre de taille, avait huit pieds de long & de large. Au fond, dans une niche, on voyait une ſtatue de Notre-Dame en marbre, *étoffée* d'or & d'argent, avec l'écu de France à droite & celui d'Anne de Bretagne à gauche, auſſi en marbre & orné comme la ſtatue. Le cercueil fut placé ſur des barres de fer croiſées les unes ſur les autres, à la hauteur de deux pieds de terre. Louis XII avait fait préparer cette ſépul-

ture pour lui & pour ſa femme, depuis ſon ſecond mariage (1).

Quand le cardinal officiant eut jeté un peu de terre ſur cette tombe, on vit le roi d'armes *Champagne* s'avancer, réclamer par trois fois le ſilence & dire : Roy d'armes des Bretons, faites votre devoir. Alors, *Bretagne* revêtu de ſa cotte d'armes, s'écria :

« LA ROYNE TRES-CHRESTIENNE DUCHESSE,
« NOSTRE SOUVERAINE DAME ET MAITRESSE
« EST MORTE.
« LA ROYNE EST MORTE.
« LA ROYNE EST MORTE.

Puis, à l'appel de leur nom, on vit s'avancer ſucceſſivement le chevalier d'honneur, portant la main de juſtice, le grand maître de Bretagne, portant le ſceptre, le grand écuyer, portant la couronne. Après avoir baiſé reſpectueuſement ces inſignes, ils les remirent entre les mains de *Bretagne*, qui, les baiſant à ſon tour, les plaça ſur le cercueil.

(1) *Le Treſpas de l'Hermine regrettée*. Ms. folio 35, v°. Ces détails ſur la ſépulture d'Anne de Bretagne & de Louis XII ne ſe trouvent que dans ce manuſcrit; la relation du roy d'armes *Bretagne* n'en parle pas. Une miniature qui repréſente cette ſépulture ajoute encore à l'intérêt.

On permit alors au peuple de s'approcher; on entendait s'échapper de cette foule émue, reſpectueuſe, des gémiſſements & des pleurs; chacun témoignait hautement ſa douleur, ſes regrets; chacun s'agenouillait, faiſant une courte prière. Toute la journée du lendemain, une population immenſe couvrit le chemin de Paris à Saint-Denis, pour aller viſiter cette royale ſépulture.

Le repas des funérailles eut lieu ce même jour, ſamedi 18 février. Il fut des plus magnifiques & ordonné par les ſoins de Monſieur de Menou, premier maître d'hôtel de la reine défunte. Les préſidents & conſeillers du Parlement y aſſiſtèrent, ainſi que d'autres honorables perſonnes, en compagnie des officiers de la maiſon de la reine-ducheſſe. Jean de Bretagne, comte de Vertus, baron d'Avaugour, frère naturel de la défunte, y préſida en qualité de grand-maître de Bretagne. Après le repas il ſe leva, & s'adreſſant aux officiers qui l'entouraient :

« Meſſeigneurs, dit-il, la reine très-chrétienne & ducheſſe notre ſouveraine dame & maîtreſſe vous a bien entretenus & beaucoup aimés. Vous l'avez loyalement ſervie. Il a plu à Dieu de nous l'ôter. Si je puis vous faire quelque

plaiſir tant en général qu'en particulier, je m'y emploierai de bon cœur. Vous pourrez vous retirer vers le roi notre ſire & vers Meſdames. Afin que vous ſachiez qu'il n'y a plus de maiſon ouverte, je romps le bâton. » Ce que fit le ſeigneur d'Avaugour.

Alors *Bretagne* dit à haute voix dans la ſalle : « La très-chrétienne royne & ducheſſe notre ſouveraine dame & maîtreſſe eſt morte, chacun ſe pourvoye. »

Telles ont été ces funérailles célèbres dont les cérémonies nombreuſes ont, pendant pluſieurs ſiècles, ſervi de guide à la cour, quand des circonſtances analogues venaient à ſe préſenter.

Afin de perpétuer autant que poſſible le ſouvenir de ces cérémonies, Louis XII donna l'ordre à *Pierre Choque*, roi d'armes de Bretagne, un des officiers les plus dévoués à la reine, d'en compoſer le récit fidèle & détaillé. Il l'autoriſa à faire tranſcrire ce récit à un nombre aſſez grand d'exemplaires, qui furent tous ornés de onze miniatures repréſentant les principales ſcènes des funérailles, dont le peintre Jean de Paris était l'auteur. Chacun de ces exemplaires fut offert, avec une dédicace particulière, aux princes du

ſang royal, aux parents français, bretons ou étrangers de la reine-ducheſſe (1).

Louis XII donna encore pluſieurs autres témoignages de la douleur qu'il reſſentit de la mort d'Anne de Bretagne. Il voulut porter ſon deuil en noir, comme l'avait porté cette princeſſe quand elle perdit Charles VIII ; tous ceux qui l'approchaient, princes, ambaſſadeurs, courtiſans, juſqu'au plus ſimple ſerviteur, devaient être revêtus de complets habits de deuil. Pendant pluſieurs ſemaines, dans toute la France, les jeux, les danſes, les repréſentations des bateleurs & comédiens, furent ſévèrement prohibés (2). Hélas ! quelques mois plus tard, les gens du conſeil & les gens de cour, mettaient bruſquement terme à ces témoignages de deuil

(1) On connait ſeize exemplaires Mss. de cette relation du roy d'armes *Bretagne*. Le cabinet des manuſcrits de la Bibliothèque impériale en poſſède onze, les Archives un, les Bibliothèques de province ou de l'étranger pluſieurs autres. (Voir aux Appendices.) Le père Montfaucon, t. IV, p. 130 *des Monuments de la monarchie françaiſe*, a reproduit les miniatures qui ornent ces manuſcrits.

(2) Fleuranges, *Mémoires*, année 1514. — *Mémoires de Bayard*, année 1514.

bien mérités ; ils préparaient le mariage de Louis XII avec une ſœur du roi Henri VIII, Marie d'Angleterre, ſous le ſpécieux motif de la raiſon d'Etat ; & le 9 octobre, neuf mois, jour pour jour, après la mort de la reine-ducheſſe, cette ſingulière union avait lieu. Parmi les gens de cour, le reſpect, la haute conſidération qu'inſpirait la mémoire d'Anne de Bretagne à tout un peuple ne furent pas de longue durée. Un jour, au conſeil du roi, il ſe trouva quelqu'un qui oſa parler de la grandeur de cette reine avec peu de reſpect. Mais un ſeigneur de ſa famille était préſent, Guy de Laval, à qui elle avait marié la princeſſe de Tarente, fille de Frédéric III d'Aragon, roi dépoſſédé. Il ſe leva & dit : « Je ne ſais pourquoi vous en parlez ainſi ; « reſſouvenez-vous & comptez que depuis l'é- « tabliſſement de votre royaume, vous n'avez « pas eu de reine qui fût auſſi grande dame, « ni qui vous ait élevés ſi haut. Montrez-moi « un pied de terre que vous aient apporté vos « autres reines. La mémoire de celle-ci doit « vous être recommandée entre toutes ; par « elle, vous avez clos le pas à vos ennemis qui « vous enfonçaient juſques dans le cœur du « royaume, chaque fois que cela plaiſait aux

« ducs ſes prédéceſſeurs, qui tenaient la clef de « vos portes (1). » Ces éloquentes paroles obligèrent les courtiſans à ſe montrer plus circonſpects.

Anne de Bretagne penſait avec raiſon que ſa mémoire ne ſerait pas longtemps vénérée à la cour ; auſſi voulut-elle que la plus noble partie de ſes dépouilles, ſon cœur, fût portée en Bretagne, à Nantes, dans le tombeau de François II. Ce cœur, qui était merveilleuſement gros & grand, fit l'admiration de tous ceux qui le virent. On le plaça dans un cœur d'or, ſurmonté d'une couronne, entouré d'une cordelière d'or ; intérieurement comme à l'extérieur, il fut émaillé de blanc. Au dedans on liſait ce qui ſuit :

O cuer chaſte & pudique, ô juſte & begnin cuer,
Cuer magnanyme & franc, de tous vices vainqueur,
O cuer digne entre tous de couronne céleſte,
Or eſt ton cler eſprit hors de peine & moleſte.

A l'extérieur on liſait deux quatrains diſpoſés de cette manière :

(1) D'Argentré, *Hiſtoire de Bretagne*, &c., p. 1034.

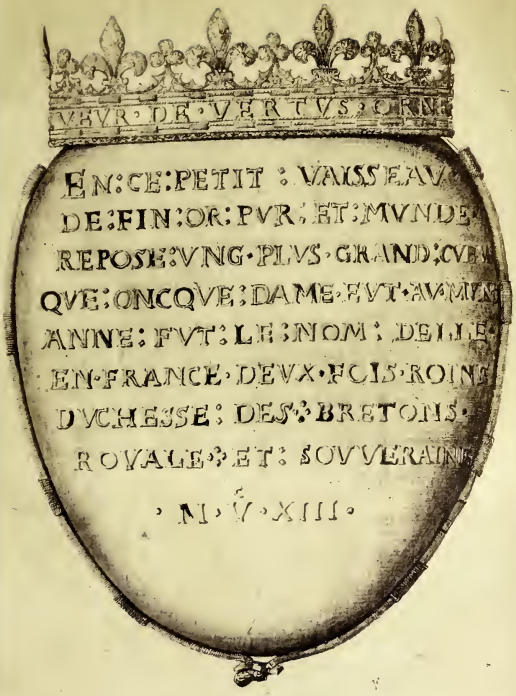
VEVR · DE · VERTVS · ORNE
EN · CE · PETIT · VAISSEAV
DE · FIN · OR · PVR · ET · MVNDE
REPOSE · VNG · PLVS · GRAND · CVE
QVE · ONCQVE · DAME · EVT · AV · MVN
ANNE · FVT · LE · NOM · DELLE
EN · FRANCE · DEVX · FOIS · ROINE
DVCHESSE · DES · BRETONS ·
ROVALE · ET · SOVVERAINE
· M · V · XIII ·

D'un côté :

EN : CE : PETIT : VAISSEAV :
DE : FIN : OR : PVR : ET : MVNDE :
REPOSE : VNG : PLVS : GRAND : CVEVR :
QUE : ONCQVES : DAME : EVT : AV : MONDE :
ANNE : FVT : LE : NOM : DELLE :
EN : FRANCE : DEVX : FOIS : ROINE :
DVCHESSE : DES : BRETONS :
ROYALE : ET : SOVVERAINE :
M · V^C · XIII ·

De l'autre :

CE : CVER : FVT : SI : TRES : HAVLT :
QVE : DE : LA : TERRE : AVX : CIEVX :
SA : VERTV : LIBERALLE :
ACROISSOIT : MIEVLX : ET : MIVLX : (*sic*)
MAIS : DIEV : EN : A : REPRINS :
SA : PORTION : MEILLEVRE :
ET : CESTE : PART : TERRESTRE :
EN : GRAND : DVEIL : NOVS : DEMEVRE :
IX . JANVIER :

Autour du cercle de la couronne on lisait,

d'un côté : CVEVR : DE : VERTVS : ORNE : de l'autre côté : DIGNEMENT COVRONNE.

Vers le mois de mars, ce cœur fut porté à Nantes par plusieurs seigneurs bretons, officiers de la reine ; & le 13me jour de ce mois, déposé en grande cérémonie dans l'église des Chartreux de Nantes, sur la tombe d'Arthur III, duc de Bretagne, celui qui battit les Anglais à Formigny.

Le dimanche suivant 19, le cœur de la reine, entouré d'un cortége considérable, fut porté dans l'église du couvent des Carmes, à Nantes, où se trouvait le tombeau de François II. Là fut célébré un service solennel pendant lequel ce cœur reposa au sommet d'une chapelle ardente, dans le genre des chapelles qui furent faites à Blois, à Paris, à Saint-Denis, lors de la cérémonie des obsèques, mais qui les surpassait encore en magnificence. Après ce service, le cœur, enfermé dans une boîte de plomb, fut déposé dans le superbe mausolée élevé au duc François II par les soins de sa fille, & dont l'habile sculpteur breton, Michel Colomb, fit une merveille de l'art français (1). Le 16 octobre 1727, ce tom-

(1) Montfaucon, *Monuments de la monarchie française*,

beau fut ouvert par ordre du roi. On y trouva trois cercueils en plomb parſemés d'hermines, poſés ſur des barres de fer ; ces cercueils étaient ceux de François II & de ſes deux femmes. Entre les cercueils de François & de Marguerite de Foix, était poſée la boîte en plomb contenant le cœur d'or renfermant celui de la reine-ducheſſe. Le 17 février 1792, le mauſolée de François II fut ouvert pour la ſeconde fois, mutilé & démoli. Les différentes parties conſervées comme par miracle furent rétablies en 1819 par les ſoins du comte de Broſſes, préfet du département, & du maire de Nantes, & placées dans l'égliſe cathédrale, où elles ſont encore aujourd'hui l'admiration de ceux qui les viſitent (1).

Quant à la boîte de plomb contenant le cœur d'or, elle fut briſée ; le cœur d'or fut porté au cabinet des médailles, à la Bibliothèque nationale ; mais, ſur la demande du conſeil municipal, en 1817, cette précieuſe relique fut

t. IV, p. 135. Mellier, général des finances à Nantes, chargé d'ouvrir le tombeau & la boîte, communiqua un deſſin pris au moment de l'ouverture à Montfaucon, qui l'a reproduit.

(1) Trébuchet, *Anne de Bretagne, reine de France*, &c., 1822, in-8°, p. 62.

rendue à la ville de Nantes ; elle eſt conſervée aujourd'hui au ſecrétariat de la mairie de cette ville ; elle ſerait mieux placée dans l'égliſe cathédrale, dans la ſépulture reſtituée de François II.

CHAPITRE QUATRIEME.

Tombeau d'Anne de Bretagne & de Louis XII, exécuté par les ſoins de François Ier. — Deſcription de ce tombeau. — Statues d'Anne de Bretagne, Peintures, Tapiſſeries relatives à ſon mariage. — Portraits peints de cette reine : Vitraux, Médailles, Jetons, Monnaies qui la repréſentent.

LE tombeau que Louis XII avait fait préparer pour Anne de Bretagne & pour lui ne tarda pas à ſe rouvrir. Le 1er janvier 1515, quelques mois après l'union ſingulière & fatale qu'il avait contractée avec la ſœur de Henri VIII, princeſſe jeune, belle & galante, il mourut. Son corps fut placé à côté de celui d'Anne de Bretagne. François Ier donna l'ordre au ſculpteur *Jehan Juſt*, qui avait déjà fait, l'année précédente, le caveau dans lequel repoſaient les corps d'Anne de Bretagne & de Louis XII, d'élever pardeſſus un tombeau digne en tout point de la Majeſté royale de ſes prédéceſſeurs. L'artiſte français ſe mit à l'œuvre,

il travailla dans cette école de Tours, à bon droit ſi célèbre, & douze ans plus tard, le beau monument qu'on admire encore à Saint-Denis était complètement achevé. François Ier, dans une lettre adreſſée au chancelier Duprat, déclarait qu'une ſomme de *quatre cents écus d'or* reſtait due à *Jehan Juſt, ſon ſculpteur ordinaire*, ſur celle de *douze cents qui eſtoit convenue pour l'amenage & conduite de la ville de Tours au lieu de Saint-Denys en France, de la ſépulture de marbre des feuz roi Loys & royne Anne que Dieu abſoille;* la même lettre déclarait auſſi qu'il était dû à *Jehan Juſt ſoixante eſcus qu'il a fournis & advancés de ſes deniers pour la cave & voulte qui a été faite ſoubz la dite ſépulture pour mettre les corps des ditz feuz roi & royne* (1).

Voici le détail des parties principales de ce beau monument, d'après la deſcription qu'en a faite M. le baron de Guilhermy, dans ſa *Monographie de l'Abbaye royale de Saint-Denis :*

« Le tombeau de Louis XII, qui a toute la « tournure d'un édifice complet, ne dépaſſe « cependant pas les proportions convenables

(1) *Archives curieuſes de l'Hiſtoire de France*, &c., par Cimber & Danjou, 1837, t. III, p. 84.

TOMBEAU DU ROY LOUIS XII ET DE LA REINE ANNE DE BRETAGNE

« à un monument deſtiné lui-même à prendre « place dans un autre monument dont les for- « mes doivent être reſpectées. Un ſoubaſſe- « ment quadrangulaire, enrichi ſur chaque « face d'un long bas-relief, porte une chapelle « percée de douze petites arcades, quatre ſur « chacun des deux grands côtés, deux ſur cha- « cun des autres. La longueur eſt double de « la largeur (1). Cet édifice contient le ſarco- « phage qu'on voit de tous côtés par les baies « des douze arcades. Une plate-forme, aſſiſe « ſur l'arcature, eſt ſurmontée des deux figures « agenouillées du roi & de la reine.

« Les quatre bas-reliefs ne repréſentent que « des actions guerrières..... Les motifs de « ſculpture ont été choiſis dans l'hiſtoire des « guerres de Louis XII en Italie. Le travail de « ces bas-reliefs eſt traité comme le ſerait « celui d'une peinture; on y remarque des « fonds, des ciels, des payſages & des arrière- « plans.....

(1) Vingt pieds, ſur neuf de large & dix de haut, ſuivant Roquefort, *Des Sépultures nationales & particulièment de celles des rois de France*, &c. Paris, 1824, in-8°, p. 280.

Le bas-relief placé à la tête du tombeau, vers l'oueſt, repréſente l'entrée de Louis XII à Milan, le 6 octobre 1499. Celui qui eſt placé au nord repréſente Louis XII forçant le paſſage des montagnes de Gênes ; la bataille d'Aignadel occupe les deux autres bas-reliefs, au midi & à l'eſt.

Après en avoir donné tous les détails, l'auteur de la *Monographie de Saint-Denis* reprend en ces termes la deſcription du tombeau :

« Seize pilaſtres (1) montent entre les douze « arcades qui forment le corps du monument. « Ils ſont à deux faces & couverts entièrement « d'arabeſques du travail le plus fin & le plus « gracieux. La même richeſſe d'ornements « exiſte ſur les pieds-droits, pris dans l'épaiſ- « ſeur des pilaſtres & ſur les impoſtes deſquels « s'arrêtent les cintres & l'arcature. Il nous « ſerait impoſſible de décrire en détail toutes « les parties de cette décoration. Nous devons « nous borner à en mentionner rapidement les « motifs les plus intéreſſants. Ce ſont des vaſes, « des cornes d'abondance, des calices ornés de « têtes d'anges, des pots-à-feu ; des feuillages,

(1) Les pilaſtres des angles ſont doublés.

« rinceaux, fruits, gerbes de blé ; des figures « de fantaisie, femmes ailées, griffons, serpents, « cygnes, sphinx, oiseaux de diverses espèces ; « bucrânes, têtes de béliers, dauphins ; des ins- « truments de musique, guitares, flûtes de Pan, « trompettes avec leurs bannières, trompes « recourbées, tambours & baguettes ; des ar- « mes offensives & défensives, trophées de « forme antique, haches, épées, sabres, car- « quois, casques, cottes d'armes, boucliers « ronds à tête de Gorgone & de Méduse, « boucliers semblables à ceux dont les Ro- « mains se servaient pour former la tortue, « gantelets, brassards, jambards, canons dont « la culasse se termine par une tête d'animal ; « instruments de toute sorte nécessaires au net- « toiement & à la manœuvre des pièces d'ar- « tillerie ; étendards, fusils ; enfin des croix & « des attributs funéraires. Les chiffres de Louis « & d'Anne, L. A., compris sous une même « couronne fleurdelisée, figurent sur un bou- « clier. Deux écussons portent les armes de « France ; un troisième est marqué de la sala- « mandre de François Ier. Le sculpteur a paro- « dié sur un cartouche le monogramme du sé- « nat & du peuple romain ; il a écrit : S. P. Q. F.

« *ſenatus populusque Francorum*. Tout un pi-
« laſtre eſt conſacré aux emblèmes de la mort :
« croix, tête de ſquelette, pierre tumulaire,
« bèche, faux, oſſements croiſés ; on y lit, en
« un cartouche, le mot *Soiſſon*, qui paraît an-
« ciennement gravé & dont j'ignore le ſens.
« Serait-ce le nom d'un des ſculpteurs ſecon-
« daires ? Les dates de MVXVII & MVXXIII
« ſont gravées : la première ſur un pilaſtre, à
« l'angle nord-oueſt ; la ſeconde ſur un autre
« pilaſtre, à l'angle ſud-eſt. Si le monument,
« ce qui n'eſt d'ailleurs nullement probable,
« était achevé en 1518, c'eſt-à-dire à peine trois
« ans après la mort de Louis XII, le paiement
« s'en fit longtemps attendre. La lettre de Fran-
« çois Ier que nous avons citée ne fut délivrée
« qu'en 1531.

« Des cartouches, des oiſeaux, des têtes de
« lion, des torches, des armes, des chimères,
« des ſalamandres, des tridents, des cornes
« d'abondance, des anges, ſont ſculptés ſur les
« ſocles des pilaſtres. Dans les tympans exter-
« nes des archivoltes de l'arcature, nous retrou-
« vons, ſous d'autres formes & avec de nou-
« velles combinaiſons, une grande partie des
« motifs guerriers ou funéraires, d'art ou de

« fantaiſie, que nous avons déjà rencontrés ſur les « pilaſtres. Nous y ſignalerons donc ſeulement « de charmants écuſſons, les uns aux armes de « France, les autres mi-partis des fleurs de lis « de France & des hermines de Bretagne ; des fi- « gures ailées ſonnant de la trompette comme les « Renommées antiques, & d'autres figures qui « portent des torches enflammées. L'ornemen- « tation des chapiteaux conſiſte en cornes de « béliers qui forment les volutes, fleurons, « glands de chêne, têtes de mort, têtes d'an- « ges & maſcarons. Une conſole, des caiſſons & « des roſaces décorent le contour de chacune « des ſeize arcades ; nous négligeons de rappeler « les motifs dont nous avons déjà cité des « exemples. Une friſe & un entablement cou- « ronnent les arcs & les pilaſtres ; des moulures, « enrichies d'oves & de feuilles d'eau, en deſſi- « nent les lignes & les diviſions. La corniche « eſt rehauſſée d'oves & de cordons de perles. « Une inſcription latine, moderne, compoſée de « caractères épais, bien éloignés de l'élégance « de ceux du XVIe ſiècle, indique ſèchement « les dates de la mort du roi & de la reine.

« L'arcature du monument porte un plafond « dont le revers ſert de plate-forme. Ce pla-

« fond se divise en trente-deux caissons disposés « sur huit lignes parallèles, & contenant cha- « cun une rosace différente. Il abrite le sarco- « phage sur lequel sont représentés, en état de « mort, Louis XII & Anne de Bretagne. Le « sarcophage, de forme évasée, a pour supports « des griffes, des traverses sur lesquelles sont « figurés des masques antiques & une boule « aplatie ; des cannelures, des palmettes, des « couronnes de laurier reliées par des bande- « lettes en composent la décoration ; une corde « nouée l'environne à sa partie inférieure. Ce « dernier motif est fréquent dans les monu- « ments de la même époque ; on en attribue « l'origine à l'ordre de la Cordelière, institué « par la reine Anne. Les deux statues, étendues « chacune sur un suaire, sont entièrement nues ; « elles appuient leurs têtes sur des coussins ; « elles présentent sur l'estomac les incisions & « les sutures de l'embaumement, circonstance « que je n'ai pas remarquée ailleurs. La scul- « pture en a été traitée avec une vérité pres- « que effrayante. Le roi tient la droite ; le « sculpteur s'est évidemment proposé de rendre « sur cette figure l'expression de la mort dans « toute sa réalité ; le visage est profondément

« altéré ; les lèvres contractées laiſſent voir les « dents ; les chairs s'affaiſſent & les parties oſ- « ſeuſes reſtent en ſaillie ; on voit que les bras « & les jambes ont perdu toute flexibilité. La « mort n'a pas exercé les mêmes ravages ſur la « reine, dont la tête renverſée conſerve encore « beaucoup de grâce & de beauté ; les che- « veux flottent épars ſur le ſuaire ; le corps a « moins de raideur, les traits ſont moins mor- « nes ; l'aſpect eſt moins lugubre que dans « l'effigie du roi. La reine eſt auſſi moins grande « que ſon mari.

« Les deux figures poſées au-deſſus de la « plate-forme ſont agenouillées ſur des couſ- « ſins & devant des prie-dieu recouverts de « draperies. Toutes deux portent le manteau « doublé d'hermines. La reine a un corſage & « une coiffe richement brodés de pierres pré- « cieuſes. La tête du roi eſt découverte, ſon « manteau tombe, par devant, juſqu'à terre & « s'étend par derrière bien au-delà des pieds. « Ces deux ſtatues paſſent pour des portraits « de la plus grande fidélité. L'expreſſion de la « tête de Louis XII eſt pleine de naturel & « de bonhomie. Les deux époux joignent

« les mains & prient avec un calme majeſ-
« tueux (1). »

Malgré certaines aſſertions contraires, je ne crois pas que des ſtatues, ſoit en marbre, ſoit en d'autres matières, aient été dreſſées à la reine Anne de Bretagne, de ſon vivant. On a dit que le portail de la petite égliſe de la communauté des Bons-Hommes de Paſſy, fondée par elle, était décoré d'une ſtatue qui la repréſentait; mais, l'égliſe des Bons-Hommes ne fut achevée que ſous François Ier, & la ſtatue placée au ſommet du grand portail était celle de la Vierge, ainſi que le prouvent ces quatre vers latins qui ſont en deſſous :

Virgo expers nævi & primævæ neſcia culpæ
Quæ dominum ancilla & filia nexa patrem
Hæreſeon peſtes ſcelerum contagia mundo
Hæc tibi divina luce ſecare datum eſt.

Ce qui a donné lieu ſans aucun doute à cette fauſſe attribution, c'eſt que plus bas, ſur le même portail, on voyait l'écuſſon des armes de

(1) *Monographie de l'Egliſe royale de Saint-Denis, Tombeaux & Figures hiſtoriques*, par le baron de Guilhermy, &c. Paris, 1848, in-12, p. 129.

France & de Bretagne, avec ces deux lettres K. L. & les quatre vers latins ſuivants :

Annæ fœlicis monimenta Britanniæ fulgent,
Octavi & Carli & Lodoïci lilia regum
Quorum animas ſanctis præcibus perducat ad aſtra
Chriſtus qui vivit Rex eſt Judexque ſepultis (1).

La tradition veut auſſi qu'une des quatre ſtatues en marbre blanc qui décorent les coins du tombeau de François II, à Nantes, & qui repréſentent *la Juſtice*, *la Force*, *la Prudence* & *la Sageſſe*, ſoit faite à l'image d'Anne de Bretagne. C'eſt la *Juſtice*, placée à gauche, derrière la tête de François II, dans laquelle on croit reconnaître les traits & le caractère de phyſionomie de la princeſſe. Elle a ſur la tête une couronne de fleurs de lis ; de la main droite elle tient un glaive levé contre ſon épaule ; de la gauche, des balances & le livre de la loi. Ces attributs, ſuivant moi, ont été les cauſes principales qui ont fait croire que cette ſtatue était celle d'Anne de Bretagne. A l'appui de cette conjecture, on

(1) Piganiol de la Force, *Deſcription hiſtorique de la ville de Paris & de ſes environs*, &c. Paris, 1765, in-12, 10 vol., t. II, p. 398.

invoque le caractère breton donné par l'artiſte à la tête de cette ſtatue, caractère bien prononcé chez la reine ; mais je réponds que Michel Colomb travaillait à Nantes, & qu'il ne pouvait s'inſpirer dans ſes œuvres que des modèles qu'il avait ſous les yeux. J'ajoute qu'il eſt impoſſible de retrouver dans les traits de la figure de cette ſtatue aucun de ceux qui étaient particuliers à cette princeſſe (1).

Le docteur Auſſant, poſſeſſeur d'une collection d'objets d'art qu'il a jointe au muſée de la ville de Rennes, me ſignale parmi ces objets une ſtatuette en bois, de 55 centimètres de hauteur, dans laquelle on croit reconnaître la main de Michel Colomb ; il ajoute : « Elle a toujours « été conſidérée comme repréſentant la reine « Anne ; les rapports entre la figure peinte & « la figure ſculptée, ſauf ce qui indique un âge « différent, ſont très-marqués. » Ce n'eſt là

(1) Voyez une gravure exacte de cette ſtatue, publiée dans les *Annales archéologiques* de V. Didron, livr. de mars & avril 1860, t. XX, p. 65. Cette gravure eſt jointe à une diſſertation ſur l'iconographie de la *Juſtice*. M. Didron accepte ſi peu la tradition que je repouſſe, qu'il n'en parle même pas dans ſon travail.

qu'une préſomption que je me contente de reproduire ſans pouvoir rien admettre.

Dans la même collection ſe trouve encore un tableau peint qui repréſente, aſſure-t-on, d'une manière allégorique le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII & ſa rupture avec Maximilien. Voici la note que j'ai reçue de M. Auſſant, à qui je laiſſe, bien entendu, toute la reſponſabilité de ſes conjectures : « C'eſt une « peinture qui a tous les caractères des œuvres « des bons maîtres flamands vivant dans la pre- « mière moitié du xve ſiècle, & qui eſt exécutée « ſur un panneau de 55 centimètres de hauteur « ſur 45 de largeur. Au centre de la compoſition, « la Vierge aſſiſe tient l'Enfant-Jéſus, à qui un « ange préſente un livre ; un autre ange, placé « du même côté, joue de la harpe ; à gauche « de la Vierge, eſt une jeune princeſſe, les « mains jointes, dans l'attitude où l'on repré- « ſente ordinairement les donataires ; derrière « ſont placés ſaint Jean, ſaint Joſeph, ſaint « Paul & deux autres ſaints, l'un en habit de « cardinal, l'autre en coſtume monaſtique. Au « premier plan, & au bas du tableau, devant « une ſorte de baluſtrade ou de rebord, ſont « debout, à droite & à gauche, deux enfants

« ailés, dont le premier, celui qui eſt du côté « de la princeſſe, tient un écuſſon en forme de « targe, ſur lequel eſt peinte une croix ornée, « partageant en quatre la ſurface de couleur « roſe tendre & ſemée d'hermines. Les autres « ſignes héraldiques paraiſſent avoir été altérés « avec intention. Le ſecond enfant, à l'extré- « mité droite, ſemble pleurer ; il tient ſa tête « baiſſée, la figure cachée par le bras, & pré- « ſente l'écu du côté du revers, ſur lequel on « ne voit aucun emblème, aucun ſigne, rien « que l'attache de l'écu. La jeune princeſſe, « une couronne de ducheſſe ſur la tête, tient « une épée haute ; elle porte un coſtume « blanc avec liſérés & très-ajuſté. La taille eſt « ceinte du cordon de Saint-François, dont les « bouts deſcendent ſur le devant de la robe ; la « figure longue avec le front haut, bombé, » très-découvert, préſente le même type que « celui d'Anne de Bretagne, telle qu'on la voit « ſur ſes monnaies, ſur les médailles frappées « en France ou en Allemagne, & dans le livre « d'Heures qui porte ſon nom, &c... » « Quant « à la provenance du tableau, ajoute M. le doc- « teur Auſſant, il a été apporté à Rennes, il y a « environ quinze ans, par un artiſte italien qui

« a réſidé longtemps en Normandie. On a pu « s'aſſurer que cette peinture avait fait partie, « il y a longtemps déjà, d'une collection for- « mée par un amateur de Rouen & décrite par « Deſcamps. On croyait à cette époque que « la princeſſe repréſentée était la ducheſſe « Anne, dont le nom ſe trouve écrit derrière le « panneau. Le cordon qui ceint la taille ſerait « celui de Saint-François que portait la du- « cheſſe. On expliquait l'attitude différente des « deux amours ou génies & la ſingularité des « écus, en admettant que le tableau, commen- « cé à l'époque où la ducheſſe Anne était ma- « riée par procureur à Maximilien d'Autriche, « n'était pas encore achevé au moment de la « rupture de ce mariage. L'artiſte aurait alors « dénaturé l'écu de Bretagne, & terminé ſon « œuvre en retournant l'écu où devait figurer « le blaſon de Maximilien. »

Si les ſtatues d'Anne de Bretagne ſont plus rares qu'on ne l'a prétendu généralement, en récompenſe, les portraits peints ſur le verre & le bois, ſur les étoffes & principalement ſur le vélin, ont été très-nombreux; quelques-uns des plus remarquables nous ſont heureuſement parvenus. Quant aux portraits peints ſur le verre,

Anne de Bretagne, on le ſait, a contribué à la conſtruction ou bien à la réparation & à l'établiſſement de beaucoup d'égliſes dans ſon duché ; non-ſeulement celles des villes principales, mais encore les chapelles de ſimples petites paroiſſes ont éprouvé les effets de ſa pieuſe munificence. Il était d'uſage, à la fin du xve ſiècle & même plus tard encore, de placer dans les verrières la figure des perſonnages illuſtres qui enrichiſſaient les égliſes de leurs dons. Ainſi, dans la cathédrale de Nantes, au milieu de la grande verrière qui décorait le portail occidental, on voyait la reine-ducheſſe en pied, agenouillée devant ſa patronne ſainte Anne, dont elle implore l'appui ; elle était vêtue en reine, le manteau ſur les épaules, la couronne ſur la tête. On voit encore ſur un des vitraux de l'égliſe Notre-Dame-de-Grâces, à Guingamp, Anne de Bretagne enfant, & ſa ſœur la princeſſe Iſabeau, préſentées par leur mère, Marguerite de Foix, à la ſainte Vierge, qui leur tend les bras.

J'ai eu l'occaſion de parler précédemment des tapiſſeries nombreuſes, preſque toutes à perſonnages, qui décoraient les appartements d'Anne de Bretagne, ſurtout au château d'Am-

boiſe (1). J'en ai ſignalé pluſieurs ſur leſquelles étaient retracés des faits hiſtoriques, tels que la bataille de Formigny, les victoires de Charles VIII en Italie ; on peut donc croire, ſans aucune invraiſemblance, que la reine, Charles VIII ou Louis XII avaient fait exécuter, par les ouvriers habiles dans l'art de tiſſer les étoffes qu'ils entretenaient à leur ſervice, quelques pièces où étaient retracés des événements qui leur étaient particuliers. On a vu paſſer en vente, cette année, un fragment de tapiſſerie dont les bordures repréſentent, du moins le diſait-on, les préliminaires du mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne (2). Examen fait de cette

(1) Voyez livre III, chap. Ier, p. 13.

(2) « Fragment d'une tapiſſerie de la fin du XVe « ſiècle. On croit que la broderie repréſente Louis « d'Orléans demandant la main d'Anne de Bretagne. « On peut traduire ainſi les légendes : Fais-lui hardi- « ment connaître ma volonté, & dis-lui de ma part mon « entière penſée. — Si aimable dame il n'en exiſte « point, auſſi Monſeigneur deſire vous poſſéder. — Dis « à ton ſeigneur que ſa demande lui ſera accordée. » N° 323. *Catalogue deſcriptif des armures, armes offenſives & défenſives du moyen-âge*, compoſant la collection de M. Erneſt de R..., &c., &c. Paris, 1860, in-8°, avec planches, p 37.

pièce, il s'eſt trouvé que l'attribution qu'on lui donnait n'était pas exacte.

On voyait en 1819, au palais des Archives de l'Empire, à Paris (ancien hôtel Soubiſe), une tapiſſerie or & ſoie qui n'avait pas moins de douze pieds de hauteur ſur treize de largeur; elle repréſentait pluſieurs ſcènes de l'Ancien Teſtament, entre autres, l'hiſtoire d'Eſther & d'Aſſuérus. Cette tapiſſerie, après avoir appartenu au cardinal Mazarin, fut vendue, à la mort d'un de ſes héritiers, le duc de Mazarin-Lameilleraye, & acquiſe par le duc de Villars, gouverneur de Provence, qui la plaça dans le château des Aigalades, un des plus beaux des environs de Marſeille. A ſa mort, cette tapiſſerie devint la propriété de MM. Maiſtre des Aigalades & de Barras qui, ſucceſſivement, furent propriétaires du château. En 1808 on l'y voyait encore; Millin, dans ſon *Voyage en France* (1), a décrit cette pièce remarquable, n'y trouvant qu'une repréſentation de l'hiſtoire d'Aſſuérus & d'Eſther, comme l'indiquent deux inſcriptions latines empruntées à cette partie des Ecritures. Millin fait

(1) *Voyages dans les départements du Midi de la France*, par A. L. Millin. Paris, 1808, in-8°, 4 vol. avec atlas.

obſerver que cette tapiſſerie, ſur laquelle on comptait ſoixante-dix-neuf figures de diverſes grandeurs, donnait lieu à toutes ſortes d'interprétations; lui-même propoſe la ſienne : « Peut-être, dit-il, eſt-ce en mémoire de l'ex-« pulſion des Maures, effectuée, en 1492, par « Ferdinand & Iſabelle, repréſentés ſous les « traits d'Aſſuérus & d'Eſther, peut-être eſt-ce « à l'occaſion de la grande victoire remportée, « en 1450, par les princes chrétiens ſous les « murs de Belgrade. » C'eſt Alexandre Lenoir, le fondateur bien connu du muſée des Monuments français, qui a trouvé dans cette tapiſſerie une repréſentation, ſous des formes allégoriques, du mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne (1).

Je ne ſuivrai pas cet antiquaire dans la deſcription détaillée qu'il donne de cette tapiſſerie, ni dans les motifs qu'il invoque à l'appui de ſon opinion; il faudrait avoir la pièce ſous les yeux, ce qui n'eſt plus poſſible. Je dirai ſeulement que

(1) *Deſcription d'une tapiſſerie, rare & curieuſe, faite à Bruges, repréſentant, ſous des formes allégoriques, le mariage du roi de France Charles VIII avec la princeſſe Anne de Bretagne*, par le chevalier Alexandre Lenoir, &c. Paris, 1819, in-8°. (30 pages & une grav. au trait.)

l'argumentation d'Alexandre Lenoir n'eſt pas dénuée de quelque raiſon; il va trop loin, ſuivant moi, quand il avance, ſans preuve aucune, que cette tapiſſerie a été faite d'après un poème compoſé ſur le mariage d'Anne de Bretagne. Les figures placées dans le troiſième compartiment de cette pièce ont facilité à Lenoir l'interprétation qu'il a propoſée. Elles repréſentent un roi & une reine, tous deux très-jeunes, aſſis l'un à côté de l'autre, environnés d'une cour nombreuſe. Le roi, qui porte la couronne de France comme elle était ſous Charles VIII, ſe tourne vers la jeune reine & ſe diſpoſe à lui paſſer un anneau dans le doigt. La jeune femme, qui a ſur la tête une couronne de ducheſſe, tient d'une main une cordelière, de l'autre elle donne un petit fruit à manger à un écureuil appuyé contre ſon bras. La cordelière eſt, pour Alexandre Lenoir, une preuve de l'identité de cette princeſſe avec Anne de Bretagne; il ajoute, avec raiſon, qu'elle aimait beaucoup les animaux; « je connais, dit-il, un portrait de cette « reine où on la voit avec un écureuil (1). »

(1) Page 19.—Au verſo du titre de la Diſſertation de Lenoir, on lit cette note : « Cette tapiſſerie ancien-

Les portraits peints d'Anne de Bretagne, parvenus jusqu'à nous sont assez nombreux; je ne parlerai que de ceux qui ont tous les caractères d'une grande authenticité. Je signalerai d'abord, comme unique dans son genre, un petit médaillon en cire coloriée, conservé à Paris au musée de Cluny. La reine est représentée en buste, de

« ne, qui était placée dans le château des Aigalades, « près Marseille, publiée dans le troisième volume des « *Voyages de Millin dans le Midi*, se voit aujourd'hui, « à Paris, hôtel des Archives, rue du Chaume; pour « la voir, on s'adresse à M. le chevalier de Larue, « administrateur de cet établissement, avec des billets « de M. Rondot, quai de l'Ecole, n° 24. » — J'ajouterai que des renseignements que j'ai eus de l'administration actuelle des Archives de l'Empire, il résulte que cette tapisserie était la propriété d'un particulier qui avait obtenu de l'exposer à l'hôtel Soubise, afin d'en tirer parti. M. Viollet-le-Duc, p. 374 de son *Dictionnaire du Mobilier français*, signale, entre les tapisseries de la cathédrale de Sens, une pièce d'un beau travail qui représente le couronnement d'Esther. Suivant lui, l'Assuérus n'est autre que Charles VIII. Parmi les tapisseries appartenant à la reine, il y en avait une qui représentait l'histoire d'Assuérus & d'Esther; elle contenait six pièces; une autre qui n'avait que deux pièces, représentait le mariage d'une reine. (Voir t. IV, Appendice III, § III, n° 1, *Mobilier*, *Tapisseries*.)

profil ; elle eſt vêtue d'une robe noire ajuſtée, qui n'a pour tout ornement qu'une bordure d'or. La cape bretonne qui lui ſert de coiffure eſt noire auſſi & bordée d'or ; elle eſt ſurmontée d'une couronne royale en or. La reine, dont les traits bien connus, ſont très-accentués dans cette peinture, touchait alors bien certainement aux dernières années de ſa vie, c'eſt-à-dire 1510 à 1514. Cette date s'accorde parfaitement avec les portraits du même genre conſervés au muſée de Cluny, & dont celui-là fait partie. Le plus ancien eſt celui de Louis XII ; le plus moderne, celui de Catherine de Médicis, déjà reine-mère, de 1560 à 1570 (1).

Je dois une mention toute particulière au

(1) Ces médaillons, renfermés dans des boîtes en cuir décorées d'ornements au petit fer, ſont au nombre de ſeize : Louis XII, — Anne de Bretagne, — François Ier, — Charles-Quint, — Catherine de Médicis, Charles IX, — Henri III, — Louiſe de Lorraine-Vaudemont, — Le duc de Guiſe, — Le prince de Condé, — Le duc de Savoye, — La ducheſſe de Savoye, — La ducheſſe de Nemours, — La reine de Navarre, — Clément Marot. — *Joannes Philippus comes Reni Silveſtris & Pſalmis*, 156... — La provenance eſt inconnue. (Voir nos 2518 à 2533 du *Catalogue du Muſée de Cluny*. Paris, 1856, in-8°.)

ſeul portrait ancien d'Anne de Bretagne, peint ſur bois, que je connaiſſe. Il appartient, comme je l'ai dit précédemment au général comte de La Grange (1). C'eſt un ovale meſurant en largeur 42 centimètres ſur 50 de hauteur. Anne y eſt peinte en buſte & repréſentée à peine âgée de ſeize ans; elle eſt vêtue d'une robe amarante qui ne laiſſe voir que ſon col & le haut de ſa poitrine; ſa tête eſt couverte de la cape bretonne en velours noir; elle porte, ſuſpendu par une chaîne faiſant collier, l'ordre qu'elle avait fondé. Ses cheveux ſont relevés droit ſur ſon front, qui eſt très-haut & un peu bombé. Ses yeux ſont grands & brillent d'un vif éclat; ſon nez eſt fin & n'a pas encore pris la rondeur qu'il aura plus tard & qui n'a fait que s'accroître; ſa bouche eſt petite, ſouriante, & d'une fraîcheur de jeune fille. Ce portrait pourrait bien être celui dont Charles VIII confia l'exécution au peintre en titre d'office, Jean Bourdichon, l'année qui ſuivit ſon mariage avec cette princeſſe (2). Il eſt certainement des plus

(1) Voir plus haut, p. 180

(2) Voir plus haut, livre III, chap. I, p. 19.

curieux & nous montre Anne de Bretagne dans tout l'éclat de la jeuneſſe & de la beauté.

On connaît pluſieurs portraits d'Anne de Bretagne, tous peints ſur vélin & qui la repréſentent aux différentes époques de ſa vie. Un des plus remarquables eſt celui qui ſe trouve à la page 7 de ſon livre d'Heures, dont j'ai donné la deſcription précédemment & qui m'a ſervi à tracer le portrait phyſique de la reine (1). Deux autres portraits, placés en tête de deux ouvrages compoſés pour elle, me paraiſſent antérieurs à celui du livre d'Heures, c'eſt-à-dire que la reine y eſt repréſentée plus jeune de quelques années. Le premier décore le recto du deuxième feuillet d'un manuſcrit de l'*Hiſtoire des Femmes illuſtres*, compoſée par Antoine Dufour (2). Le ſecond eſt placé en tête du poème de Jean Marot ſur le triomphe de Gênes, manuſcrit offert par ſon auteur à la reine, & qui fait partie, avec raiſon, des manuſcrits réſervés de la Bibliothèque impériale (3). Anne de

(1) Voir pages 57 & 180.

(2) Voir plus haut, p. 39.

(3) Petit in-f°, vélin, n° 9707[3] — Montfaucon, t. IV, p. 98, a parlé de ce manuſcrit & reproduit les principales miniatures.

Bretagne eſt aſſiſe ſous un dais, dans ſa chambre de parade. Elle reçoit des mains de l'auteur le poème du triomphe de Gênes, relié en velours rouge. Jean Marot, agenouillé, eſt vêtu d'une longue robe mi-partie noire & brune. La reine porte une robe ouverte de velours grenat, garnie de fourrures, ſous laquelle on voit une jupe de drap d'or; derrière elle ſont des dames d'honneur, dont la plus jeune eſt vêtue d'une robe de drap d'or, fourrée d'hermine, coſtume réſervé aux princeſſes. Six ſerviteurs occupent le fond de la ſalle près de la porte d'entrée; ſur les carreaux en marbre eſt couché un petit chien blanc. Cette miniature, parfaitement conſervée, eſt d'une exécution qui ne laiſſe rien à déſirer. La même main qui a produit les plus belles pages du livre d'Heures de la reine, a peint certainement cette dédicace, qu'on peut attribuer ſans crainte à *Poyet* ou à *Bourdichon*.

Immédiatement à la ſuite de ces deux portraits, j'en placerai quatre autres où la reine eſt peinte dans la ſeconde partie de ſon exiſtence qui fut courte, on le ſait, mariée déjà depuis quelques années avec Louis XII. Le premier ſe trouve dans un manuſcrit de la Bibliothèque impériale qui contient l'hiſtoire de la Toiſon

d'or (1). Les trois autres ornaient les pages d'un manuſcrit dont j'ai parlé précédemment (2), comprenant pluſieurs épîtres en vers latins, avec la traduction françaiſe, adreſſées par Anne de Bretagne à Louis XII, pendant la guerre du Milanais. Le quatrième des portraits de ce genre, c'eſt-à-dire de ceux qui nous montrent la reine dans les derniers temps de ſa vie, ſe trouve au feuillet 165 d'un manuſcrit de la Bibliothèque impériale, *Les Remèdes de l'une & l'autre fortune de Pétrarque*, traduction anonyme (3).

La belle & grande miniature dont ce portrait fait partie mérite à tous égards d'être décrite : Au milieu d'un vaſte payſage dont le fond eſt occupé par une ville, Louis XII en pied, accompagné des ſeigneurs de ſa cour & de ſon miniſtre favori, Georges d'Amboiſe, en

(1) *Ms. de la Bibliothèque impériale*, n° 6804. Voir P. Paris, *Les Manuſcrits français de la Bibliothèque du roi*, &c., t. 1, p. 269.

(2) Voir plus haut, p. 41.

(3) *Ms. de la Bibliothèque impériale*, n° 6877. (Voir P. Paris, *les Manuſcrits français de la Bibliothèque du Roi*, &c., t. II, p. 230.

habit de cardinal, s'entretient avec la *Raiſon*, repréſentée par une femme vêtue d'une robe bleue & d'un manteau blanc ; elle eſt aſſiſe ſur une chaiſe d'or ; on voit à ſes pieds, un petit cadre d'or dans lequel ſont peintes la Foi & l'Eſpérance. Louis XII montre du doigt *Anne de Bretagne*, aſſiſe dans un fauteuil d'or & tenant ſur ſes genoux ſa petite fille, Claude de France, couverte d'une robe d'or. La reine, entourée de ſes dames d'honneur, porte une robe d'un roſe un peu foncé, garnie de fourrures ; ſa cape bretonne, qui lui ſert de coiffure, eſt noire, ſurmontée de la couronne royale. Deux petits pages, à la livrée jaune & rouge, ſont devant elle & regardent Louis XII. Un petit chien blanc jappe après un ſapajou. Derrière les ſeigneurs qui ſuivent Louis XII, à gauche, du côté oppoſé à la *Raiſon*, une femme, noire de peau, vêtue d'une robe roſe à manches vertes, eſt aſſiſe ſur une chaiſe d'or ; elle repréſente la *Fortune*. Derrière, une femme preſque nue, l'*Adverſité*, lui met la main ſur l'épaule & s'entretient avec elle ; au pied du fauteuil de *Fortune* ſont debout deux femmes, couvertes de robes brunes & noires ; ce ſont la *Crainte* & la *Douleur*. Au dernier plan, à moitié cachée par des bois, une troupe

de gens de guerre eſt rangée en bataille ; un chef armé de toutes pièces, monté ſur un cheval blanc, en a le commandement. Dans cette miniature Anne de Bretagne eſt belle encore, mais ſes traits ont perdu cette fleur de jeuneſſe, cette rondeur, qui tombèrent vite après pluſieurs couches malheureuſes & les maladies répétées qui l'ont conduite bien jeune encore au tombeau.

Deux médailles d'une exécution remarquable ont auſſi perpétué juſqu'à nous les traits de la reine-ducheſſe. La plus ancienne de ces médailles remonte à l'année 1493, elle eſt en or maſſif ; elle a été fondue à Lyon & offerte à la reine lors de la première entrée qu'elle fit dans cette ville. Sur un champ fleurdeliſé on voit le buſte de Charles VIII avec la couronne royale ſur la tête, le collier de l'ordre de Saint-Michel au col. En légende : FELIX. FORTVNA. DIV. EXPLORATVM. ACTVLIT. 1493 (c'eſt-à-dire : *La fortune propice nous a amené celui que nous avons attendu ſi longtemps*). Au revers, le buſte de la reine avec la couronne en tête ; elle eſt vêtue d'une robe brodée d'hermines & porte un collier de perles auquel eſt ſuſpendue une croix ; le champ eſt ſemé à droite de fleurs de lis, à gau-

che d'hermines. En légende : R. P. LVGDVNEN. ANNA. REGNANTE. CONFLAVIT. (c'eſt-à-dire : *La commune de Lyon a fait fondre* (*cette médaille*) *ſous le règne d'Anne*). Le module eſt de 4 centimètres.

La ſeconde médaille date de l'année 1499; cette pièce, pluſieurs fois reproduite, vient d'acquérir un intérêt tout nouveau par la découverte des noms de ceux qui l'ont modelée & fondue. On ſait que les médailles étaient alors modelées en cire, puis fondues en métal & reciſelées. En 1855, M. le comte Georges de Soultrait (1) a trouvé, aux Archives de Montpellier, dans le compte des dépenſes faites par la ville de Lyon à propos de l'entrée de cette reine après ſon mariage avec Louis XII, les deux mentions ſuivantes : *A maiſtre Nicolas & Jean de Saint-Prieſt, pour la taille & façon des pourtraitz de molles faiz por la médaille ordonnée pour le préſent fait à la dicte dame* (*la reine Anne*) *quatre eſcus d'or.* — *A Jean Lepere, orfevre, pour la façon de la médaille d'or donnée & préſentée de par la ville à la reyne noſtre*

(1) Voyez la *Revue Numiſmatique*, année 1855, p. 46.

ſouveraine dame à ſa joyeuſe venue de ſon ſecond règne, huit eſcus d'or. Ainſi, Nicolas & Jean de Saint-Prieſt ont modelé les portraits des royaux époux, tandis que l'orfèvre Lepère avait fondu & reciſelé la médaille.

Voici la deſcription de cette pièce remarquable dont le module eſt de 11 centimètres : D'un côté, le roi Louis XII, à mi-corps, vêtu d'une robe à longs plis, coiffé d'un bonnet, ceint de la couronne royale fleurdeliſée & portant le collier de l'ordre de Saint-Michel. Le champ eſt ſemé de fleurs de lis ; en légende, on lit : FELICE. LVDOVICO. REGNĀTE. DVODECIMO CESARE. ALTERO. GAVDET. OMNIS. NACIO. (c'eſt-à-dire : *Sous l'heureux règne de Louis XII*[e] *de ce nom, ſecond Céſar, le peuple tout entier ſe réjouit*). Au revers, eſt la reine Anne vue à mi-corps, la couronne en tête, avec de longues coiffes, les cheveux treſſés, ayant au col une chaîne d'or qui ſupporte un joyau. Le champ eſt ſemé de fleurs de lis & d'hermines ; en légende : LVGDV. RE. PVBLICA. GAVDĒTE. BIS. ANNA. REGNANTE BONI QVE. SIC. FVI. CONFLATA. 1499. (*C'eſt la médaille qui parle :* Je fus ainſi fondue en 1499, pendant que la commune de Lyon ſe ré-

jouiſſait du ſecond règne de la bonne reine Anne). Un lion, armes parlantes de la ville, eſt placé à l'exergue, des deux côtés de la médaille. L'exemplaire du cabinet de la Bibliothèque impériale eſt en argent maſſif (1).

On trouve encore dans la même collection deux jetons, un en argent, un autre en or, qui proviennent de la reine Anne de Bretagne, bien qu'elle n'y ſoit pas repréſentée. Le premier eſt d'un module de 25 millimètres. La face principale nous montre, ſur un champ mi-parti de fleurs de lis & d'hermines, une haquenée avec ſelle de femme, & une hermine. En légende : POUR SERVIR A L'ESCUIRIE DE LA ROINE. Le revers contient la ſuite de la légende : ANNE DUCHESSE DE BRETAIGNE. Trois hermines ſéparent chaque mot. Dans le champ, ſemé de fleurs de lis & d'hermines, on

(1) J'ai emprunté la deſcription de ces deux médailles & des jetons à l'excellent travail de M. Chabouillet, aujourd'hui conſervateur du cabinet des Médailles de la Bibliothèque impériale : *Catalogue général & raiſonné des camées & pierres gravées de la Bibliothèque impériale*, &c, &c. Paris, S. D., in-12, p. 476-478.

voit un écuſſon ſurmonté d'une couronne ouverte, & entouré de la cordelière. Le ſecond eſt d'un module de 35 millimètres; ſur le champ, mi-parti de France & de Bretagne, on voit la haquenée avec une ſelle de femme. De ce côté la légende a été effacée en partie, mais les lettres qui ſubſiſtent : O. R. L. S. V. R. E. DE, font comprendre facilement qu'on doit lire : POUR L'ESCUIRIE DE LA ROINE. Au revers, on trouve la ſuite de la légende : ANNE DUCHESSE DE BRETAIGNE, & l'écuſſon ſemblable à celui de l'autre jeton (1).

La reine-ducheſſe ſe trouve encore repréſentée ſur quelques-unes des monnaies qu'elle faiſait frapper comme ſouveraine du duché de Bretagne. Elle était fière à juſte titre de ce droit de ſuzeraineté & ne négligeait rien pour que les pièces ſorties des ateliers de Nantes ne le cédaſſent pas à celles que faiſaient fabriquer les autres princes de l'Europe. Auſſi la voyons-nous s'adreſſer, pour avoir différents types de ces monnaies, au peintre le plus habile de ſon temps, à Jean *Bourdichon*, qui lui préſente douze modèles

(1) *Chabouillet*, &c., p. 477.

à choifir (1). Le cabinet des médailles de la Bibliothèque Impériale poffède deux monnaies d'or d'Anne de Bretagne. Elle y eft repréfentée affife fur un trône, la couronne royale fur la tête, le fceptre & l'épée de juftice dans les mains. L'une de ces pièces eft datée de 1491, l'autre eft fans date (2).

Je termine ici mes recherches fur Anne de Bretagne. Comme on a pu s'en convaincre, je me fuis appliqué principalement à mettre

(1) Voir plus haut, livre III, chap. I, p. 20. Voici l'article relatif aux monnaies de la reine : « 1490-1, à Jean Bourdichon, peintre & varlet de chambre du Roy, la fomme de cent quatorze livres tournois, pour avoir faict & pourtraict ce qui s'enfuit : c'eft affavoir le patron des monnoies de Nantes en dix ou douze façons faiz de fin or & de fin argent, &c. » (*Documents relatifs à Jean Bourdichon de Tours*, &c., publiés dans les *Archives de l'Art français*, &c., t. IV. *Documents*, p. 1.)

(2) Cette pièce a été gravée par Leblanc, *Traité des monnaies de France*, &c., p. 318. Voyez auffi A. Bigot, *Effai fur les monnaies du Royaume & Duché de Bretagne*, Paris, 1857, in-8.

en relief tous les faits de quelque valeur qui m'étaient révélés par les documents nombreux, importants, inédits jusqu'à ce jour, que j'ai pu recueillir & que je publie comme appendices à mon travail. Ceux d'entre mes lecteurs qui prendront la peine de lire ces documents, verront que je n'ai rien négligé pour ne passer sous silence aucun détail important. On pourra me reprocher d'avoir manqué parfois à déduire de ces faits toutes les conséquences morales ou politiques qui pouvaient en être tirées ; mais je n'ai pas voulu me perdre dans des hypothèses toujours contestables. Laissant à d'autres la philosophie de cette histoire, j'ai tâché de n'émettre aucune assertion, de ne donner aucun détail nouveau qui ne fussent justifiés par les pièces authentiques que j'avais sous les yeux. Sans aucun doute, cette méthode présentait quelques difficultés que je ne me flatte pas d'avoir toujours vaincues. J'ai laissé de grandes lacunes, faute des documents irrécusables pour les remplir ; j'ai préféré passer sous silence plusieurs faits que, pour être complet, j'aurais dû essayer d'éclaircir. Si mon récit a perdu au point de vue de la composition littéraire, il a gagné, je l'es-

père, au point de vue de la vérité. Je ſuis reſté fidèle à la deviſe que j'avais adoptée dès le début, en déclarant que j'écrivais cette hiſtoire, non pour en tirer les conſéquences, mais pour la raconter à ceux qui aiment notre vieille France & veulent connaître dans ſes plus petits détails la vie de ceux qui l'ont illuſtrée.

Scribitur ad narrandum, non ad probandum.

FIN DU TOME DEUXIEME.

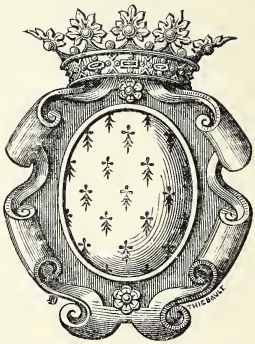

TABLE

DES MATIERES DU TOME DEUXIEME.

Pag.

LIVRE TROISIEME.

Chap. I. — *Protection accordée par Anne de Bretagne aux ſciences, aux lettres & aux arts. — Poètes français ou latins, ſavants & artiſtes encouragés par cette reine. — Travaux qu'elle fait faire aux artiſtes ramenés d'Italie par Charles VIII. — Le ſculpteur breton Michel Colomb. — Jean Bourdichon, peintre en titre d'office. — Jean Perréal, dit Jean de Paris. — Tableaux de ſainteté & portraits peints réunis par Anne de Bretagne. — Son cabinet, ſa galerie de bijoux & de curioſités . . .* 1

Pag.

Chap. II. — *Goût d'Anne de Bretagne pour les livres, très-répandu parmi les princes & les grands seigneurs de son temps. — Sa bibliothèque. — Antoine Vérard lui dédie plusieurs ouvrages imprimés par lui. — Manuscrits composés pour elle. — Chroniques de Bretagne de Pierre Lebaud. — Histoire des Femmes illustres d'Antoine Dufour. — Recueil des épîtres latines & françaises adressées par la reine à Louis XII pendant les guerres d'Italie, avec les réponses, & quelques autres manuscrits.* 27

Chap. III. — *Le* Livre d'Heures d'Anne de Bretagne. — *Exécution remarquable de ce livre. — Description des peintures qu'il renferme. — Calendrier, plantes, fleurs & fruits qui en décorent les marges. — Lettres ornées, vignettes. — Notice des quarante-neuf grandes miniatures. — Auteurs présumés de ces peintures. — Conservation de ce livre depuis la mort d'Anne de Bretagne jusqu'à nos jours. — Autres livres d'Heures qui lui ont appartenu* 46

Livre quatrieme.

Dames, demoiselles d'honneur et autres officiers de la maison d'Anne de Bretagne. — Charite de cette reine.

Chap. I. — *Dames, demoiselles d'honneur des reines de France. — Leur nombre très-augmenté par Anne de Bretagne. — Soins qu'elle prend de*

Pag.

leur éducation, de leur bien-être & de leur établissement 87

Chap. II. — *Mariage d'Anne de Foix, fille du seigneur de Candale, avec Ladislas, roi de Hongrie; de Germaine de Foix avec Ferdinand, roi d'Espagne & d'Aragon; de Charlotte d'Aragon, princesse de Tarente, avec Gui XVI*e *du nom, comte de Laval. — Aventures de Rolandine.* . . 99

Chap. III. — *Histoire des damoiselles de Graville. — Le sire de Graville, amiral de France, & son château de Marcoussis. — Jeanne Chabot, dame de Montsoreau, & Blanche de Montberon, filles d'honneur de la reine, proclamées les femmes les plus belles de leur temps* 114

Chap. IV. —*Soins d'Anne de Bretagne pour les officiers de sa maison. — Récompenses & punitions aux pages & aux enfants d'honneur. — Attentions pour ses médecins.— Ses nombreuses aumônes. — Fondation du couvent des Minimes à Chaillot.* . 142

LIVRE CINQUIEME.

VIE PRIVEE D'ANNE DE BRETAGNE; SES MALADIES, SES FUNERAILLES. — SON TOMBEAU, SES STATUES, SES PORTRAITS, SES MEDAILLES ET SES MONNAIES.

Chap. I. — *Ameublement d'Anne de Bretagne. — Ses tapisseries. — Son goût pour les jardins, les*

Pag.

fleurs, les parfums, le beau linge, les bijoux, les diamants. — Ses costumes ordinaires & d'apparat. — Ses devises. — Sa livrée. — Son écurie 156

Chap. II. — *Portrait physique & moral d'Anne de Bretagne. — Son goût pour les chiens, les oiseaux & la musique. — Récompenses qu'elle donne aux bateleurs, aux ménétriers & aux Galands-sans-soucy.* . . 179

Chap. III. — *Maladies d'Anne de Bretagne. — Sa mort. — Regrets qu'elle inspire. — Cérémonies de ses funérailles. — Son corps porté à Saint-Denis, dans la sépulture des Rois de France, son cœur porté à Nantes dans celle de ses père & mère.* . . . 194

Chap. IV. — *Tombeau d'Anne de Bretagne & de Louis XII, exécuté par les soins de François Ier. — Description de ce tombeau. — Statues d'Anne de Bretagne, peintures, tapisseries relatives à son mariage avec Charles VIII. — Portraits peints de cette reine : Vitraux, Médailles, Jetons, Monnaies qui la représentent* 227

A. d'Hugny del. Rosson Lith.

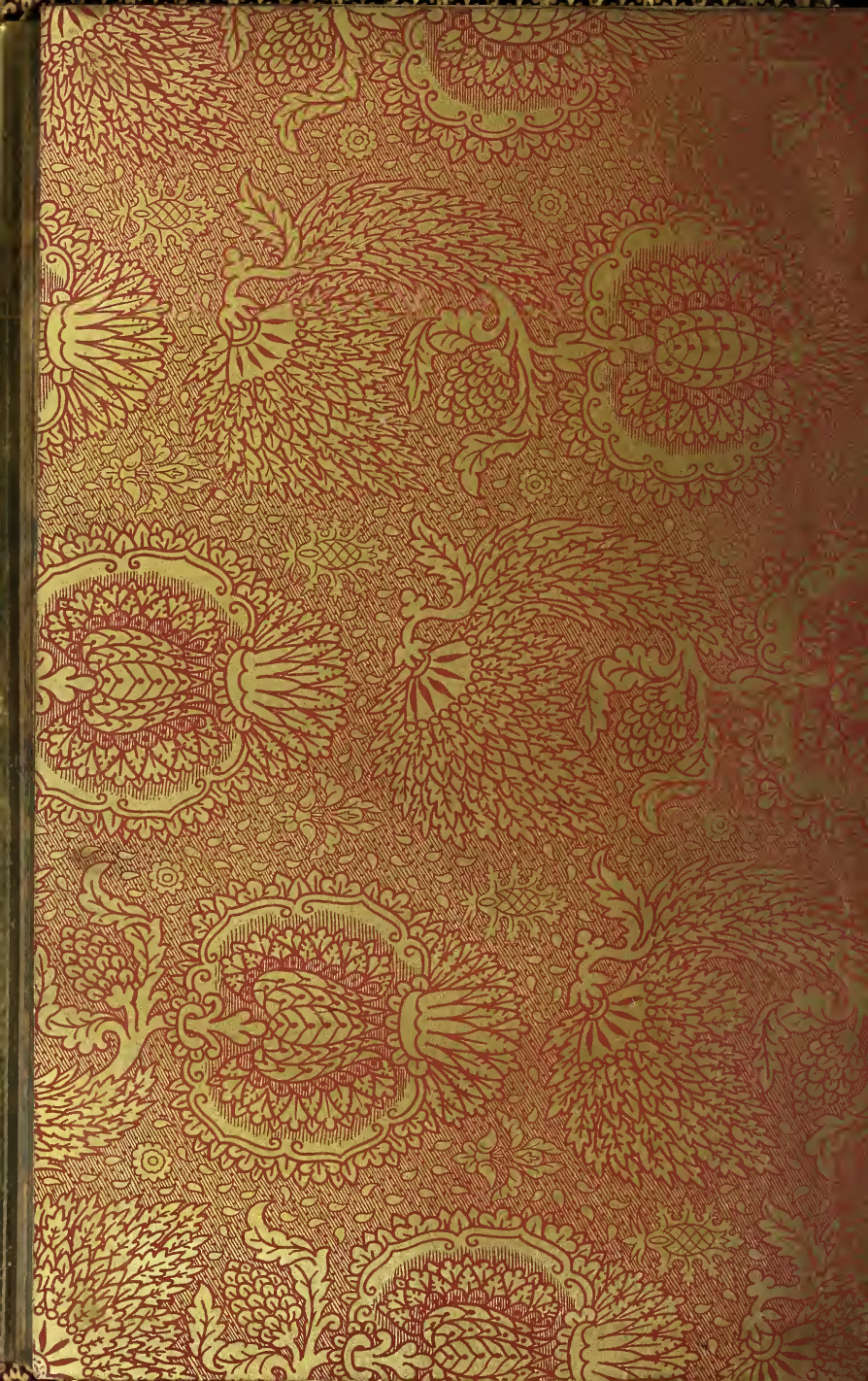

SPECIAL 93-B
23922
V. 2

THE GETTY CENTER
LIBRARY